

MONTREAL, MERCREDI,
19 MAI 1937Vol. VII — N° 233 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

LE GÉNÉRAL PANET SERA PRIVÉ DE CERTAINES PRÉROGATIVES

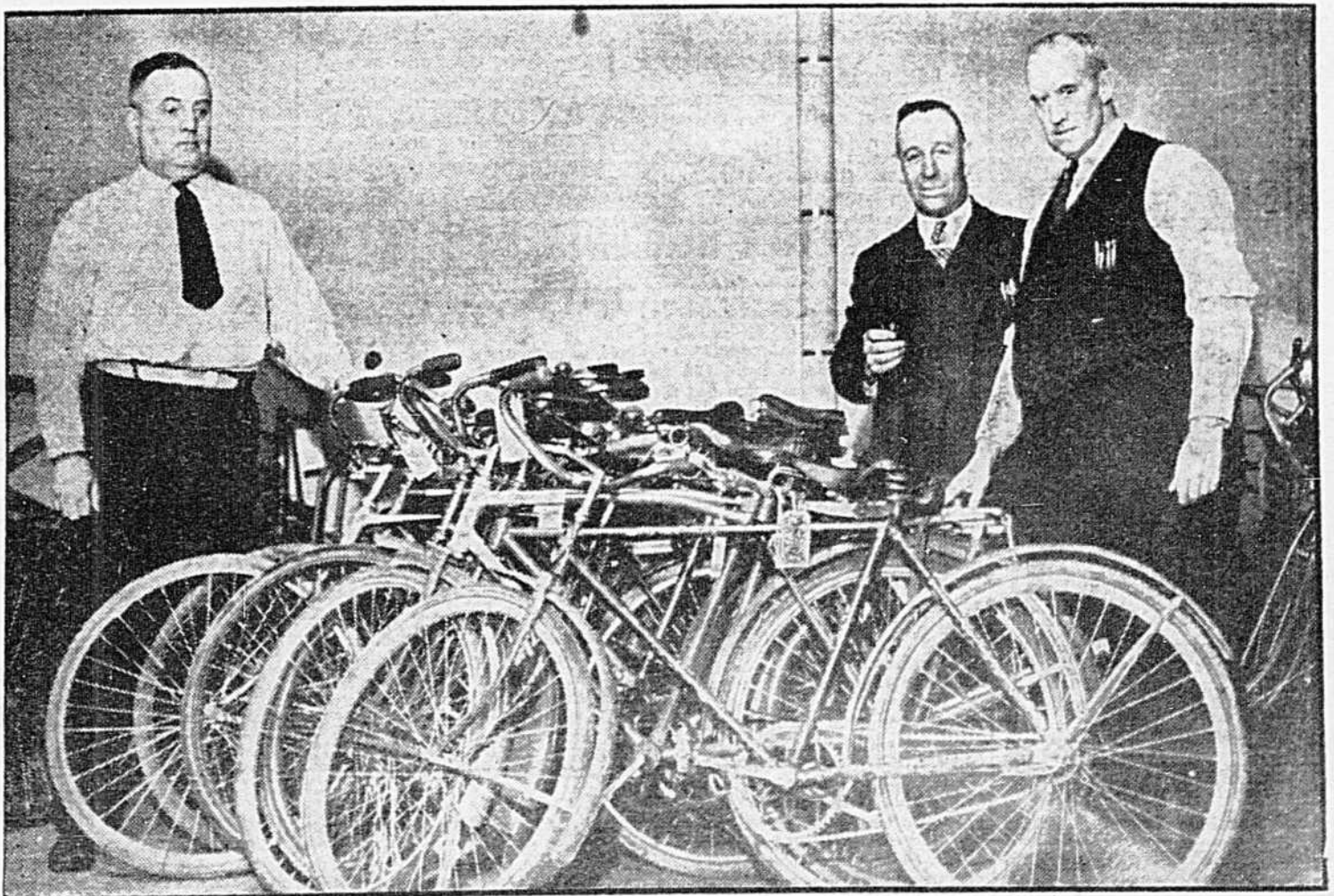
(A LIRE EN PAGE 3)



Mme Helen Tiernan, âgée de 28 ans, est ici photographiée en compagnie de deux policiers à Brookhaven, L.-I., où elle a assassiné sa fille de sept ans, Helen, et grièvement blessé son fils, Jimmy, âgé de cinq ans. On a découvert le corps de la fillette horriblement mutilé, près duquel gisait son frère, la gorge ouverte. La mère a avoué son crime.



George F. Spread, âgé de 39 ans, avait parié qu'il traverserait à la nage les rapides de la rivière Merrimack, à Lowell, Massachusetts; mais emporté par le courant, il s'assomma sur le roc. Cette remarquable photographie représente le garde-côte Robert H. Westcott qui a réussi à ramener son cadavre au rivage.



A droite—Voici une partie des bicyclettes volées qui ont été recouvrées par la police provinciale et la police municipale dans des fermes de Boucherville, Ste-Julie, Verchères, St-Bruno et les environs. On remarque sur cette photo, de gauche à droite : les sergents-détectives L. Blanchette (municipal), H. Meunier (provincial) et Monarque, préposé au département des objets volés. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)

Pour rendre à notre province son caractère français

Une motion du député René Chaloult.—M. Jonathan Robinson fait une intéressante déclaration.
—Le pont du lac St-Louis.

QUEBEC, 18. — (D.N.C.) — "Quoique je ne sois pas un Canadien français je suis fier de déclarer qu'il est dans l'intérêt non seulement de nos compatriotes de langue française mais aussi du tourisme en notre province qu'ils conservent leurs vieilles traditions. Plus les Canadiens-français conserveront leur entité ethnique, leurs institutions et leurs traditions, plus les touristes seront attirés vers notre province". Les Canadiens-français, en ce faisant, ne s'attireront pas l'inimitié de leurs compatriotes anglais de la province de Québec, a déclaré ce soir M. Jonathan Robinson, député de Bromont, au cours du débat engagé par suite de la présentation de la motion suivante par Me René Chaloult, député de Kamouraska:

QUEBEC, 18. — (D.N.C.) — L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture la loi modifiant la loi des produits laitiers, la loi modifiant la loi du barreau, la loi relative aux conventions de paiement en or, la loi modifiant la loi des cités et villes relativement à l'évaluation des propriétés nouvelles ou améliorées, la loi modifiant la loi 22 George V, chapitre 53, la loi modifiant la loi 25-26 George V, chapitre 9, la loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 2.

La loi des produits laitiers a pour but d'attribuer à la Commission de l'industrie laitière le droit qu'avait l'inspecteur général des produits laitiers de modifier l'échelle des garanties que doivent donner les marchands de lait; d'autoriser la Commission de l'industrie laitière à pouvoir à l'établissement de postes de réception de lait et de crème à tout endroit qu'elle jugera nécessaire et d'augmenter les pouvoirs d'enquête de la Commission et de réglementation du lieutenant-gouverneur en conseil.

En vertu de la loi modifiant la loi du barreau, le conseil de section du barreau peut faire des enquêtes sur la conduite professionnelle de ses membres sans qu'il soit nécessaire qu'une plainte spéciale et officielle ait été portée. Elle lui permet aussi de prohiber aux personnes qui ne sont pas membres du Barreau la recherche et l'exercice d'un mandat d'autorisation à recouvrer ou à régler des réclamations résultant de délits ou de quasi-délits et, sauf quant aux notaires en exercice, la préparation des procédures pour obtention de lettres patentes et enregistrement de sociétés et raisons sociales.

La loi relative aux conventions de paiement en or fait disparaître l'obligation de payer en espèces et permet à tout débiteur y compris le gouvernement de la province de se libérer de sa dette au moyen d'un paiement en monnaie ayant cours légal à l'endroit du paiement.

La loi modifiant la loi des cités et villes relativement à l'évaluation des propriétés nouvelles ou améliorées est édictée pour stimuler l'amélioration et la reconstruction des maisons et contribuer à diminuer le chômage.

L'article suivant est ainsi ajouté à l'article 488 de la loi des cités et villes, S. R. 1925, chapitre 102: Afin d'aider tout propriétaire qui voudra réparer ou reconstruire sa maison, le conseil (municipal) pour-

ra maintenir pendant une période n'excédant pas cinq ans, l'évaluation municipale à la valeur portée au rôle d'évaluation, lors du commencement des travaux de réparation ou de reconstruction. Cependant, le bénéfice ci-dessus ne sera pas accordé au propriétaire qui augmentera par ces travaux le nombre des logements contenus dans la maison.

L'objet de la loi modifiant la loi 22 George V, chapitre 53 est de restreindre au vérificateur et au chef de police l'application de la loi relative à la constitution de certains officiers municipaux, dans les cités et villes.

La loi modifiant la loi 25-26 George V, chapitre 9 a pour effet de prolonger jusqu'au 1er juin 1938 le pouvoir des corporations municipales de contracter certains emprunts pour fins de chômage, et aussi de prolonger le terme des emprunts spéciaux que peuvent contracter les corporations sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal en vertu de l'article 2 de la loi 23 George V, chapitre 141.

La loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 2 permet au gouvernement de la province d'exproprier des immeubles, jusqu'à concurrence de \$300,000 pour l'exécution de travaux de chômage.

Accident fatal

SAINT-SIMEON, 18. — Deux hommes ont été tués aujourd'hui lorsqu'un camion transportant une dizaine de personnes se rendant à leur travail capota à un tournant de la route à environ deux milles de ce village du comté de Charlevoix.

M. Armand Gagnon, âgé de 18 ans, demeurant à Saint-Félicien, et M. Philippe Gervais, âgé de 23 ans, de la station d'Herbertville, furent tués instantanément lorsqu'ils furent projetés violemment hors du véhicule.

3439, St-Denis — BELAIR 1809

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.

ELECTRICITE MEDICALE

RAYONS-X

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

Incontestablement meilleur

Londen Club London Dry Gin

Fondée en 1898

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

NOMINATIONS

Le général Smart conseiller législatif

Nouveau juge à Montréal

QUEBEC, 18. — (D.N.C.) — L'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général, a annoncé les nominations suivantes, qui ont été adoptées à une séance du cabinet aujourd'hui et sanctionnées par Sir Mathias Tellier, administrateur de la province:

Le Général C.-S. Smart, G.M.G., ancien député de Westmount, est nommé conseiller législatif pour la division d'Inkerman, à la place de feu l'hon. George Bryson.

M. J.-C. Langlois, C.R., de Buckingham, est nommé juge des Sessions de la Paix à Montréal, à la place de feu le juge J.-O. Lacroix.

M. le notaire J.-A. Savoie, de Montréal, est nommé gérant de la Commission des Liqueurs.

M. Thomas Tremblay, C.R., de Montmagny, est nommé gérant-adjoint de la Commission des Liqueurs.

M. Gérard Lemire, de Montréal, est nommé gérant-adjoint de la Commission des tramways, à la place de M. le notaire J.-A. Savoie.

La nomination de l'hon. M. C.-A. Smart, qui est de Montréal, pour représenter la division d'Inkerman, située au nord-ouest de la province, est faite en même temps que celle de M. le juge J.-C. Langlois, de Buckingham, situé dans la région d'Inkerman, à la cour des sessions de la paix de Montréal afin de donner satisfaction aux citoyens des deux régions.

Audacieux attentat

M. Alexandre Dozois, chauffeur de taxi, 8382 rue Saint-Gérard, a été victime de 3 bandits armés ce matin à l'angle des boulevards St-Laurent et Gouin, ligoté et bâillonné, et ensuite conduit à l'angle des rues Chapleau et Sherbrooke où il a été libéré de ses liens par un passant. Les bandits ont fait main basse sur une somme de \$24.

7 garçonnets s'évadent de la Cour Juvenile

Sept garçonnets dont les âges varient entre 13 et 15 ans, quelques-uns d'entre eux attendant leur procès d'autres leur sentence, ont réussi à s'évader, hier après-midi, de la Cour Juvenile. L'un d'entre eux, plus hardi que les autres, ouvrit une fenêtre donnant dans une ruelle, brisa le grillage et prit la fuite, suivi des six autres. Toute la force policière a été prévenue de cette évasion en bloc et des recherches sont actuellement faites dans le but d'amener leur capture prochaine.

vince son caractère français. Lors du dernier congrès des hôteliers tenu à Montréal, son ministère fit exposer des meubles canadiens. Plusieurs hôteliers ont accepté ces modèles. Une loi fut édictée au cours de la présente session afin de donner plus d'ampleur à l'Ecole du Meuble. Les nouveaux bureaux des honorables J. Blodreau, O. Gagnon et F.-J. Leduc ont été meublés avec des meubles provenant de cette école.

Le ministère du Commerce a aussi organisé un concours de dessin d'enseignes. Ces dessins seront publiés en brochure et envoyés aux hôteliers. De plus, ce ministère est à publier une brochure démontrant les charmes de chacune des régions de la province.

M. Jonathan Robinson formule les remarques précitées. M. Hermann Barrette, député de Terrebonne, déclare que le développement touristique s'est produit dans son comté malgré l'ancien régime. Les hôteliers du comté de Terrebonne sont prêts à souscrire \$50,000 à l'établissement d'un parc national à la Montagne Tremblante si le gouvernement souscrit le même montant.

Avant l'adoption de la motion, M. René Chaloult, a félicité le député de Bromont de ses sentiments envers les nôtres. Lorsqu'il est question de renaissance il n'est pas question d'attaquer les minorités en notre province.

Pont du Lac Saint-Louis

L'Assemblée législative a aussi adopté en troisième lecture les résolutions et la loi relatives à la corporation du Pont du Lac Saint-Louis. Voici les résolutions.

"ATTENDU que l'ancien gouvernement paraît avoir contracté, hors la construction du pont du Lac Saint-Louis, des obligations s'élevant à environ \$3,230,000;

"ATTENDU que, sans admettre le bien-fondé des réclamations faites relativement à cette construction de ce pont, il est nécessaire actuellement que le gouvernement obtienne des droits supplémentaires à ceux que les lois adoptées dans le passé lui confèrent à ce sujet.

Qu'il soit en conséquence, RESOLU que le gouvernement de la province soit autorisé à garantir les conditions que déterminera le lieutenant-gouverneur en conseil et jusqu'à concurrence de \$3,230,000, tout emprunt que pourra contracter la corporation du pont du Lac Saint-Louis, pourvu que l'échéance de tel emprunt n'excède pas 25 ans et que les taux d'intérêt ne dépassent pas 4 p.c.

La Chambre s'ajourne ensuite à onze heures demain matin.

M. TREPANIER RENCONTRERA M. RYAN

La question des débardeurs du port de Montréal et de la difficulté qui existe présentement entre le local 373 et le local 375 de l'Association internationale des débardeurs ne manquent pas de faire le sujet de la discussion parmi les débardeurs et des ouvriers du mouvement ouvrier international.

Le local 375 — autrefois l'union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal — a le contrat de travail sur le port et la préférence pour ses membres pour ce qui est du travail sur le port, lequel contrat était avant son affiliation à l'Association internationale des débardeurs, au nom de l'union nationale.

L'affiliation de l'union nationale suscitait de vives récriminations de la part du local 373, qui avait été affilié à l'Association, l'an dernier, alors que les membres de l'union nationale avaient la préférence du travail sur le port.

Par ailleurs le nouveau local 375 prétend que la charte du local 373 a été obtenue sous de fausses représentations et contrairement à la constitution de l'Association.

Le local 373 porta sa cause devant le conseil des métiers afin qu'il prenne les moyens de lui venir en aide afin que ses membres puissent travailler sur le port. Le conseil des métiers réfusa la question au comité exécutif qu'il chargea de faire enquête et même si la chose était nécessaire de s'adresser à M. Wm Green, président de la Fédération américaine du travail pour qu'il intervienne auprès de M. Ryan, président général de l'Association internationale des débardeurs.

Sur l'invitation de M. Ryan, M. Raoul Trépanier, président du conseil des métiers, est parti pour New-York pour y rencontrer le président général, afin de discuter de la question. On s'attend que M. Trépanier sera de retour pour la séance du conseil des métiers, demain soir.

Par ailleurs, le local 375 a décidé, au cours de son assemblée de dimanche dernier, de demander à M. Ryan, de révoquer la charte du local 373, parce qu'obtenue irrégulièrement.

Concours des Beaux Enfants

Je vote pour

BULLETIN DE VOTE

Cinquième Elimination

(NOM DU BERE)

(ADRESSE)

(SIGNATURE DU LECTEUR)

Adressez vos bulletins de la façon suivante:

CONCOURS DES BEAUX ENFANTS,
Cinquième élimination,
L'ILLUSTRATION NOUVELLE,
C. P. 1480, Montréal.

POUR EXPLICATIONS VOIR PAGE 7

Adoption de nombreuses lois

QUEBEC, 18. — (D.N.C.) — L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture la loi modifiant la loi des produits laitiers, la loi modifiant la loi du barreau, la loi relative aux conventions de paiement en or, la loi modifiant la loi des cités et villes relativement à l'évaluation des propriétés nouvelles ou améliorées, la loi modifiant la loi 22 George V, chapitre 53, la loi modifiant la loi 25-26 George V, chapitre 9, la loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 2.

La loi des produits laitiers a pour but d'attribuer à la Commission de l'industrie laitière le droit qu'avait l'inspecteur général des produits laitiers de modifier l'échelle des garanties que doivent donner les marchands de lait; d'autoriser la Commission de l'industrie laitière à pouvoir à l'établissement de postes de réception de lait et de crème à tout endroit qu'elle jugera nécessaire et d'augmenter les pouvoirs d'enquête de la Commission et de réglementation du lieutenant-gouverneur en conseil.

En vertu de la loi modifiant la loi du barreau, le conseil de section du barreau peut faire des enquêtes sur la conduite professionnelle de ses membres sans qu'il soit nécessaire qu'une plainte spéciale et officielle ait été portée. Elle lui permet aussi de prohiber aux personnes qui ne sont pas membres du Barreau la recherche et l'exercice d'un mandat d'autorisation à recouvrer ou à régler des réclamations résultant de délits ou de quasi-délits et, sauf quant aux notaires en exercice, la préparation des procédures pour obtention de lettres patentes et enregistrement de sociétés et raisons sociales.

La loi relative aux conventions de paiement en or fait disparaître l'obligation de payer en espèces et permet à tout débiteur y compris le gouvernement de la province de se libérer de sa dette au moyen d'un paiement en monnaie ayant cours légal à l'endroit du paiement.

La loi modifiant la loi des cités et villes relativement à l'évaluation des propriétés nouvelles ou améliorées est édictée pour stimuler l'amélioration et la reconstruction des maisons et contribuer à diminuer le chômage.

L'article suivant est ainsi ajouté à l'article 488 de la loi des cités et villes, S. R. 1925, chapitre 102:

Afin d'aider tout propriétaire qui voudra réparer ou reconstruire sa maison, le conseil (municipal) pour-

ra maintenir pendant une période n'excédant pas cinq ans, l'évaluation municipale à la valeur portée au rôle d'évaluation, lors du commencement des travaux de réparation ou de reconstruction. Cependant, le bénéfice ci-dessus ne sera pas accordé au propriétaire qui augmentera par ces travaux le nombre des logements contenus dans la maison.

L'objet de la loi modifiant la loi 22 George V, chapitre 53 est de restreindre au vérificateur et au chef de police l'application de la loi relative à la constitution de certains officiers municipaux, dans les cités et villes.

La loi modifiant la loi 25-26 George V, chapitre 9 a pour effet de prolonger jusqu'au 1er juin 1938 le pouvoir des corporations municipales de contracter certains emprunts pour fins de chômage, et aussi de prolonger le terme des emprunts spéciaux que peuvent contracter les corporations sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal en vertu de l'article 2 de la loi 23 George V, chapitre 141.

La loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 2 permet au gouvernement de la province d'exproprier des immeubles, jusqu'à concurrence de \$300,000 pour l'exécution de travaux de chômage.

Accident fatal

SAINT-SIMEON, 18. — Deux hommes ont été tués aujourd'hui lorsqu'un camion transportant une dizaine de personnes se rendant à leur travail capota à un tournant de la route à environ deux milles de ce village du comté de Charlevoix.

M. Armand Gagnon, âgé de 18 ans, demeurant à Saint-Félicien, et M. Philippe Gervais, âgé de 23 ans, de la station d'Herbertville, furent tués instantanément lorsqu'ils furent projetés violemment hors du véhicule.

3439, St-Denis — BELAIR 1809

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.

ELECTRICITE MEDICALE

RAYONS-X

GIN CANADIEN

CROIX

D'OR

melchers

Incontestablement meilleur

Londen Club London Dry Gin

Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

On enlève certaines prérogatives au général Panet

La Commission d'enquête sur le chômage veut que la comptabilité de l'administration du chômage soit sous le contrôle du trésorier de la ville.—Une résolution est adoptée en ce sens et le général Panet perd de ses prérogatives.—Conférence bipartite entre la ville et le gouvernement.—Réunion des échevins jeudi à 2 h. 30.—M. Alfred Filion fait claquer les portes au comité exécutif.

TROIS OFFICIERS SUPERIEURS DE LA VILLE NE SERAIENT PLUS INAMOVIBLES

On pourra lire dans une autre colonne du journal, une lettre du Dr Zénon Lesage, dans laquelle l'échevin du quartier Saint-Jean met ses collègues en garde contre une attitude hostile, qui pourrait être nuisible aux intérêts de la ville et surtout aux intérêts des chômeurs de la métropole.

Quelques échevins ont décidé de convoquer une réunion à l'effet de discuter les problèmes du chômage et surtout les récentes ordonnances édictées par le gouvernement provincial. Cette assemblée aura lieu jeudi à 2 h. 30 p. m. On voudrait faire adopter une motion de censure à l'adresse de ce gouvernement mais la chose paraît impossible.

Geste de M. Omer Barrière

Hier après-midi, il y eut assemblée de la Commission d'enquête sur le chômage. Au début de l'assemblée M. Omer Barrière échevin d'Athensie demande aux enquêteurs d'admettre les journalistes aux délibérations de la Commission. Cette demande fut acceptée et les représentants de la presse assistèrent au débat.

Deux résolutions adoptées

On a adopté deux résolutions importantes. Le comité d'enquête a décidé de recommander au comité exécutif de convoquer une assemblée conjointe des administrateurs de la ville et des représentants du gouvernement de Québec aux fins de soumettre à l'attention des autorités provinciales les doléances de certaines catégories de chômeurs qui ont été rayés de la liste des secours depuis les récentes ordonnances du département du procureur général.

Le comité d'enquête ne veut pas assumer les responsabilités de la décision prise par Québec et son président M. J.-H. Brien a déclaré il y a quelques jours qu'il conseillerait même aux échevins de ne pas voter les secours directs pour le mois de juin avant que cette question soit définitivement réglée. Les autres membres du comité désirent que les commissaires de la ville et les autorités provinciales s'occupent de ces catégories de chômeurs.

Comptabilité et Chômage

La deuxième résolution adoptée hier après-midi enlève certaines prérogatives au général E. de B. Panet, le président de la Commission du chômage parce qu'il a été décidé de placer le département de comptabilité de cette commission sous le contrôle direct du directeur des finances de la ville. C'est-à-dire que toute la partie-comptable de l'administration de la Commission passera sous la direction de M. Lactance Roberge trésorier de la cité.

Les employés du département de comptabilité ne demeureront pas sous la juridiction du général Panet. Me Honoré Parent C.R. directeur des services municipaux et M. Lactance Roberge, directeur des finances appelés à se prononcer sur cette question ont admis hier a-

près-midi que ce changement recommandé par la Commission d'enquête sur le chômage, serait à l'avantage de tous. Et alors les commissaires enquêteurs ont signé la résolution et l'ont adressée au comité exécutif.

Droit de destitution

Dès que l'on apprit par la voie des journaux hier que le premier ministre avait préparé un projet de loi afin d'abolir l'inamovibilité de certains hauts fonctionnaires municipaux, les échevins, ennemis du gouvernement de l'hon. Maurice Duplessis ont formulé toutes sortes de protestations. On a lancé immédiatement le mot d'autonomie. "Le gouvernement s'attaque à l'autonomie de Montréal" disait un échevin. "Québec veut conduire Montréal" disait un autre. Et la litanie continuait ainsi.

Si le bill du gouvernement est adopté à la Législature, le directeur des services municipaux, le directeur des finances, le directeur du service de Santé ne seront plus protégés contre une destitution toujours possible ne bénéficieront plus de l'inamovibilité qui était le privilège de leur fonction. Le vérificateur de la ville et le directeur du service de la police conserveront les droits qu'ils possèdent depuis la législation adoptée sous l'ancien régime.

MM. Mérimé et Dufresne

Mais il n'en sera plus ainsi du directeur des services municipaux, Me Honoré Parent, du directeur des finances, M. Lactance Roberge et du Dr S. Boucher, directeur du service de santé, qui deviendront des fonctionnaires sujets à la censure du conseil municipal. M. Mérimé, vérificateur de la ville et M. Fernand Dufresne directeur du service de la police seront protégés par la nouvelle législation. Comme on le pense bien, plusieurs échevins ont critiqué hier le gouvernement de Québec parce que ce dernier a jugé à propos de placer sur le même pied que les autres fonctionnaires municipaux certains officiers supérieurs.

Le comité exécutif devait se réunir hier après-midi pour abattre une bonne tranche de travail. Ce comité n'a pas tenu de séance depuis le 7 mai et deux, au moins, des cinq commissaires de la ville, MM. Hogan et Filion, ont exprimé au président de l'Exécutif tout leur mécontentement. On assure même que M. Alfred Filion commissaire du nord aurait fait claquer les portes en sortant des bureaux du comité exécutif.

M. J.-E. Jeannotte étant retenu chez lui par la maladie, le président de l'Exécutif M. Ovide Taillefer avait jugé bon de contremander l'assemblée du comité.

M. OMER BARRIERE PARLE DES PREFERENCES A LA COMMISSION

Tard, hier soir, nous avons appris de M. Omer Barrière, échevin d'Athensie, que les officiers de la Commission du Chômage avaient ordonné aux employés s'occupant d'enquêter chez les employeurs à Montréal, de se rendre à la Commission du chômage, à 8 h. le matin, à un nouvel ordre.

M. Barrière dit que tous les autres employés de la Commission commencent le matin, à 9 h. et qu'il ne comprend pas le sens des ordres nouveaux du général Panet.

Pourquoi existe-t-il certaines préférences à la Commission du chômage?

Aujourd'hui

• Commission des mines de la Chambre de Commerce du district de Montréal, réunion à 4 h. 30 p.m.

• Société Historique de Montréal, réunion à 8 h. p.m., à la Bibliothèque Municipale. Conférencier: M. l'abbé R. Desrochers.

• Club des Annonceurs, assemblée annuelle, à 12 h. 30 p.m., salon D, hôtel Mont-Royal.

• Société des Oliviers, déjeuner-causerie au manoir, à 12 h. 45 p.m. Conférencier: Me O.-A. Bégin.

• Chambre de Commerce de Montréal, déjeuner hebdomadaire à 1 h. p.m., Chez Paul.

La prorogation des Chambres aujourd'hui

QUEBEC, 18. (D.N.C.) — Les Chambres seront prorogées demain. Il ne reste plus sur le feuillet de la Chambre que les lois suivantes: la loi et les résolutions relatives aux tribunaux, la loi modifiant la loi de la chasse, les résolutions et la loi relatives à l'exploitation des gisements de fer titane, la loi relative à l'enseignement agricole, la loi et les résolutions facilitant les communications entre les principaux centres commerciaux de la province et la Côte Nord, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, réglementant les octrois à certaines compagnies de transport et remédiant au chômage.

GRAVES BRULURES

Guy Maheu, âgé de 16 mois, demeurant à 1129 rue DeFleurimont, a été admis hier après-midi à l'hôpital Sainte-Justine souffrant de blessures diverses subies lorsqu'il vint en contact avec de la lessive à l'insu de ses parents.

Le syndicat des employés de tramways veut être représenté dans le comité paritaire

Les membres du Syndicat des employés de tramways ont décidé au cours d'une grande assemblée, tenue, hier soir, à 1231 rue DeMontigny est, sous la présidence alternative de MM. J.-E. Foucault et S. Laroche d'exiger que les trois représentants désignés par eux fassent partie du comité devant négocier le nouveau contrat de travail qui expira le 1er juillet, soient de fait avec les représentants du local 790 pour ces négociations.

Cette assemblée en fut une on ne peut plus enthousiaste et les orateurs ont montré une énergie toute significative dans les circonstances, car aujourd'hui plus que jamais, les employés de tramways du syndicat veulent avoir leur mot à dire dans les négociations d'un nouveau contrat, d'abord parce qu'étant employés et ensuite parce que représentant une groupe qui égale s'il ne le dépasse pas celui des internationaux.

Tout d'abord M. Ph. Girard, agent d'affaires, a donné lecture des correspondances envoyées au nom du syndicat à la Compagnie des tramways, à l'hon. Wm. Tremblay, ministre du Travail, l'hon. M. M. Duplessis, premier ministre, à M. le maire Raynault ainsi que les réponses reçues. Il a aussi fait rapport de l'entrevue qu'il eut avec les officiers de la compagnie des Tramways, entrevue que la discrétion nous oblige de ne donner qu'un résumé. La compagnie désire savoir exactement ce que le syndicat veut avoir. Un comité conjoint pour les négociations fut la réponse faite. La compagnie a laissé à entendre qu'elle s'opposait à un tel comité et qu'elle favorisait plutôt un référendum sur le choix des membres de ce comité. L'agent d'affaires

Mise au point de M. P. Girard au sujet de la grève à Sorel

M. Ph. Girard, président du Conseil central des syndicats catholiques et organisateur général des syndicats, nous demande de publier la mise au point suivante, en réponse à une nouvelle parue dans notre journal d'hier matin.

"Je ne suis ni un révolutionnaire, ni un communiste comme on se plaît à le dire en certains milieux, mais bien un ardent propagandiste des principes des syndicats catholiques et de la doctrine sociale de l'Eglise catholique.

"Contrairement à la nouvelle parue dans votre journal, les ouvriers actuellement en grève dans l'industrie de la métallurgie—atelier de M. Simard—de Sorel, ne font pas la grève sur le tas comme on se plaît à le dire. Voici en quelques mots ce qui s'est passé et se passe encore. Au cours de l'un des deux premiers jours de la grève, les grévistes avaient organisé le piquetage, reconnu par les lois du pays, du moins pour les unions internationales.

Les piqueteurs n'ayant rien pour se reposer, M. Simard, lui-même, a dit aux piqueteurs d'aller sur son terrain, de se servir des planches qu'ils trouveraient dans sa cour pour se faire des bancs, de servir des poteaux de fer qui s'y trouvaient, ainsi que des masses aussi, afin de pouvoir se récréer en jouant aux anneaux.

Fort, de cette permission, les piqueteurs se sont installés sur la propriété de M. Simard et ils entendent bien y rester aussi longtemps que M. Simard ne leur retirera pas la permission qu'il leur avait donné librement.

Il est encore important de dire

ARRESTATION

Lucien Deshaies, demeurant à 1552 rue Lafontaine, a été mis en état d'arrestation, hier soir, par un officier de la Gendarmerie Royale sous l'accusation d'avoir eu illégalement des spiritueux en sa possession.

qu'il est faux que le syndicat des ouvriers en métallurgie ait admis dans ses rangs plus de 1.500 ouvriers qui ne travaillent pas et qui ne pourront jamais travailler dans l'atelier de M. Simard.

Par une sympathie que les grévistes apprécient beaucoup, les ouvriers de la construction et les débardeurs ont offert de faire le piquetage et ce piquetage se fait paisiblement, bien que le nombre des piqueteurs s'élève à près de 1200.

TRIBUNE LIBRE

LA SITUATION A SOREL

M. le rédacteur,

Je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes afin de faire une mise au point sur le communiqué paru dans "L'Illustration Nouvelle" de ce matin à propos de la grève de la métallurgie à Sorel.

Dans ce communiqué les officiers de ces usines semblent vouloir jeter du discrédit sur l'ouvrier Sorelois auprès des gouvernants et du peuple de cette province en faisant croire que cette grève est une occupation, ce qui est loin d'être véridique et de plus s'il arrive que les grévistes s'amuse sur le terrain de l'usine et y ont même mis des tentes pour se protéger de la pluie, c'est que tout simplement M. Ludger Simard, surintendant de ces usines le leur a permis et nous vous envoyons un affidavit signé de douze grévistes à qui la chose a été offerte.

Si M. Ludger Simard veut que les grévistes cessent d'aller sur le terrain de ses usines, il n'a donc qu'à nous en donner l'ordre, et ce parce qu'il en a donné l'autorisation.

Il est d'autres points sur lequel je veux rétablir les faits, voici un officier de la compagnie prétend que si l'affaire avait été laissée à l'initiative de leurs propres employés, il y a longtemps que tout serait réglé et que tous seraient satisfaits, et bien j'apporte à cet officier le démenti le plus formel. Vos employés, M. l'officier ont cet après-midi en apprenant la teneur de votre déclaration protesté de toutes leurs forces et juré qu'ils ne reprendront l'ouvrage que lorsqu'ils auront obtenu ce qu'ils demandent, et, comme preuve de votre peu de sincérité quand vous avez négocié avec M. Gosselin représentant du ministère du travail les ouvriers en grève à la lecture de vos propositions se sont levés comme un seul homme pour crier non et leur indignation ils l'ont manifesté avec force, et, ce qui c'est passé vous le savez aussi bien que nous pas besoin de vous en écrire plus long.

Vous prétendez aussi qu'à Sorel il y a panique, dans votre compagnie peut-être mais parmi la population je vous réponds non et de plus la totalité des marchands sympathisent et apportent tout le support nécessaire aux grévistes afin que ces derniers puissent remporter la victoire et libérer leur ville dans les usines où ils sont employés.

Vous dites que vous avez refusé de faire intervenir la force, je vous démentis encore une fois, parce que savons et avec preuves en mains que vous avez tout fait pour nous causer des désagréments et pour essayer de nous briser et de briser la grève. Dites le contraire si vous l'osez et nous vous le prouverons.

Quant aux deux chefs d'union, deux internationaux venus à Sorel pour nuire aux grévistes et aider à un certain patron, nous les avons avertis que nous n'avions pas besoin de communistes payés par Moscou pour venir nous faire des lois et que nous entendions régler nos affaires seuls.

—J.-L. GUILBAULT.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens
Incorporée.REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, 2^e ét.
Montréal

Circ. postale 1468. — Téléphone: FAIRBANK 1171 *

MONTREAL, MERCREDI, 19 MAI 1937

JUSTICE POUR NOS INSTITUTRICES

La Législature a voté une somme de quatre cent mille dollars pour aider nos corporations scolaires à payer leurs institutrices.

Depuis de longues années on a déploré l'injustice sort fait à ces filles courageuses et dévouées qui, pour des salaires de famine, consentent à rendre à notre race le plus précieux des services.

Dans les districts ruraux, les institutrices ont toujours été très mal payées, surtout quand on compare la moyenne de leur traitement avec celle que reçoivent les institutrices d'autres provinces pour le même travail. Dans certains cas, il a été calculé que lorsqu'une maîtresse d'école a payé sa pension et un minimum de dépenses d'habillement, elle termine son année scolaire avec des dettes !

Quand on réfléchit à l'importance nationale du travail accompli par nos institutrices, il faut conclure que le traitement qu'on leur a fait trop longtemps fut une injustice pour elles et une honte pour la province.

Que l'argent voté par la Législature provienne de taxes ou d'un emprunt, la chose est tout à fait secondaire devant l'urgence d'apporter un soulagement à nos éducatrices. Dans le passé, on a emprunté sur le crédit public tant de sommes d'argent brûlées dans des scandales qu'on ne saurait hésiter de nouveau à emprunter si c'est nécessaire, pour un but aussi noble. Ne serait-ce que pour éviter au renom canadien-français la honte d'infliger à nos éducatrices un traitement inférieur à celui des plus banales occupations industrielles ou domestiques, on ne saurait lésiner davantage.

Condamnera-t-on des milliers d'ouvriers au chômage ?

La vie économique du Canada dépend, pour une énorme part, de ses exportations à l'étranger.

Notre pays occupe le cinquième rang parmi les grands pays commerçants du monde, et son chiffre d'affaires dépasse celui de nations ayant plusieurs fois son âge et sa population.

La production canadienne est celle d'un pays d'une population de cinquante millions d'âmes. Pourtant, nous sommes à peine onze millions en ce pays. C'est donc dire que, si nos exportations cessaient soudainement, nous devrions réduire notre production totale d'environ 80 pour cent. On imagine quel désastre ce serait et combien de centaines de mille Canadiens seraient subitement lancés dans un chômage permanent.

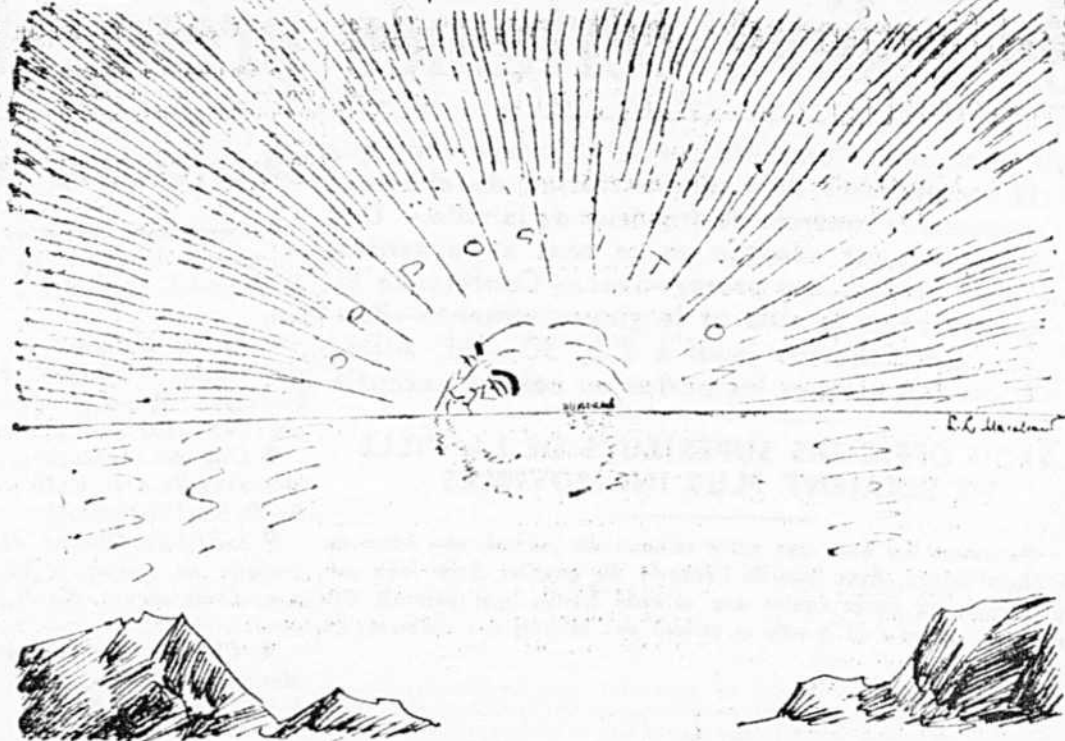
Pour que nous puissions continuer d'exporter au même rythme et maintenir notre volume de production, il faut que nous puissions offrir aux acheteurs étrangers des prix capables de rivaliser avec ceux des autres pays.

Avec les grèves épidémiques qui désorganisent l'économie générale et font augmenter le coût de la production, en faisant augmenter les salaires, on aura bientôt atteint des prix de vente trop élevés pour pouvoir continuer de rivaliser avec les autres pays, en ce qui concerne certains produits d'exportation.

Déjà, dans la province d'Ontario, certaines usines ont dû fermer leurs portes définitivement parce que la hausse des salaires a fait monter le coût de production à un niveau qui empêche tout commerce avec l'étranger. Les travailleurs ont gagné leur point, leur augmentation de salaire, mais cette victoire a tué le commerce du produit qu'ils fabriquaient ; les travailleurs n'ont plus d'emploi et devront essayer de se trouver des situations dans d'autres industries.

Cela illustre les conséquences que peuvent avoir les manœuvres des chefs unionistes étrangers qui, ne connaissant rien des intérêts canadiens, ne se gênent pas de détruire des industries canadiennes pour se faire de la popularité, et même de détruire le gagne-pain de ceux qui avaient eu foi en eux.

Le Soleil qui se couche



LE RÔLE DES CANADIENS FRANÇAIS

"Ne soyons pas plus anglais que le roi de l'Angleterre"

M. Emile Vaillancourt expose le rôle véritable des nôtres au Canada. Les résultats de la rébellion de 1837. Le bilinguisme en Angleterre et au Canada.

"Pourquoi serions-nous plus anglais que le peuple d'Angleterre et le roi lui-même?" déclarait, hier, M. Emile Vaillancourt, dans une conférence prononcée devant les membres du club St-Lawrence-Kiwanis, à l'hôtel Queen's. M. Vaillancourt posa cette question au sujet de la monnaie bilingue et du bilinguisme en général après avoir démontré qu'en somme l'Angleterre est un pays plus bilingue même que le Canada.

En effet, les armes du roi d'Angleterre comprennent ces deux phrases "Dieu et mon droit" et "Honni soit qui mal y pense". Lorsque le roi approuve de sa signature une loi votée par le parlement, il ajoute: "Le Roy le veut". Si au contraire il exerce son droit de veto, il écrit "Le Roy s'avisera". Les symboles de la monnaie anglaise (L.S.D.) sont français et veulent dire livre, sol, denier. Il faut donc admettre que l'Angleterre possède pratiquement la monnaie bilingue. Pourquoi pas le Canada? C'est la même chose avec les mesures anglaises: gallon, pinte, mille, acre, etc. Les wagons du service postal des chemins de fer anglais portent une inscription bilingue "Royal Mail" et "Malle Royale". Pourquoi donc serions-nous plus anglais que le roi et le peuple d'Angleterre?

"A-t-on jamais réalisé, continua M. Vaillancourt, que la langue française et les traditions françaises ont dressé en 1775 un mur protecteur contre l'américanisation de notre pays?"

M. Vaillancourt avait intitulé sa causerie "Dues". Il a surtout préconisé la bonne entente entre les deux races, mais il s'est aussi appliqué à démontrer aux Anglais qu'ils avaient en somme contracté certaines dettes à notre égard.

"DUES"

Et c'est ainsi que le conférencier rappelle que c'est grâce à Louis-Joseph Papineau que les juifs peuvent maintenant siéger au parlement.

Il y a 90 ans, les Canadiens-français vinrent au secours des immigrants irlandais malades débarqués en face de Montréal. D'après la doctrine voltairienne, le roi de France déclara d'"abandonner" le Canada à l'Angleterre, et conséquemment, l'Angleterre n'a jamais conquis le Canada. Ce sont les Canadiens-français qui empêchèrent Montgomery d'entrer dans la ville de Québec. Ce sont encore les Canadiens-français qui délogèrent les Bostoniens du fort St-Jean, sur la rivière Richelieu. En 1812, le colonel de Salaberry, avec 300 volontaires Canadiens-français, mit en déroute une armée américaine de 8,000 soldats à Châteauguay, près de Montréal.

1837

Quant à la rébellion de 1837, elle était dirigée non pas contre le roi mais contre certains de ses repré-

sentants indignes de leurs fonctions. Douze Canadiens-français furent exécutés sur l'échafaud pour obtenir le triomphe de l'axiome politique bien connu: "No taxation without representation".

C'est par la suite que le Canada tout entier obtint le gouvernement responsable. Indirectement, il en résulta pleine autonomie non seulement pour le Canada, mais aussi pour l'Union Sud-Africain, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande.

DE NOS JOURS

M. Vaillancourt aborde ensuite certains faits plus rapprochés de notre époque pour démontrer combien les Canadiens-français ont toujours été et sont toujours de fidèles sujets de Sa Majesté le roi d'Angleterre. Le tourisme est devenu l'une des principales industries du Canada grâce aux Canadiens-français. Conséquemment, ce n'est que rendre justice à ces derniers que de leur attribuer une contribution directe à la prospérité actuelle du Canada.

Le conférencier aborde de nouveau la question de la monnaie bilingue. "Si l'on refuse aux Canadiens la monnaie bilingue, pourquoi alors supprimer-t-on pas les mots français sur les blasons de souverains d'Angleterre?"

M. Vaillancourt termine en détruisant la légende qui veut que les Canadiens-français de la province de Québec veuillent quitter la Confédération pour former une république française indépendante. Et il cite à ce sujet les paroles de Sir Etienne-Pascal Taché: "Si jamais l'on voulait faire disparaître la souveraineté britannique dans l'Amérique du Nord, le dernier coup de canon tiré pour son maintien le serait par un Canadien-français".

Extradition possible

CONCORD, N.-H., 18. — Le capitaine Freeman Hatfield, qui, pendant deux ans, avait combattu son extradition au Canada, où il devait répondre à l'accusation d'avoir touché illégalement la somme de \$71,000 en compensation pour la perte de son navire, le Gypsum Queen, durant la Grande Guerre, a été confié à la garde du maréchal des Etats-Unis aujourd'hui, de sorte que son extradition est maintenant chose possible.

Il faudra payer pour visiter la citadelle

QUÉBEC, 18. — Des changements dans la méthode d'accueillir des visiteurs dans l'histoire citadelle de Québec ont été annoncés, aujourd'hui, par le brigadier J.-M. Prower, officier-commandant du district militaire de Québec. Un comité constitué de militaires escortera désormais les visiteurs qui devront payer un honoraire de 25 cents excepté dans le cas d'enfants de moins de dix ans.

Les propriétaires hébergeant des chômeurs seront mieux traités

Suggestion de M. Taillon

L'échevin de Préfontaine, M. Armand Taillon a fait une suggestion intéressante à la Commission d'enquête sur le chômage, hier après-midi. Il veut que les propriétaires hébergeant des chômeurs reçoivent chaque mois leurs chèques de loyers sans être obligés de présenter leurs réclamations. La Commission du chômage pourrait mettre sur pied un système plus efficace en adressant les chèques de loyer aux propriétaires directement.

M. Taillon dit que le propriétaire doit se plier à une infinité de formalités avant de toucher son chèque. Cela occasionne aussi des retards et des attermolements. La suggestion de M. Taillon fut bien accueillie. Il est bien entendu que les chèques de loyer ne seront pas remis aux chômeurs mais aux propriétaires.

Arrestation à la suite d'un accident

William Whitlaw, âgé de 36 ans, demeurant à 2019, rue Mansfield, a été mis en état d'arrestation hier soir par deux agents de la radio-policie à la suite d'un accident survenu à l'angle des rues Sainte-Catherine et William David. Il est accusé d'avoir conduit une automobile sans permis.

D'après les renseignements obtenus par la police sur le théâtre même de l'accident le prévenu conduisait une automobile sur la rue Sainte-Catherine lorsqu'en tournant au sud de la rue William-David il perdit momentanément le contrôle de son volant et donna contre une maison en briques située à 587, rue William-David. Whitlaw se blessa à la main et au visage au cours de cet accident et dut être pansé à l'hôpital Saint-Luc.

JAMBE FRACTURÉE

Heurté par une automobile en face de sa demeure hier soir Jean Gaucher, âgé de 5 ans, demeurant à 4594 rue Parthenais, a été admis à l'hôpital Sainte-Justine souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Modification du bill pour les corporations subventionnées

Le bill de Montréal a été adopté en troisième lecture.
Le français et le code civil.

QUEBEC, 18. — (D.N.C.) — Un projet de loi apparaissait depuis près de deux mois sur l'ordre du jour du Conseil Législatif où il attendait deuxième lecture. Il avait adopté à la Chambre des députés. C'était le bill intitulé: "Loi relative à certaines corporations subventionnées par la province". D'après ce projet de loi passé par l'Assemblée législative, on permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de se faire représenter dans le bureau de direction d'une corporation laïque administrant un hôpital subventionné par le gouvernement. Lorsque sir Thomas Chapais appela enfin cette proposition de loi pour sa deuxième lecture, hier après-midi, il expliqua que le retard qu'il avait subi devait être justifié par une étude plus complète de l'objet de la loi aussi par l'étude des suggestions qui furent faites par les intéressés. A la suite de cette étude, il y a eu une entente finalement et le Conseil Législatif est invité à adopter à ce projet de loi un amendement qui forme à bien dire un nouveau bill. Voici le texte de cet amendement, où plutôt de la nouvelle loi qui remplace celle qui a été passée à la Chambre des députés:

"Relativement à toute corporation séculaire administrant un hôpital et ayant reçu ou recevant, sous une forme quelconque, une subvention ou un octroi du gouvernement de la province, le lieutenant-gouverneur en conseil peut décréter la conduite, par une ou des personnes qu'il désigne, de la manière et avec les formalités qu'il décrète, de toute enquête sur la façon dont les deniers publics versés à cette corporation, sont ou seront dépensés."

Le projet de loi ainsi radicalement amendé a été adopté sans discussion.

Le bill de Montréal

Au cours de cette séance du Conseil Législatif, on a adopté pour la deuxième fois en troisième lecture le bill de Montréal. Comme le rapport de la Chambre haute au sujet de ce bill n'était pas encore transmis à la Chambre d'Assemblée, l'hon. M. Giroux a proposé que la Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour adopter un amendement qui, à la vérité, n'en était pas un puisqu'il s'agissait de réparer une omission qui avait été faite au comité au sujet de la dernière clause du bill.

Interprétation des lois

Un débat a été provoqué par le bill intitulé "Loi relative à l'interprétation des lois de la province" qui était appelé pour sa deuxième lecture. L'hon. M. Giroux a fait remarquer que pour se conformer au principe de la loi que l'on étudiait, il fallait abroger l'article 2615 du code civil.

Diverses remarques furent échangées à ce sujet par les honorables MM. Giroux, DuTremblay, Nicol, Therriault, Laferté et Sir Thomas Chapais. Au préalable l'hon. M. Giroux avait expliqué le principe de la loi qui est excellent, dit-il, étant donné que nous sommes la seule législature française en Amérique. Rappelons que l'objet de cette loi est de faire prévaloir le texte français sur le texte anglais dans l'interprétation des lois, mais pour remplir cet objet il faut nécessairement abroger l'article 2615. Sir Thomas Chapais fait les mêmes remarques. L'hon. M. DuTremblay croit que ce changement dans le code civil peut avoir des conséquences graves. Il y a, dit-il, des statuts antérieurs qui sont rédigés en français et en anglais et on s'est servi jusqu'à présent des textes anglais. En changeant cet état de choses par la présente on ne remplira pas l'intention des législateurs. Le principe est tout de même bon.

L'hon. M. Therriault profite de l'occasion pour signaler certains défauts dans la rédaction de nos

lois. Il s'étonne que les officiers en loi n'aient pas prévu un cas comme celui que l'on étudie en ce moment. Les honorables MM. Therriault et Laferté sont d'avis qu'on ne doit pas toucher à la légèreté au code civil. L'hon. M. Nicol fait remarquer qu'en adoptant cette loi le texte anglais ne devra plus compter dans l'interprétation des lois. Nous nous départissons, dit-il, de choses qui ont toujours existé. Le texte anglais n'aura plus que la valeur d'une traduction. Il se demande si au point de vue constitutionnel ce que veut la loi présentée est bien légal.

Accidents du travail

La Chambre a adopté en troisième lecture sur division la loi modifiant la loi des accidents du travail. L'hon. M. Laferté a profité de l'occasion pour demander au leader de la chambre si le gouvernement avait l'intention d'accorder une pension aux officiers de la Commission que l'on va vraisemblablement, dit-il, mettre à la porte et en particulier le président, dont il fait l'éloge. Voici, un homme dit-il qui occupait de hautes fonctions à Montréal, que l'on force à déménager à Québec pour venir organiser cette Commission. Il ne s'est jamais occupé de politique. Est-ce que c'est vraiment l'intention du gouvernement de le récompenser de ses services sans même lui servir sa pension?

L'hon. M. Therriault parle dans le même sens et Sir Thomas Chapais, après avoir dit qu'il partage ces sentiments fait remarquer que le projet de loi à l'étude ne pré-

voit aucune des conséquences que vient d'esquisser l'hon. Laferté.

L'hon. M. Therriault rappelle que bien des employés, dans ces derniers mois ont été mis à la porte malgré les promesses du premier ministre disant que les employés honnêtes n'avaient rien à craindre. Il a le droit de s'inquiéter devant ces précédents du sort des 200 employés de la Commission des accidents du travail.

Sur la deuxième lecture du bill dont l'objet est d'assurer des salaires raisonnables aux ouvriers travaillant dans les exploitations forestières, l'hon. M. Ouellet a fait remarquer qu'il craint que la loi ne soit pas suffisamment effective. Il ne s'y oppose pas toutefois et il se réserve de la juger quand il en aura vu les résultats.

Le Conseil Législatif a aussi adopté en troisième lecture les bills suivants:

Loi modifiant la charte de la compagnie Alma-Jonquière.

Loi concernant l'évaluation municipale des lignes de transmission.

Loi constituant en corporation la société d'entreprise du Canada.

Loi ratifiant la loi constituant en corporation l'association de Bienfaisance et de retraite de la Police de Montréal.

Loi modifiant la charte de la cité de Verdun.

Loi rétablissant le titre de propriété d'Adélaïde Bélanger, de Montréal.

Loi modifiant la charte de la ville de La Salle.

Loi concernant la Canadian Home Insurance Co'y.

Loi concernant la succession de feu James McTeedy.

Loi relative aux syndicats de la paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi.

Loi modifiant la loi constituant en corporation La Prévoyance.

En troisième lecture également, le conseil a adopté le bill concernant la Compagnie des Tramways de Montréal. Le Conseil s'est ensuite ajourné à onze heures demain matin.



Ce Que Vous Achetez

L'abonné au service d'électricité n'achète pas d'électricité. A Montréal, par exemple, il loue en partie huit usines génératrices, quatre mille milles de réseau (transmission et distribution) et quatorze sous-stations... retient les services d'équipes d'exploitation et d'entretien qui sont au travail jour et nuit... et utilise sa part du rouage nécessaire pour le relevé des compteurs, l'émission des factures, la comptabilité et les recouvrements.

Et pour tous ces services, il n'en coûte en moyenne aux abonnés du territoire métropolitain que \$1.44 par mois, soit moins de 5c par jour.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

PUISQUE "L'OEUVRE" LE DIT

PARIS, 18. — (dép. part.) — L'OEUVRE, journal notoirement affilié à la politique de Moscou, saisit l'occasion du voyage entrepris aujourd'hui par le roi et la reine d'Italie à Budapest, pour publier des "Informations" sur la situation intérieure dans la péninsule.

D'après cet organe "l'opposition à l'intervention en Espagne a donné lieu à des actes de violence. 200 soldats (?) ont été fusillés et un régiment (???) s'est mutiné en recevant l'ordre de partir en Espagne. Un détachement de troupes du génie (????) a refusé de s'embarquer..." L'OEUVRE ajoute, par ailleurs, que "l'heure de la liberté pour l'Italie va bientôt sonner."

Nous avons marqué de quelques points d'interrogation certaines affirmations, dont on saisit facilement tout le caractère tendancieux. En faisant croire qu'il y a des régiments de troupes du génie italien qui s'en vont en Espagne, on veut faire croire que l'armée italienne participe à la guerre civile en Espagne. Ce qui est faux.

Mais, après tout, si cela fait plaisir à L'OEUVRE!... D'autant plus, qu'il n'est pas inutile de rappeler que L'OEUVRE est le même journal qui:

— en 1923, 1924, 1925 a affirmé que "dans l'espace de deux mois le régime fasciste serait balayé en Italie"....

— en 1925, 1926 et en 1927 que Mussolini "atteint d'un cancer à l'estomac n'en avait plus que pour quelques jours à vivre".

— en 1935 que "les sanctions économiques contre l'Italie allaient faire tomber le fascisme".

— en 1935, et au début de 1936, que le négus Tafari allait "jeter à la mer les troupes italiennes" que "Badoglio était battu sur toute la ligne" et que la "révolution allait éclater par ricochet en Italie"....

Etant donné tous ces beaux records d'information journalistique méritée à l'actif de L'OEUVRE dans le passé, on peut se rendre compte de ce que peut valoir ce que ce journal raconte aujourd'hui!

La situation en Europe

Confirmation de nos informations

PARIS, 18. — (dép. part.) — Nous avons dit hier le cas qu'il fallait faire des informations publiées par des agences nord-américaines au sujet de la situation en Europe.

Voici la conclusion d'une note officielle publiée à Berlin, qui confirme en tous points nos informations:

L'Allemagne ne conclura jamais de pactes dont serait exclue l'Italie. La seule mission qu'elle s'est imposée est celle d'atténuer les divergences entre Rome et Londres, afin de faciliter une collaboration plus cordiale entre l'Allemagne et l'Angleterre.

On exclut, en tout cas, et de la manière la plus absolue, que l'Allemagne ait l'intention d'abandonner l'Italie pour se rendre amie à l'Angleterre, ou que l'Italie puisse, à son tour, sacrifier l'Allemagne pour un rapprochement avec l'Angleterre.

Ce qui reste vrai, c'est que l'axe Rome-Berlin ne doit pas être considéré comme un bloc anti-anglais ou anti-français. L'Allemagne et l'Italie sont prêtes à toutes les collaborations pacifiques. Leur axe est contraire à la politique des blocs armés les uns contre les autres.

Il est aussi démenti le bruit que Hitler aurait invité l'Italie à retirer ses volontaires d'Espagne. Pour que cela soit, il faudrait que la France et la Russie en fassent autant.

LA CARICATURE ETRANGERE



OPTIMICHE ET PESSIMARD

— Que de déplacements de chefs d'état, M. Optimiche.

— Ça vaut mieux que des déplacements de troupes, M. Pessimard!

(LA REPUBLIQUE, Paris)

(Dessin de Becan)

La crise politique chez les rouges espagnols peut amener leur défaite

PARIS, 18. (dép. part.) — Cette crise ministérielle — si on peut dire appeler "crise ministérielle" les changements qui se produisent dans un ministère qui n'est, pratiquement, responsable devant aucun parlement — qui s'est produite chez les rouges de Valence, menace de provoquer une série de répercussions susceptibles d'amener l'échec de tout le front anarcho-communiste espagnol.

Les difficultés de Negrin

Le nouveau "premier ministre", docteur Juan Negrin, est proprement dans ce que l'on peut appeler de "beaux draps".

Ayant accepté de présider la nouvelle combinaison, à la suite du départ de Largo Caballero, il s'est aperçu, peut-être un peu tard, que son ministère de la Défense, Indalecio Prieto, était en réalité le chef de la combinaison. Personnellement, il s'est heurté à l'hostilité nettement déclarée des syndicalistes et des anarchistes, les maîtres d'une grande partie de la Catalogne, et d'une partie de l'opinion même à Valence. Et ce n'est pas tout.

Ce brave docteur Negrin veut convaincre les extrémistes rouges à devenir raisonnables. Il fait ainsi figure de l'écluseur qui ayant ouvert les vannes cherche à apaiser par des discours les flots déchaînés! En réalité — il ne sait plus de quel côté se tourner et, en définitive, — selon les dernières nouvelles parvenues cette nuit à Paris — il pourrait même se décider à abandonner l'épreuve qu'il voulait tenter.

En tout cas, soit qu'il reste nominativement à la tête du "gouvernement de Valence", soit qu'il s'en aille, et qu'il cède ouvertement les rênes du pouvoir à Indalecio Prieto, c'est celui-ci qui est, et reste "l'homme de la situation".

La situation

Or, il serait vain de cacher que cette "situation" est plutôt mauvaise.

Elle est mauvaise du point de vue militaire. Car sur le front de Madrid le général Miaja — le fanfaron qui annonçait qu'il aurait fait une "bouchée des nationaux devant la capitale" — n'a pas été capable d'amener une victoire. Et Madrid reste non seulement assiégée, mais canonisée tous les jours. A Tolède, toutes les attaques faites dans l'espoir de reprendre la ville conquise par les nationaux au prix de tant d'héroïsmes, sont restées sans résultat.

Enfin, à Bilbao, où l'on espérait beaucoup sur la coopération des Basques pour immobiliser une grosse partie des forces de Franco, on en est réduit à se battre dans les rues des faubourgs. Et d'après un télégramme de ce soir, le général Mola, ayant complètement réorganisé ses forces, est sur le

point de livrer l'assaut final à la citadelle basque.

Avenir incertain

Que faire, après cela ?...

Voilà le problème qui se pose pour l'homme assumant la direction du "gouvernement rouge" de Valence. Ce "gouvernement" n'a pas beaucoup de solution devant lui: ou il se jette résolument à droite, c'est-à-dire qu'il essaye de rétablir un semblant d'ordre et de fonctionnement normal de gouvernement, et il trouvera dressées devant lui les forces anarchistes, syndicalistes que l'on a si imprudemment laissé grossir. Ou il va lui-même vers l'extrémisme, et alors il est impossible que dans la population soumise encore aux rouges, dégoûtée et outrée de tout ce qu'elle a dû endurer jusqu'ici, il ne se produise pas une révolte générale et complète.

Le plan de Prieto

C'est pour toutes ces raisons que l'hypothèse avancée depuis quelques temps déjà, d'après laquelle le nouveau maître de l'Espagne rouge — Indalecio Prieto — tout en ayant l'air de favoriser le jeu des extrémistes, s'est préparé déjà à conclure un accord avec Franco, semble se confirmer.

Indalecio Prieto, dans toute la tourbe de meneurs, d'arrivistes, d'aventuriers ayant évolué autour de ce que l'on appelle "le gouvernement rouge", reste un élément de premier ordre parce qu'il est un homme aux vues profondes, un réaliste, qui ne se laisse pas emballer par les propos fantaisistes. Depuis longtemps il minait Largo Caballero au sein même du Cabinet dont il faisait partie. Aujourd'hui il va devenir le chef. Il va pouvoir donner la mesure de ses capacités.

On a repêché le corps de Labbé

Le cadavre de Noël Labbé, âgé de 18 ans, demeurant à 8448 rue Foucher, qui s'était noyé dimanche dernier à proximité du pont Vieux, a, hier après-midi, été repêché à environ deux milles à l'est du pont précité, du côté nord de la rivière. Le corps fut ensuite transporté à la morgue pour fins d'enquête.

L'on se rappelle que le jeune homme perdit la vie lorsque l'embarcation dans laquelle il se trouvait avec sa sœur, une autre jeune fille et un jeune homme, fut heurtée par un yacht et chavira. Les quatre occupants de la chaloupe réussirent à s'agripper au canot mais lorsque des témoins oculaires vinrent à la rescousse des malheureux, le jeune Labbé était déjà disparu sous la surface des eaux. Les recherches faites pour repêcher son cadavre avaient été vaines jusqu'à hier.

LE Dr Z. LESAGE LOUE L'ATTITUDE DE M. DUPLESSIS AU SUJET DU CHOMAGE

Les différentes déclarations publiées dans les journaux concernant les difficultés qui se sont élevées au sujet de la Commission du Chômage m'intéressent particulièrement.

Lorsqu'il s'est agi de former une commission d'enquête échevinale, j'avais suggéré que des représentants du gouvernement provincial de Québec et du gouvernement fédéral fussent ajoutés à la Commission, dans le but de travailler plus efficacement à la recherche de la vérité.



Dr Z. Lesage

La suggestion faite par le président de la Commission échevinale d'enquête de ne pas voter les secours directs pour le mois de juin, n'est pas le remède à une situation déjà troublée volontairement par quelques intéressés.

C'est une loi fédérale qui régit les secours directs, lesquels sont administrés par les municipalités sous la surveillance du gouvernement provincial.

La lettre de l'Auditeur Général du 24 avril dernier, approuvée par le ministre du Travail précise la manière avec laquelle les fonds publics doivent être distribués.

L'honorable Henri-L. Auger, ministre de la Colonisation, pendant plus de 25 ans, vice-président de la St-Vincent de Paul, ex-échevin et ex-leader du conseil de ville de la Cité de Montréal, doit en savoir suffisamment sur les questions qui intéressent les classes pauvres pour ne pas avoir jugé bon d'intervenir dans la rédaction de la lettre de l'auditeur général.

Pour ma part, je crois qu'il est de mon devoir de conseiller à mes collègues de voter les secours directs pour le mois de juin et les mois subséquents, car ce n'est pas le temps de soulever des préjugés ou des passions populaires, alors que la misère est encore grande et que les besoins sont urgents.

De plus j'ajouterais que depuis l'avènement du régime qui gouverne à Québec, Montréal a bénéficié de grands avantages à raison des différentes lois d'ordre social qui ont été passées en chambre, et en particulier par le paiement des arriérés et des sommes dues à la Commission du Chômage, les milliers de pensions payées aux vieillards, sans mentionner les milliers de mère nécessiteuses qui vont profiter des largesses de cette nouvelle loi.

Rétractation d'un député du Manitoba au sujet de la National Breweries Limited

WINNIPEG, 18. — M. H. F. Lawrence, député à l'Assemblée législative du Manitoba pour la circonscription de Saint-Boniface, dans une déclaration qu'il vient de rendre publique a avoué qu'il avait fait erreur lorsqu'il accusa la National Breweries Limited, de Montréal, au cours de la dernière session, de payer de trop bas salaires. M. Lawrence a récemment fait un voyage dans l'est canadien et il a visité la brasserie Dawes, l'une des unités de la National Breweries. Cette dernière a droit de faire affaires dans le Manitoba, mais elle doit vendre son produit à cinq cents de plus la bouteille qu'elle ne le fait localement. Voici la déclaration du député:

"A l'Assemblée législative de ma province, au cours du débat sur la question de la bière, relativement à l'imposition d'une taxe de cinq cents sur la bière importée dans cette province, j'ai affirmé que la Brasserie Dawes de Montréal payait un salaire de 16 cents de l'heure à des femmes et de 21 cents de l'heure à des hommes mariés."

"On m'avisa que cette déclaration était incorrecte. De fait l'on me fournit des renseignements suffisants pour que moi-même je ré-

La loi du chômage étant une loi d'exception, cela ne veut pas dire que ceux qui sont exclus des secours de la Commission du Chômage ne puissent pas être secourus par des sociétés de bienfaisance qui jusqu'à ce jour ont merveilleusement rempli leur mission et qui ne laissent personne souffrir indûment.

En temps normal même avant la crise, il est évident que dans les grandes villes il y eut toujours une foule de sans-travail que la charité publique aidait chrétiennement en tenant compte des conditions particulières de chacun et en se penchant sur la misère humaine avec sollicitude.

Il serait sage d'attendre les conclusions de l'enquête actuellement poursuivie par les autorités provinciales, et j'en profite pour féliciter l'honorable premier ministre de la province de Québec de l'initiative courageuse qu'il a prise de chercher la cause du mal avant d'en appliquer les remèdes.

Zénon LESAGE,

Echevin du quartier St-Jean, Montréal, le 18 mai, 1937.

L'exposition de Paris sera prête le 25

PARIS, 18. — (dép. part.) — Depuis quelques jours, toutes les corporations de métier attachées à l'Exposition, en mettent comme on dit "un bon coup".

Déjà, l'autre dimanche, tout le monde a travaillé. Ce dimanche l'activité a été encore plus intense, et tous les 24,000 ouvriers ont fait preuve d'un excellent esprit de discipline et d'une grande obéissance.

Les résultats ne se sont pas fait attendre.

Depuis quelques jours l'Exposition surgit peu à peu chaque jour, comme par enchantement de derrière les palissades, et de dessous terre. Rien que dans la journée d'aujourd'hui, plus de quatre pavillons régionaux ont été complètement finis.

Bref: au pessimisme des semaines dernières a succédé maintenant l'optimisme. Et l'on pense que, peut-être, plus de cent pavillons pourront être inaugurés le 25 de ce mois, our fixé pour l'ouverture officielle de la grande Exposition.

La journée du 25 s'annonce du reste comme devant donner lieu à des cérémonies très grandioses car les inaugurations des pavillons étrangers se feront avec un appareil extraordinaire.

On commence déjà à constater l'arrivée de nombreux étrangers pour assister à la grande journée.

clame une enquête personnelle. A mon arrivée à Montréal je constatai que ma déclaration quant aux salaires payés était inexacte. De fait après avoir visité la brasserie Dawes je m'aperçus que la femme la moins rémunérée gagnait 30 cents de l'heure et les hommes les moins payés 37 1/2 l'heure, la plupart des employés débutant avec un salaire beaucoup plus élevé.

"Le salaire payé aux femmes est de 30 pour cent plus élevé que celui fixé par la loi du salaire minimum de Québec. De plus je constatai que les dispositions prises en vue du confort, de l'hygiène et du bien-être des employés étaient de tout premier ordre et comparables à n'importe lesquelles dans aucune industrie."

"Si la déclaration que j'ai faite à l'Assemblée législative est de nature à nuire à la National Breweries, je le regrette sincèrement. J'ai bon espoir qu'avec la coopération reçue des autorités de la brasserie et des représentants de la loi du salaire minimum de Québec, et avec les explications susdites il sera possible de développer des relations plus amicales entre les provinces en rapport avec le commerce interprovincial."

Réjeanne Dupré paraît assurée de la victoire

Il en est de même pour André Beauchamp, qui semble assuré de la deuxième place.—Le bulletin de vote n'est maintenant valide que pour la cinquième élimination, laquelle s'annonce très fructueuse.

QUATRIEME ELIMINATION

Voici les noms des six premiers concurrents, à date:

1ère—Réjeanne Dupré	925 votes
2e —André Beauchamp	506 "
3e —Fernande Leathead	111 "
4e —Claude Lefebvre	95 "
5e —Gérard Jacques	46 "
6e —André Brouillette	36 "

Ce classement, toutefois, peut être totalement transformé d'ici minuit, jeudi le 20 mai.

CINQUIEME ELIMINATION

C'est hier que commençait la cinquième élimination de notre grand concours de beauté pour enfants âgés de 6 mois à deux ans et les trois vainqueurs recevront, le premier, \$50, le second, \$25 et le troisième \$15. Les concurrents ont été divisés, au hasard, en six équipes. Chacune de ces équipes est appelée à subir une élimination par laquelle six enfants seront choisis et auront droit de participer à l'élimination finale mettant en présence 36 concurrents.

Le public est appelé à voter pour l'enfant qu'il trouve le plus beau parmi ceux dont les photos ont été publiées hier et dont on peut voir la liste des noms plus bas.

Un coupon paraît en page 2 et un autre paraîtra tous les jours, jusqu'à lundi compris, mais les photos ne seront pas publiées de nouveau.

Les six enfants ayant reçu le plus grand nombre de votes auront droit de participer à l'élimination finale. Les votes seront acceptés jusqu'au jeudi soir, à minuit, de la semaine suivant le début de l'élimination. Conséquemment, pour la présente élimination, tous les votes devront nous parvenir avant minuit, jeudi, le 27 mai.

Il est bien entendu que l'on peut envoyer plusieurs bulletins de vote dans la même enveloppe. Plusieurs personnes dans la même famille peuvent voter, en autant qu'elles le font sur des bulletins individuels. L'on peut voter chaque jour et faire parvenir les votes immédiatement ou plus tard.

Voici la liste des concurrents de la 5e élimination:

BRODEUR, Claudette, 10 mois, St-Denis-sur-Richelieu, comté de St-Hyacinthe.
 BELAND, Pierrette, 19 mois, 4565A, St-Laurent, Montréal.
 BEAUDOIN, Laval, 16 mois, 351, rue St-Paul, Québec.
 BOULET, Marie-Paule, 2 ans, 126, rue St-Jean-Baptiste, Pte-aux-Trembles.
 CHAMPAGNE, Maurice Beaupré, 1 an, 6013, rue d'Aragon, Montréal.
 CADOTTE, Ghislaine, 15 mois, 5015, rue Rivard, Montréal.
 CREVIER, Jeannine, 10 mois, 5196, rue Notre-Dame ouest, Montréal.
 DESJARDINS, Yvette, 6 1-2 mois, 8, Deuxième rue, Québec.
 DULUDE, Denise, 13 mois, 5034, rue Bréboeuf, Montréal.
 DENIS, Jules, 7 1-2 mois, 48 1-2, rue St-Dominique, Québec.
 DURAND, Guy, 14 mois, 5500, Trans-Island, Montréal.
 DURNIN, Thérèse, 16 mois, 9566, rue Du Buisson, Montréal.
 EMOND, Thérèse et Monique, 2 ans, 126, rue Principale, St-Laurent.
 GUENETTE, Pierre, 9 mois, 7197, rue Garnier, Montréal.
 HARTON, André, 13 mois, 6281, rue Christophe-Colomb, Montréal.
 LEGER, Jean-Paul, 10 mois, 2135, rue Kimberley, Montréal.
 LACAILLE, Ninette, 8 mois, 189, rue Vinet, Montréal.
 LEFEBVRE, Denise, 11 mois, 5254, avenue Saranac, N.-de-G., Montréal.
 LAFLAMME, Régent, 17 mois, 3274, rue Bélair, St-Michel, co. de Laval.
 LAMOUREUX, Huguette, 2 ans, 2053, rue Desery, Montréal.
 LANDRY, Jacqueline, 23 mois, Sainte-Foy, Québec.
 LARIN, Gilles, 1 an, 10921, rue St-Vital, Montréal-Nord.
 MASSE, Andrée, 6 mois, 252, rue Lebeau, Saint-Jérôme.
 MICHAUD, Thérèse, 2 ans, 138, rue Turgeon, Montréal.
 MOISAN, Jean-Claude, 9 mois, 1066, rue Saint-Valier, Québec.
 MYRE, Paul-Emile, 17 mois, 3868, rue Mentana, Montréal.
 NOLIN, Colette, 2 ans, St-David, comté de Lévis, Québec.
 NORMANDEAU, Patricia, 16 mois, 3242, rue Lachevrotière, Québec.
 PHARAND, Charles-Henri, 14 mois, 7535, rue Drolet, Montréal.
 QUELCH, Andrée, 2 ans, 4420, rue Delorimier, Montréal.
 ROY, Suzanne, 2 ans, 1487, rue Aird, Montréal.
 REEVES, Roland, 15 mois, 8920, rue Foucher, Montréal.
 SAINT-JEAN, Micheline, 14 mois, 2057, rue Valois, Montréal.
 TRAHAN, Alain, 18 mois, 6870, rue Iberville, Montréal.
 TARDIF, Louis, 2 ans, Saint-David, comté de Lévis, Québec.
 TREPANIER, Lise, 2 ans, 11, rue Virginie, Ste-Thérèse de Blainville.
 VINCENT, Claude, 8 1-2 mois, 23, rue Clémenceau, Sherbrooke.

L'homme de demain n'aura que 12 dents

TORONTO, 18. — D'ici un million d'années, d'après le Dr Charles-A. Sweet, d'Oakland, Californie, les hommes n'auront plus que douze dents. Il a fait cette prédiction devant le congrès des dentistes d'Ontario, se basant sur le fait que l'homme préhistorique avait plus de dents que l'homme moderne.

Congrès des Chevaliers de Colomb à Granby le 23

Plusieurs centaines de représentants des divers conseils de la province de Québec de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Ludger Faguy, député d'Etat, prendront part au grand congrès provincial qui sera tenu à Granby dimanche, le 23 mai, annonce M. Ubald Fortin, député de district.

Dimanche matin, le congrès s'ouvrira à 7 h. 30 du matin par le rassemblement aux salles des Chevaliers de Colomb. A 7 h. 45, les délégués et les membres se rendront à l'église Sainte-Famille où ils assisteront à la messe de 8 heures.

A 9 h. 30, le maire J.-H. Leclerc souhaitera la bienvenue à tous les congressistes qui viendront de tous les districts de la province. A 10 h., la première séance aura lieu à l'hôtel de ville.

La deuxième séance aura lieu à l'hôtel de ville à 2 h. Simultanément, une réception sera faite aux dames. Le dernier événement de la soirée sera le grand banquet dans la salle de l'église Ste-Famille.

L'on compte sur la présence de plusieurs personnages importants, notamment Son Excellence Mgr Desmarais, de St-Hyacinthe; l'hon. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries et M. Fabio Monet, ainsi qu'un grand nombre d'autres invités.

Orateurs à la fête de Dollard lundi prochain

A la manifestation traditionnelle en l'honneur de Dollard des Ormeaux, lundi prochain, au Parc Lafontaine, de jeunes orateurs rappelleront le fait d'armes du Long Sault, d'autres exalteront le patriotisme chrétien du héros de 1660 et en exposeront les leçons pratiques que la jeunesse peut en tirer.

M. A. Neveu, élève du Plateau, traitera du sacrifice de Dollard et de ses compagnons pour sauver la colonie naissante. M. André Ducharme, du collège Jean de Brébeuf, exposera la pratique du patriotisme et M. Roger Duhamel parlera de la fécondité du sacrifice. M. Armand Godin, président du comité régional de Montréal de l'A.C.J.C., présentera les orateurs.

La cérémonie du Parc Lafontaine sous la présidence de Mgr Chaumont, directeur de l'action catholique dans le diocèse de Montréal, commencera à 3 heures précises.

Les corps de cadets des écoles Champs-Élysées, Dollard, Brébeuf, St-Stanislas, St-Arsène, Adélard Languevin, le Plateau, de l'Académie Richard, de Verdun, le nouveau corps de gymnastes du patronage Jean le Prévoist, les brigades de sécurité des écoles et la fanfare du Mont St-Antoine défilent par les rues Duployé, Sherbrooke, Parc Lafontaine, Rachel et le chemin longeant le monument Dollard où ils rendront hommage au héros du Long Sault.

LE PROCES CHOQUETTE

Le jury sera-t-il mis au courant des déclarations de Choquette à la police?

Le jeune homme accuse d'abord deux de ses amis mais ensuite se dit coupable.

Le procès de Gaétan Choquette, accusé du meurtre de Mme Vve Henri Brosseau s'est poursuivi, hier, par l'audition des nombreux témoins. Des incidents relatifs aux déclarations faites par l'accusé ont, à plusieurs reprises, été soulevés par la défense.

Tout d'abord M. Sauriol qui avait déposé la veille a été entendu pour expliquer les conditions dans lesquelles se trouvait le cadavre lors de sa découverte par lui et le docteur Chevrier. Il précise que la victime couchée sur le côté était bien couverte par le drap du dessus jusqu'à l'épaule. Il explique que s'il toucha le cadavre, c'est que le docteur le lui demanda en disant: "Touchez-le donc. Je viens de dehors, j'ai les mains froides et il me paraît chaud".

M. JOSEPH BOUTHILLIER

On passe maintenant aux événements du mardi avec la déposition de M. Joseph Bouthillier, marchand général de St-Hubert. En effet on apprend que c'est chez lui que, vers 3 heures et demie ou 4 heures, Choquette accompagné de M. Joseph Patenaude entrèrent et se firent servir une bouteille de bière dont M. Patenaude payait le prix. Le témoin donna deux verres que Patenaude remplit et il vit celui-ci verser une petite quantité d'alcool dans le verre de Choquette, alors qu'il était encore à demi rempli de bière. Ils ne demeurèrent pas plus d'un quart d'heure dans l'établissement du témoin. Celui-ci n'entendit pas leur conversation. C'était la première fois qu'il servait de la bière à Choquette. A leur départ ils étaient sobres.

Julien Bouthillier, le fils du précédent, confirme cette déposition. Il ajoute, toutefois, qu'il sortit sur

sa porte et vit Patenaude et Choquette se diriger vers la maison de Sauriol, à 5 arpents de là. Ils marchaient bien droit.

JOSEPH PATENAUDE

Le témoignage de Joseph Patenaude, de St-Hyacinthe, était at-



JOSEPH PATENAUDE

tendu avec impatience, car on n'ignore pas que c'est lui qui procéda à l'arrestation de Choquette, ou, du moins, le retint à St-Hubert et

(Suite à la page 17)

Jarry & Frère

6460 ST-LAURENT

CRéscant 3141

VENDEURS DE FORDS

ENEZ NOUS VOIR pour votre achat d'automobile neuve, ainsi que pour votre

AUTO USAGÉ

Nous avons toujours en main ce qu'il vous faut

SPECIAUX CETTE SEMAINE

1935 Ford Tudor \$425 1931 Buick Coach \$275
 1936 Terraplane \$750 1936 Ford Tudor 575

GRAND ASSORTIMENT DE CAMIONS USAGÉS

A DES PRIX D'OCCASIONS

• OUVERT LE SOIR •

TERRAIN: ANGLE BEAUBIEN ET ST-LAURENT

"L'Oeil Magique"

ouvre et referme les portes de la Pharmacie Montréal comme par enchantement.

Attraction jamais vue au Canada

HARBOUR
7251

PHARMACIE MONTRÉAL

* LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE *

VEND MEILLEUR MARCHÉ

SERVICE JOUR ET NUIT DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Pour maux de tête, névralgie, rhumatismes, rhumes, grippe

EMPLOYEZ LES CAPSULES "U-NO"

4 grandeurs: .25, .60, \$1 et \$2

AGRICULTURE -:- COLONISATION -:- TOURISME

MOYEN DE COMBATTRE LES VERS OU LARVES DE CHOUX

La larve de la mouche du chou attaque les choux, les choux-fleurs, les navets et les radis. L'insecte adulte, qui est une mouche à deux ailes, pond ses oeufs sur les tiges des choux vers l'époque où le premier d'Europe entre en fleurs au printemps. On peut combattre cet insecte au moyen de sublimé corrosif que l'on trouve chez la plupart des grainetiers. Ce sublimé se dilue dans l'eau à raison d'une once par dix gallons d'eau. La solution s'appliquait beaucoup lorsqu'elle vient en contact avec des substances métalliques; il ne faut jamais le mettre dans des contenants de métal, soit pour le mélanger ou pour le distribuer. Il faut se servir de récipients de verre, de grès ou de bois. C'est là un détail très important.

Deux ou trois jours après la plantation des plants de choux ou de choux-fleurs dans le champ, on verse la solution sur la tige et autour de la base de chaque plante, à raison d'une demi-tasse par plante. Il faut avoir soin de mouiller parfaitement les tiges ainsi que la terre immédiatement autour de la base. On fait deux autres applications, la deuxième sept jours après la première et la troisième sept jours plus tard, au total trois applications. Il est très important que la première application soit faite de bonne heure, car le succès du traitement dépend principalement de ce point.

En ce qui concerne les radis, la solution doit être versée sur les jeunes plantes environ trois jours après qu'elles lèvent, et une deuxième application se fait une semaine plus tard. Il ne faut pas arroser les radis de cette solution vers le moment où l'on doit les manger, car ce serait une pratique dangereuse. Le sublimé corrosif est en effet un poison violent pour les êtres humains et les animaux, et l'on doit prendre les plus grandes précautions quand on s'en sert.

Un moyen bien simple d'éloigner les chiens

Arrosez les fleurs et les arbustes avec une solution diluée de sulfate de nicotine et les chiens et les chats n'y toucheront pas. La solution est sans danger, mais l'odeur qu'elle exhale est répugnante pour ces animaux, même lorsqu'elle est appliquée en si petite quantité que les êtres humains ne s'aperçoivent pas de sa présence.

On peut acheter du sulfate de nicotine chez tous les grainetiers ou les pharmaciens et l'employer à raison d'une demi-cuillerée à thé par gallon d'eau. La pulvérisation s'évapore et doit être renouvelée après les pluies, on environ tous les quinze jours par un temps ordinaire.

TOURISME

Les auberges de la jeunesse

L'idée a été lancée, elle a pris corps, elle est devenue une réalité! La province de Québec aura ses "Auberges de la Jeunesse" suivant en cela l'exemple de la France et des autres pays européens.

Ces auberges de la jeunesse sont de modestes hôtelleries où les jeunes voyageurs, jeunes hommes ou jeunes filles, piétons, cyclistes, automobilistes ont un gîte à un prix modique et sont assurés en même temps de trouver dans ces maisons hospitalières, l'entourage, le milieu, tout à fait souhaitables pour des jeunes gens, toujours exposés aux mille tentations de la route, aux embûches de toutes sortes.

Les initiateurs de cette nouvelle organisation de jeunesse ont exposé le but des auberges de la jeunesse: "Faciliter aux jeunes la connaissance de leur pays. S'ils le connaissent, ils l'aiment. Leur don-

Conditions des cultures

QUEBEC. — Le Bureau des Statistiques, Section agricole, présente aujourd'hui son premier rapport de la saison sur les cultures et sur les récoltes. D'autres rapports seront publiés aux dates suivantes: 8 juin, 9 juillet, 9 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 18 novembre, 9 décembre 1937 et le 21 janvier 1938.

REMARQUES SUR L'ETAT DES CULTURES

Sommaire pour la province: Le printemps a été généralement aussi à bonne heure que l'an dernier. A la fin d'avril, les travaux des champs commencent en quelques endroits, cependant qu'un très petit nombre de cultivateurs avaient commencé. Les pluies fréquentes que nous avons eues à l'automne, suivies de grands froids, ont fait geler la terre profondément, avec le résultat qu'un fort pourcentage des prairies a été détruit. La Vallée du Richelieu et la région de Montréal semblent avoir été les plus éprouvées. Actuellement les jeunes plants semblent souffrir de la sécheresse du sol. Quelques jours de pluies amélioreraient beaucoup les conditions des prairies et des pâturages. Les projets d'ensemencement au 30 avril indiquent une légère augmentation pour le blé, l'avoine, l'orge, les grains mélangés et les pommes de terre et une diminution pour le seigle et le lin.

Projets d'ensemencement: Au 30 avril, les correspondants agricoles rapportent que les cultivateurs se proposent d'ensemencer les superficies suivantes. (Les chiffres de 1936 sont donnés entre parenthèses): Blé 57,000 (56,300) acres; avoine 1,690,500 (1,690,000) acres; orge 157,000 (153,900) acres; seigle 6,200 (6,300) acres; lin 2,800 (2,900) acres à grains mélangés 129,400 (127,800) acres; pommes de terre 132,800 (131,200) acres.

NOTE: Il est important que les projets d'ensemencement énumérés ne soient pas mal interprétés. Ils ne sont qu'une indication de ce que les cultivateurs se proposent d'ensemencer au 1er mai. La superficie qui sera ensemencée peut varier, les plans actuels peuvent être modifiés par plusieurs considérations ultérieures, telles que la température, l'état du sol, le coût des grains de semence, etc. Il ne faut pas s'attendre à ce que la prochaine estimation des emblavures soient en comparaison directe avec les emblavures projetées.

● En 1936, le Canada a exporté sur l'Argentine 3096 tonnes métriques de semence certifiée de pommes de terre. Une tonne métrique équivaut à 2,205 livres.

● Depuis le développement de sa colonisation, la Palestine est montée rapidement au deuxième rang parmi les grands exportateurs d'agrumes (fruits du genre citrins) du monde.

CHOISIR LA GRAINE DE PELOUSE SUIVANT LES CONDITIONS

Tout le monde désire avoir une belle pelouse, mais on n'y arrive pas toujours. Le succès ne s'obtient qu'en suivant certains principes essentiels. Il faut d'abord choisir un sol où l'herbe se plaise, l'aplanir, le niveler, l'améliorer et le fertiliser. Il faut ensuite choisir une bonne herbe à gazon, prendre de la graine de semence ayant une bonne vitalité, la distribuer également et la recouvrir d'une légère couverture de terre; enfin, il faut maintenir en tout temps la fertilité du sol et tondre l'herbe à intervalles réguliers. Aucune de ces règles ne doit être négligée.

Le Service des plantes fourragères de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, étudie le problème des herbes à gazon depuis 1925, et la Division fédérale des semences a développé la production de graine d'herbe à gazon, de concert avec les Ministères provinciaux de l'Agriculture. Des essais d'herbes à gazon pour les pelouses des terrains de golf ont été conduits à Royal York Turf Garden, Toronto, et il en a été fait rapport par un agent de l'Association des Clubs de golf des Etats-Unis. On peut obtenir des renseignements spéciaux à ce sujet en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'herbe que l'on choisit pour les pelouses doit pouvoir s'accommoder des conditions de sol et de climat. Le pâturin bleu du Kentucky (ou pâturin des prés) est la variété régulière pour les sols bien pourvus de chaux et de principes fertilisants, mais comme sa première pousse est assez lente, on recommande une livre de graine d'agrostide brune (Brown-top) par quatre livres de pâturin du Kentucky (pâturin des prés). Ceux qui le désirent peuvent ajouter 2 onces de trèfle blanc à ce mélange, que l'on sème à raison de 3 livres par 1,000 pieds carrés de pelouse. On recommande l'agrostide brune ou coloniale pour les sols acides, qui sont nombreux dans l'Est du Canada; cette agrostide, semée seule à raison de 2 livres par 1,000 pieds carrés de pelouse, donne un superbe gazon fin d'une texture uniforme et d'une couleur vert foncé. L'agrostide veloutée (Velvet Bend), appelée la "Reine des herbes à gazon" donne le plus fin gazon de tous, mais la graine est plus coûteuse et l'approvisionnement en est limité. L'agrostide traçante du Nouveau-Brunswick est la meilleure variété pour les pelouses de golf et pour les deux de boules, les courts de tennis et les champs d'aviation.

Quand on achète de la graine de gazon de pelouse et de sport, on devrait toujours demander la qualité No 1, qui a la meilleure faculté germinative de toutes et qui contient le moins de mauvaises herbes dangereuses. Les mélanges d'agrostide brune (Brown-top) ou agrostide coloniale de l'île du P.E., d'agrostide veloutée et l'agrostide traçante du Nouveau-Brunswick, sont inspectés dans le champ, et la graine est plombée officiellement en sacs de 10, 50 et 75 livres sur des étiquettes de certificats, indiquant l'origine, la variété et la catégorie de la semence.

La guerre contre la pyrale du maïs

La Loi de la Protection des Plantes ayant été dernièrement amendée par le ministère provincial de l'Agriculture, ceux qui cultivent du blé d'Inde sont donc priés de prendre note que les comtés de St-Maurice et de Drummond, ainsi que la partie du comté de Nicolet située à l'ouest de la rivière Bécancour, sont maintenant compris dans la zone de la quarantaine contre la

DE L'ACTION

LA COLONISATION ET LE RESPECT DU DIMANCHE

Extrait d'une causerie, à l'occasion de la semaine de propagande pour le respect du dimanche:

Il est temps que nous rebroussions chemin et que nous retournions docilement dans le sentier que nous avons tracé si droit, nos aïeux. Et ce n'est que par l'effort de tous et de chacun que nous réussirons.

A moins que tous nos corps dirigeants ne s'entendent dans un commun effort pour effectuer sans délai le redressement moral qui s'impose chez nous, il est à craindre que notre système démocratique n'ait vécu.

Le temps de faire des discours est passé, l'heure est à l'action. Il faut faire une éducation nationale qui détermine les responsabilités que chacun des individus et chacun de nos corps publics, quelque minime qu'il soit, est appelé à porter.

Le journalier sur la rue, le petit marchand dans sa boutique, le petit artisan dans son atelier, l'industriel dans ses bureaux, le professionnel, le manufacturier, tout corps public doit assumer la part de responsabilité qui lui incombe.

Il faut que nous admettions une fois pour de bon que chacun doit porter sa part du fardeau et que le gouvernement n'est pas la vache à lait de tout le peuple.

C'est en ce sens que nos hommes publics, appuyés de tous nos éducateurs, doivent diriger leur prédication chrétienne et sociale.

Tous et chacun de nous devons appuyer, selon nos moyens, toute campagne de nature à faire le bien. La méditation du dimanche nous en convaincra et nous fera voir

qu'il nous faut, sans tarder, secourir la classe de notre société qui en a le plus besoin: les chômeurs. Condamnés à l'oisiveté par la force des circonstances, ils ont perdu tout idéal de vie.

Il importe à tous d'aviser aux moyens à prendre pour leur trouver du travail afin qu'ils puissent, eux aussi, s'acquitter de leur devoir quotidien: gagner leur pain.

Et si nous poussons plus loin la méditation du dimanche, il nous viendrait à l'esprit qu'il n'y a qu'un moyen efficace pour faire travailler nos chômeurs: la colonisation de la terre canadienne.

Nous ferons oeuvre morale et sociale le jour où, concertant nos efforts, nous réussirons à effectuer le retour à la terre de tous nos cultivateurs et de leurs fils, attirés vers les villes au cours de la dernière décennie.

Le jour où nous aurons contribué, par une propagande appuyée sur des convictions solides, à retenir sur la terre, en leur en facilitant l'établissement, tous nos fils de cultivateurs qui n'ont pas les moyens de le faire par eux-mêmes, nous aurons fait oeuvre nationale au plus haut point.

Lorsque nous aurons agrandi notre patrie canadienne; lorsque nous aurons marché dans le sentier tracé par nos pères, nous aurons fait oeuvre chrétienne.

Si nous avons la volonté d'accomplir notre devoir, nous aurons bien mérité de nos fils.

Comme toujours, notre patrie continuera de fournir des apôtres qui auront la mission d'agrandir le règne de Dieu sur la terre d'Amérique.

Les autorités recommandent l'élevage des poussins

Il est bien évident aujourd'hui que la fermeté du marché aux oeufs, plus spécialement dans l'Est du Canada, est due non seulement à la production décroissante, mais aussi à la liquidation continuelle des basses-cours et des poules pondeuses qui s'est produite en ces trois derniers mois, disent les fonctionnaires des services des Volailles du ministère fédéral de l'Agriculture. Dans l'Ontario et dans le Québec, il y a lieu de croire que le nombre de poules pondeuses est maintenant inférieur au chiffre normal. Il n'y a pas eu de très forte liquidation à une époque quelconque, mais un mouvement régulier d'une semaine à l'autre, pendant une longue période et qui a enlevé beaucoup plus de milliers d'oiseaux qu'on ne l'admet généralement.

Cet état de choses, joint à la réduction constatée dans les achats de poussins, cause une grande inquiétude; on se demande s'il n'y aura pas un manque d'oeufs l'automne prochain. On croit maintenant que les oeufs seront rares de septembre à janvier et que les aviculteurs feront bien de faire en sorte que leurs poules pondent à cette époque. Certaines autorités conseillent aux producteurs d'élever autant de poussins qu'ils peuvent le faire ce printemps. Le coût des aliments est assez élevé à l'heure actuelle, les prix de tous

les articles montent, et il est raisonnable de croire que lorsque les conditions s'ajusteront, les prix des oeufs et des volailles remonteront également.

Dans les centres de l'Est, les cours des oeufs sont maintenant de 2 ou 3 sous supérieurs à ceux de la période correspondante l'année dernière, et comme les prix des aliments ont baissé dernièrement, les prix des oeufs et des aliments tendent à se mettre en ligne.

La situation en ce qui concerne les volailles n'est pas aussi alarmante que pour les oeufs, mais il y a lieu de croire que les prévisions sont très favorables, spécialement pour les poulets, en raison de la hausse de prix qui s'est produite sur toutes les autres catégories de viande. Jamais encore, depuis bien des années, les exportations de volailles du Canada n'ont été aussi fortes que cette année.

L'industrie en Angleterre est en général dans un état florissant, et quand les temps sont prospères, il se mange beaucoup de volailles. Pour satisfaire cette demande il faut élever des poussins, et l'Angleterre compte sur le Canada pour lui fournir une plus grande quantité de volailles de consommation. Ce n'est pas rien qu'un Canada que les aliments se vendent cher. Il en est de même dans tous les autres pays, et les aviculteurs de l'Angleterre, en souffrent encore plus que ceux de l'Amérique, de sorte que les prévisions pour le Canada en ce qui concerne le marché aux volailles devraient être encore plus brillantes en 1937 qu'en 1936.

Disons ici qu'un wagon expédié pour l'exportation dernièrement contenait que des volailles nourries au lait, 550 caisses de Nourries au lait A et 150 caisses de Nourries au lait B; c'est là une preuve éclatante de la qualité supérieure des volailles canadiennes.

La vérité souffre, mais elle ne périt pas. — St. Thérèse.

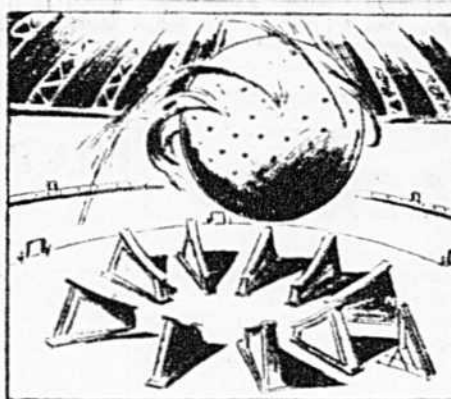
Alphonse LOISELLE.

BRICK BRADFORD —

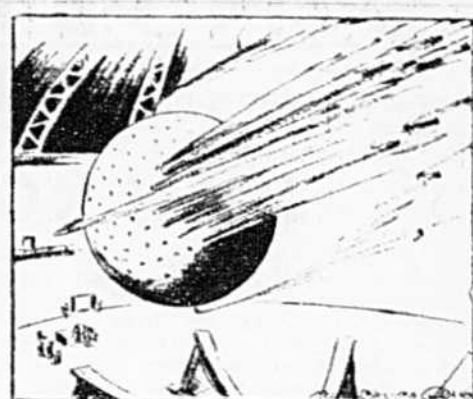
— Perdu dans un atome! —

La sphère rapetissant à com-
mencé son extraor-
dinaire voyage,
avec Brick et le Dr
Kopak aux
contrôles.

tourne le télescope vers la
table, Brick... Nous allons
voltiger au-dessus du sol!



La sphère, maintenant beaucoup
plus petite que les piliers qui la
soutenaient, tourne sur elle-même
à une grande vitesse.



Pour ensuite plonger vers la table
sur laquelle repose le sol... sa
destination.

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

Mam'zelle malakoff

Par
MARIO
DULIANI

No 29 (Suite)

D'ailleurs, maintenant, nous
avons quelqu'un qui vient tous les
matins à l'ouverture, et tous les
soirs à neuf heures et demie pour
la fermeture, monter et baisser le
rideau de fer. C'était trop dur
pour nous...

Pendant qu'elle parlait elle se
re-faisait une beauté devant son
petit miroir.

Nous avons quelqu'un? de-
manda Clara. Qui ça?

Caruso! répondit Lulu toute
à son affaire. Le chasseur du Cer-
cle de la rue d'Antin... C'est un
brave type... Il nous achète des
cigares pour ses clients. Ah! n'ou-
bliez pas l'électricité... et les deux
cadenas à l'extérieur... Et sur-
tout fermez le compteur à gaz,
sinon c'est moi qui me ferais ag-
grié lundi matin... Ah! encore une
recommandation... On donne à
Caruso un paquet de cigarettes
marijuana pour son travail... J'ou-
blais encore... Si un certain M.
Rossier, dentiste, voulait me par-
ler... dites-lui que je suis morte!
Mais si par contre le Dr Sylvain
m'appelle au téléphone... Ah! à
celui-là... dites-lui que je l'appel-
lerai demain à la Clinique...

Comme elle allait sortir, après
ces ultimes recommandations, elle
se trouva nez à nez avec un jeune
homme, à l'aspect posé et calme,
qui portait la livrée des chasseurs
du Cercle. C'était le fameux Ca-
ruso, qui salua d'un Bonsoir Mam'-
zelle! très respectueux.

Vous, Caruso?... s'alarme
Lulu. Il est donc déjà neuf heures
et demie?

Non, non! s'empresse de la
rassurer le jeune homme. Il est à
peine neuf heures et quart. Je ne
viens pas pour la fermeture main-
tenant... mais pour mes cigarettes...

C'était une opération longue et
compliquée, car Caruso achetait
tousjours différentes qualités de ci-
gares pour les membres du Cercle.
Lulu n'avait pas le temps de s'oc-
cuper de cela. Elle était trop pres-
sée. Aussitôt elle se tourna vers
Clara:

Ecoutez donc Mam'zelle, fit-
elle. Donnez à notre cher petit Ca-
ruso, ce qu'il désire... même la
boutique s'il le veut... et inscri-
vez le montant de ses achats sur le
carnet rouge qu'il y a dans le ti-
roir de droite... Nous lui faisons
crédit, car il paye à la fin de cha-
que mois...

Comme Caruso regardait étonné,
Clara, qui souriait heureuse de tous
ces événements imprévus, Lulu crut
bon d'expliquer:

C'est Mademoiselle qui va fer-
mer ce soir... Faites bien atten-
tion à tout, mon petit Caruso...
Je me recommande à vous!...

Puis, arrivée sur la porte, elle
lança à Clara:

Merci Mam'zelle Clara...
Lundi, je vous dirai encore mes
remerciements, en détail...

Et elle sortit en criant plu-
sieurs fois: Au revoir! Au revoir!...
qui retentirent dans le silence de la
rue, tandis qu'elle esquissait un pas
de danse sur le trottoir.

Caruso fixa de nouveau Clara.
Puis, se sentant un peu intimidé,
il observa:

— Je ne savais pas qu'il y avait
une nouvelle demoiselle ici...

Dans son esprit, en effet, Clara
était une nouvelle vendeuse.

Clara s'amusa beaucoup de cette
méprise, et elle eut garde de la dis-
siper.

— Mais oui... dit-elle au con-
traire. Et c'est la nouvelle qui fer-
me ce soir...

Caruso avait envie d'adresser à
la jeune fille un compliment. Il en
retourna deux ou trois dans sa
tête, mais s'aperçut qu'ils ne don-
naient rien de bon. Alors, il s'oc-
cupa de ses achats. Il consulta un
bout de papier froissé qu'il tenait
à la main et commença:

— Voulez-vous me donner trente
"Henry Clay"?

Clara crut comprendre. Mais,
par plus de précaution, elle deman-
da:

— Ce sont des cigarettes... n'est-
ce pas?... Et elle jeta un regard
éperdu sur le vaste inventaire de
boîtes de toutes sortes, qui dres-
saient leur savant échafaudage
derrière elle.

Caruso vint à son secours:

— Ils sont là-haut, indiqua-t-il de
la main. Clara les retrouva dans
le rayon à portée de sa main, et
les tendit au chasseur qui poursui-
vit en consultant sa liste; et en
donnant des indications:

— Et puis... dix Havanes... Là
à droite... un peu plus haut...
C'est cela! Et puis vingt Diploma-
tes... Non! Non! Pas là. Tout
à fait de l'autre côté... C'est très
bien!

Clara, satisfaite de son intelli-
gent apprentissage, tout en ran-
geant les cigarettes dans un papier,
demanda, en souriant malicieuse-
ment:

— Excusez-moi... Pourquoi se
moquet-on de vous, en vous ap-
pelant Caruso?

— Mais c'est mon vrai nom, ré-
pondit le chasseur. Je m'appelle ré-
ellement Caruso...

— Comme le ténor? demanda
Clara qui avait fini de faire son
paquet.

— Mais oui, répliqua Caruso pre-
nant dans la poche postérieure de
ses pantalons un gros portefeuille
rempli de papiers, dont il sor-
tit une carte de visite, qu'il pré-
senta à la jeune fille avec une ex-
pression de fierté. Voyez vous-
même...

Clara lut à haute voix:

"Caruso-Tessier... Voir l'expli-
cation au dos..." Étonnée, elle de-
manda:

— Qu'est-ce que cela veut dire?

Caruso prit un air important.

— C'est ma carte, dit-il, et l'ex-
plication est au dos... Je vais
vous dire pourquoi j'ai fait cela.

Tout le monde me posait la même
question... Comme j'en avais mar-
re de répéter toujours la même
chose... je l'ai fait imprimer sur
ma carte... C'est plus pratique.

Clara, remplie de curiosité, re-
tourna la carte, et lut à haute
voix:

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

AUX MENAGERES

Les pommes de terre se pèlent
facilement et sans qu'il y ait de
perte en les grattant avec un mor-
ceau neuf de laine d'acier.

De belles fêtes à Granby en juin

Les anciens élèves du Collège du
Sacré-Coeur de Granby se prépa-
rent à fêter dignement les noces
d'argent de leur Alma Mater. Ces
célébrations se dérouleront les 19
et 20 juin prochains.

En voici le programme. Samedi
le 19 juin: 8 h. 30 p.m. — Visite
des classes du Collège; 8 h. 30 p.
m., Soirée récréative.

Dimanche 20 juin: 10 h. a.m. —
Réception à l'hôtel de ville; 10 h.
45 a.m., plantation de l'arbre du
souvenir; 11 h. a.m., messe à l'é-
glise Notre-Dame; 12 h. a.m., pho-
tographie et banquet; 2 h. p.m.,
visite de l'école du Christ-Roi et
du Mont-Sacré-Coeur; 4 h. p.m.,
Réunion libre au Collège; 8 h. 15
p.m., soirée récréative pour les pa-
rents des élèves anciens et actuels
à la salle Notre-Dame.

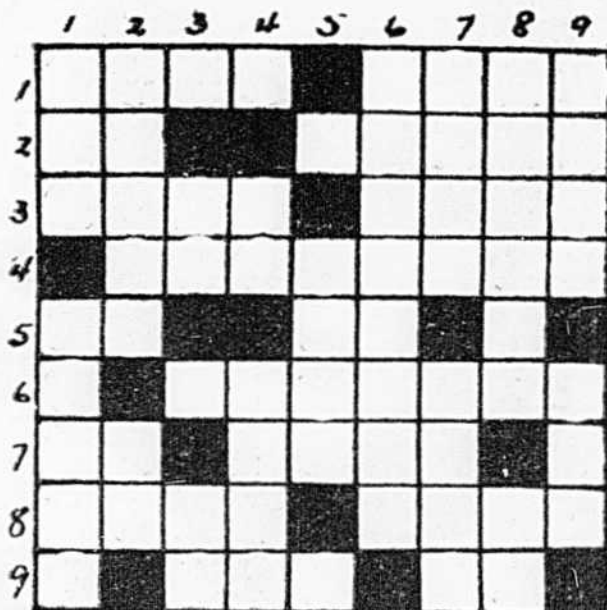
Le Collège de Granby est dirigé
par les Frères du Sacré-Coeur. Le
R. F. Bruno en a été le directeur-
fondateur. Le supérieur actuel est
le R. F. Gérard, S.C.

Les anciens élèves de cette in-
stitution qui n'ont pas encore com-
munié avec le Comité des An-
ciens (50, rue Saint-Joseph, Gran-
by) sont priés de le faire sans
tarder.

Ce qu'il y a de plus embarrassant,
quand on n'est pas né riche,
c'est d'être né fier. — Vauvenargues

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solu-
tion paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE K. No 7

HORIZONTALEMENT

- 1-Membrane qui recouvre le
corps de l'homme et de beau-
coup d'animaux. Chez les an-
ciens, voiture à deux roues, pour
les combats, les jeux.
- 2-Note de la gamme. Espace, en-
droit qu'occupe une personne,
une chose.
- 3-Coupé près de la peau. Titre lé-
gal de l'or et de l'argent.
- 4-Qui habitent le globe terrestre.
- 5-Face du dé marqué d'un seul
point. Altesse Royale (abrév.).
- 6-Ville du Canada sur le lac On-
tario.
- 7-Coup de baguettes donné sur le
tambour. Pont de Paris, qui unit
le Champ-de-Mars à la rive de
la Seine.
- 8-Que nous apportons en naissant.
Paysage.
- 9-Affaiblir. Note de la gamme.

VERTICALEMENT

- 1-Sans mélange, non altéré. Lieu
où l'on peut se mettre à couvert.

- 2-Nations organisées, soumises à
un gouvernement. — Année.
- 3-Soi, à soi. Qui n'est pas vêtu.
- 4-Conjugaison de verbe. Genre
de gros oiseaux palmipèdes.
- 5-Qui n'est pas commun.
- 6-Trompette à son aigu et pec-
cani (pluri.).
- 7-Bruni, bronzé. Naturel, ingénu,
sans artifice.
- 8-Plante vénéneuse, de la famille
des renonculacées à haute tige.
Adjectif possessif.
- 9-Titres de plusieurs officiers, ou
dignitaires de l'empire turc. En
étant si l'on ôte.

Ex-député en fonctions

TORONTO, 18. — M. E. J.
Young, ancien député libéral pour
le comté de Weyburn, assumera
dés demain ses fonctions comme
président de la Commission du
Travail et de l'Industrie de l'Onta-
rio.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE K. No 6

SPECTACLES et CONCERTS

NOS BIOGRAPHIES

JEAN ROGERS

D'une beauté naturelle remarquable, Jean Rogers est une des jeunes artistes des studios Universal sur lesquelles l'on fonde de grands espoirs. On l'a vue jusqu'ici, presque exclusivement dans des films en série, mais on la prépare actuellement à des rôles beaucoup plus importants dans des productions également importantes.

Mlle Rogers, qui est née à Belmont, Mass., le 25 mars 1916, reçut

l'art. Ses talents artistiques comprenaient la peinture à l'huile, la musique et la caricature.

Après avoir joué dans "Eight Girls in a Boat", Jean fut engagé à contrat par Warner Bros. Ces studios lui firent suivre leur cours d'art dramatique durant un an, sans toutefois lui donner de rôle à l'écran.

Lorsqu'on lui offrit un second contrat, Mlle Rogers demanda son congé sans condition pour signer



JEAN ROGERS

son instruction à l'école publique et au high school de sa ville natale. A sa graduation du Belmont High School, elle se préparait pour l'université, lorsqu'elle gagna un concours de beauté organisé par Charles-R. Rogers, aujourd'hui en charge de la production générale aux studios Universal. Ceci changea ses plans.

Rogers avait organisé se concours, l'un d'une série, en vue d'obtenir de jolies jeunes filles pour sa production "Eight Girls in a Boat". Jean se classa dans les semi-finales et alla à Boston pour participer à la finale au Metropolitan Theatre. Elle se classa première sur un groupe de 45 jeunes beautés, et en juillet 1933, se rendit à Hollywood comme résultat de sa victoire, pour commencer sa carrière à l'écran.

Juste avant de gagner son premier concours de beauté, Jean servait des "ice cream sodas" dans un petit restaurant de Belmont, pour 25 cents de l'heure. Elle n'avait jamais rêvé de faire du cinéma, espérant plutôt aller à l'université pour se spécialiser dans

avec les studios Universal. C'était en mai 1935. Son premier rôle à l'Universal fut dans "Sing Me a Love Song".

Elle tourna ensuite successivement, "Stormy", "Tailspin Tommy", "Adventures of Frank Merriwell", "Flash Gordon", "Ace Drummond", "The Showdown" et "Conflict". On lui donna aussi un petit rôle dans "My Man Godfrey".

Espérant devenir grande vedette, Jean considère que pour atteindre son but elle se doit de travailler fort et beaucoup. Elle joue très bien au tennis et nage "comme un poisson". Elle demeure avec sa mère dans une maison-appartement de Hollywood. Sa beauté est admirée de tous. Elle pèse 116 livres, mesure 5 pieds et 5 pouces, n'est pas mariée et est une américaine de descendance suédoise. Elle a les yeux bleus et les cheveux blonds.

Andres de Segura, autrefois baryton au Metropolitan Opera, a signé un contrat avec l'Universal comme professeur de chant pour Deanna Durbin, qui avait été jusqu'ici sa protégée.

"SHALL WE DANCE", AU PALACE VENDREDI

Enfin, la dernière production musicale de Fred Astaire et Ginger Rogers, "Shall We Dance" va être présentée à Montréal. Commencant vendredi, la direction du théâtre Palace mettra à l'affiche cette brillante comédie musicale si patiemment attendue par les nombreux admirateurs d'Astaire et de Ginger Rogers.

"Shall We Dance" est encore plus colossal et plus formidable que tous les précédents films de ce célèbre duo de danseurs. La musique aussi est exceptionnelle. Elle est de George et Ira Gershwin. Des six chansons du film, "They Can't Take That Away", "I've Got Beginner's Luck" et "Let's Call the Whole Thing Off", sont jusqu'ici les plus populaires.

En plus d'Astaire et la Rogers, la distribution comprend Harriet Hoctor, célèbre danseuse de ballet que nous avons vue dans "The Great Ziegfeld", l'unique Edward Everett Horton, Eric Blore, Ketti Gallian, Jerome Cowan et William Brisbane.

"The Woman I Love" avec Miriam Hopkins et Muni au Princess

Unissant, pour la première fois à l'écran, Paul Muni et Miriam Hopkins "The Woman I Love", qui prendra l'affiche du théâtre Princess la semaine prochaine à partir de vendredi, est une des productions cinématographiques les plus importantes de l'année.

Basé sur le meilleur roman de guerre en Europe présentement, "L'Equipage", par Joseph Kessel, "The Woman I Love" raconte les aventures des aviateurs français.

Anatole Litvak fut spécialement engagé en Europe pour venir diriger ce film pour RKO Radio. La distribution comprend en plus de Muni et Miriam Hopkins, Louis Hayward, Colin Clive, Vince Barnett, Paul Guilfoyle, Sterling Holloway et Mady Christians.

"California Straight Ahead", avec John Wayne et Louise Latimer, sera le second film au programme du Princess, commençant vendredi.

DEANNA DURBIN DE RETOUR AU TRAVAIL

HOLLYWOOD. — Deanna Durbin, la dernière sensation de l'écran, est revenue aux studios Universal après une courte visite dans sa ville natale Winnipeg. Le séjour de Deanna au Canada, fut un véritable succès. Elle fut acclamée partout, particulièrement à Winnipeg, bien entendu. A son retour à Universal City pour commencer son second film, "One Hundred Men and a Girl" Deanna s'aperçut avec plaisir que Mischa Auer devait remplir le premier rôle comique dans ce film. Vu le bon rôle comique qu'il a rempli dans "Three Smart Girls", Deanna croit que Mischa lui sera très favorable pour le succès de "One Hundred Men and a Girl".

A l'Impérial

Pour trois jours commençant vendredi, l'Impérial mettra à l'affiche l'une des plus grandes productions musicales de l'année. Nous voulons parler de "Maytime", basé sur la célèbre opérette du même nom, et mettant en vedette Nelson Eddy et Jeanette MacDonald avec John Barrymore. Les célèbres airs de Sigmund Romberg, "Sweetheart" et "Will You Remember" sont chantés dans la version cinématographique qui est simplement magnifique.

"Don't Tell the Wife", avec Lynn Overman, Una Merkel et Guy Kibbee, sera la deuxième attraction au programme de l'Impérial, commençant vendredi.



LEO et RITA, danseurs extraordinaires, que l'on peut voir au cabaret Vienna Grill, dans la revue "Swing High".

A l'Electra

La direction de l'Electra est encore heureuse de présenter à sa clientèle un grand programme français, comprenant trois des meilleurs films de l'année, d'aujourd'hui à samedi. La première grande production à l'affiche est "Au Son des Guitares", mettant en vedette le populaire chanteur français Tino Rossi avec Paul Azais, Nita Raya, Monique Rolland et Pauley.

Le deuxième film au programme nous présente Berval avec Lise Delamare et Raymond Cordy dans "Notre-Dame d'Amour", un drame qui ne manquera pas de vous intéresser. Enfin, comme troisième film, l'Electra présente "Le Dernier Chapitre" avec Paul Lukas et Patricia Ellis. Comme on peut le voir, un programme qu'il ne faut pas manquer.

ST-DENIS

PRESENTE
Fernandel et sa fille Josette dans
"JOSETTE"
Aussi "La Mystérieuse Lady"
avec Gina Manes

ELECTRA

Jusqu'à vendredi - 3 grands films
"AU SON DES GUITARES"
avec Tino Rossi - Paul Azais
Aussi "Notre-Dame d'Amour"
avec Berval et Lise Delamare
Et "Le Dernier Chapitre"
avec Paul Lukas

IMPERIAL

2 DERNIERS JOURS
Richard Arlen, Lili Palmer dans
"The Silent Barriers"
AUTRE GRAND FILM
Rochelle Hudson, Michael Whalen dans
"Woman Wise"
DEMAIN SOIR A 9 HEURES
SOIREE D'ENCAN

"CAFE METROPOLE", AU CAPITOL VENDREDI

Aussi gaie et légère qu'une romance continentale, aussi luxueuse qu'une orchidée sur un manteau d'hermine, aussi distinguée que la Rue de la Paix, et aussi romantique qu'un clair de lune sur la Seine. Telle est la grande production 20th Century-Fox, "Café Metropole", mettant en vedette Loretta Young, Tyrone Power et Adolphe Menjou, qui prendra l'affiche du Capitol vendredi.

"Café Metropole" vous fera passer des moments inoubliables. C'est un film unique gai et plein de vie comme on en voit rarement. La distribution est exceptionnellement bonne, car elle comprend en plus des trois vedettes ci-haut mentionnées, Gregory Ratoff (auteur du scénario du film), Helen Westray et Charles Winninger.

"Café Metropole" fut adapté à l'écran par Jacques Deval, célèbre auteur français dont la pièce "Tovaritch", fait fureur à New-York actuellement, d'après une histoire par Gregory Ratoff.

L'attraction supplémentaire au programme du Capitol pour la semaine prochaine sera "That I May Live" avec Rochelle Hudson et Robert Kent.

La distribution de "The Road Back" augmente à toutes les semaines. Après trois semaines de production, cette histoire d'après-guerre compte déjà 50 rôles importants.

CAPITOL

Maintenant
Olivia De Havilland et Ian Hunter dans
"CALL IT A DAY"
Attraction supplémentaire
"FAIR WARNING"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 12c

PALACE

2^e GRANDE SEMAINE
Janet Gaynor et Fredric March dans
"A STAR IS BORN"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 12c

PRINCESS

Maintenant
"FIFTY ROADS TO TOWN"
avec Don Ameche et Ann Sothern
Attraction supplémentaire
"CHAS AT THE OLYMPICS"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 12c

* HIS MAJESTY'S *

Deux fois par jour
2 h. 30
8 h. 30
FRANK CAPRA'S
RONALD COLMAN
LOST
HORIZON
COLUMBIA PICTURES

THE HIT PARADE
★★★★ FILM
RADIO CITY FROLIC
Une brillante revue!
SECOND FILM
"NAVY BLUES"
LOEW'S

30 ANS • 1907 — 1937 • 30 ans

30^e ANNIVERSAIRE
DE
L'HÔTEL PAPINEAU
GRANDE SOIREE SPECIALE
LE 20 MAI 1937

Au LION D'OR, 1676 est, rue Ontario

SOUVENIRS

\$1.25 (GOUTER COMPRIS)

Ne manquez pas de voir notre revue

"SWING HIGH"

directement de New-York
PRESENTEE 3 FOIS CHAQUE SOIR
première représentation 11 heures p.m.

Dancez au son du merveilleux orchestre
de RAY IRWIN
de 8 h. 30 à la fermeture
Pas de frais de couvert ou charge minimum

VIENNA
Grill
1964 STE CATHERINE E.
NEAR UNION
ADMISSION: 10.00
CH. 0.57
ARTHUR PARENT,
Gérant

"Soyons russes, soyons rosses", à Allô Paris

La cabaret d'art français "Allô Paris" situé chez Kerhulu et Odian a sûrement repris sa vogue avec les revues que Henri Letondal y présente tous les soirs à dix heures. Cette semaine la revue a pour titre "Soyons russes, soyons rosses."

"Le spectacle est sûrement un des meilleurs depuis l'ouverture de la 'bolte'. Le début, la partie russe, s'inspire des événements d'actualité. On y voit des marins de notre nouveau navire de guerre, le "Saint-Laurent" qui visitent Montréal, contemplant les merveilles de l'excavation de la gare centrale, le jeu de Bingo qui se joue avec de grands "X" dans les fenêtres d'un certain édifice abandonné, sur la montagne. Henri Letondal y fait ressortir, d'une façon mordante, l'esprit d'entreprise de nos édiles.

La partie russe est une caricature, poussée jusqu'à la cruauté, des spectacles russes, avec ses chansons, ses cris de joie, ses danses exotiques et ses costumes multicolores. On y voit les bateliers de la Volga (Paul Fouchereau et Albert Cloutier) amoureux-soritch de la même amie-sky et qui trouvent ça "toff"; la belle Sonia (Germaine Giroux) qui s'attire la haine des deux mégères (Juliette Béliveau et Mia Ridez); et le chansonnier consolateur (Henri Letondal).

"The Road to Reno" sera filmé par l'Universal

NEW YORK. — Les studios Universal et I.A.R. Wylie, se sont entendus sur l'adoption du titre "The Road to Reno" pour l'histoire de Wylie, "The Road to Reno", qui paraît actuellement dans le "Saturday Evening Post". L'on commencera à tourner les scènes de ce film dès que le scénario sera terminé.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S. — "Lost Horizon" à 2 h. 30 et 8 h. 30.

CAPITOL. — "Fair Warning" à 10 h. 00; 12 h. 45; 3 h. 30; 6 h. 15; 8 h. 00. "Call it a Day" à 11 h. 15; 1 h. 00; 4 h. 45; 7 h. 30; 10 h. 15; 11 h. 45.

PALACE. — "A Star is Born" à 10 h. 30; 1 h. 15; 4 h. 00; 6 h. 45; 9 h. 30.

PRINCESS. — "Charlie Chan at the Olympics" à 10 h. 00; 12 h. 45; 3 h. 30; 6 h. 00; 8 h. 45. "Fifty Roads to Town" à 11 h. 20; 2 h. 05; 4 h. 45; 7 h. 30; 10 h. 15.

ST-DENIS. — "Josette" à 12 h. 30; 3 h. 00; 6 h. 30; 9 h. 15. "La Mystérieuse Lady" à 1 h. 55; 5 h. 00; 8 h. 35.

CINEMA DE PARIS. — "Marion" à 11 h. 45; 3 h. 45; 6 h. 00. "Fanny" à 1 h. 30; 5 h. 45; 9 h. 00.

Les ours savants de Pallenberg au Forum

Tous les jeunes enfants de Montréal, qui attendent impatiemment l'arrivée à Montréal de la troupe d'animaux sauvages et d'artistes de cirque, Hamid et Morton, auront bientôt l'occasion de voir cette troupe unique au Forum. En effet, la troupe de George Hamid et Bob Morton sera dans nos murs dès samedi, alors qu'elle donnera sa première représentation à 2 h. 30 de l'après-midi. Il y aura deux spectacles tous les jours, pendant une semaine, l'après-midi à 2 h. 30 et le soir à 8 h. 30.

Parmi les attractions spéciales de cette magnifique troupe, mentionnons les célèbres ours Pallenberg. Chaque fois que de fameux entraîneurs d'ours se réunissent, ils mentionnent toujours le nom Pallenberg, car les noms d'Emil et Catherine Pallenberg, sont universellement connus.

Les Pallenberg amenèrent leurs célèbres ours en Amérique en 1915, alors qu'ils paraissaient en vedette avec le Cirque Ringling Bros. L'année suivante, ils faisaient partie du Cirque Barnum et Bailey. Lorsque Ringling et Barnum-Bailey s'unirent, les Pallenberg restèrent avec la troupe, paraissant en vedette avec ce formidable cirque jusqu'en 1927.

En 1935, Barnum-Bailey-Ringling les réengagèrent. Ils prouvent encore une fois leur popularité. Le numéro des Pallenberg est l'un des plus intéressants pour les enfants.

Emission Sweet Caporal

Léo LeSieur présentera au cours de l'émission Sweet Caporal, de ce soir, des artistes de tout premier ordre. (Postes CKAC, CHLP, CKCH, CHRC et CRCS.)

La petite Géraldine Orton, primadonna miniature, sera présentée dans une autre de ses chansons d'enfants: "L'Oiseau Matinal". Elle sera accompagnée par l'orchestre. La populaire Lucile Dumont, vous interprétera d'une façon bien personnelle, une jolie chansonnette ayant pour titre: "Si tu m'aimais."

"Jamais les filles ne me chiffonneront" est le titre de la pièce de folklore chantée par notre excellent trio Métropolitain. Les comédiens vous amuseront beaucoup par leur interprétation d'un sketch inédit: "Je n'ai pas quoi penser". Georges Toupin, maître de cérémonie, chantera: "Les oiseaux dans la nuit". M. LeSieur, se joindra, comme organisateur, au grand orchestre dans le dernier mouvement de l'ouverture "Guillaume Tell".

L'orchestre sous la direction de Henri Miro, vous offrira, en plus de la sélection de "Guillaume Tell", et pour donner une preuve de sa versatilité, deux des grands succès du jour.

En garde contre l'incendie

Grâce à la courtoisie de M. J. Marchand, vice-président et gérant de la maison CORROON and REYNOLDS, nous publierons ici une série de cinq articles sur la protection contre les incendies. Il s'agit de précieux conseils que chacun doit mettre en pratique.

Les cheminées, les poêles et les tuyaux

Voilà de vieux ennemis bien connus, que vous avez sans doute combattus sans grand succès, à cause de l'indifférence de trop de gens. Vous pouvez, cependant, obtenir des résultats en inspectant les immeubles vous-mêmes. Vous pouvez, par exemple, vérifier si les tuyaux sont bien fixés dans la cheminée, s'ils sont solidement soutenus; et si les feuilles sont entrées l'une dans l'autre, si elles sont en bon état et, enfin, si le tuyau est isolé des matières inflammables. Vous pouvez également voir à ce que les poêles soient bien installés, le plancher protégé contre la chaleur et les cendres, empêchées de tomber par terre. Enfin, il reste à protéger les matériaux combustibles environnants et le plâtre et la latte des cloisons voisines à l'aide de plaques de tôle, afin de constituer une sorte de chambre à air entre les deux.

Il y a aussi la cheminée qui est censée être construite depuis le sol. Si elle est en blocs de ciment, en tuile ou si elle repose sur un bâti de bois, il faudra en rappeler le danger au propriétaire. Il sera bon également de recommander qu'on la nettoie avant l'automne. Enfin, usons de notre influence pour que les règlements municipaux imposent aux usagers les précautions les plus élémentaires.

Une conférence de M. René Guenette

Le mercredi, 26 mai 1937 à 8 h. 30 du soir, dans la grande salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, rue Rachel près de Bordeaux, soirée du Congrès de la langue française.

M. René Guenette, diplômé en pédagogie des universités de Paris et de Louvain, attaché à l'enseignement primaire supérieur de Montréal, donnera la causerie de circonstance. Dans une synthèse rapide et vigoureuse, le conférencier énumérera les motifs qui militent en faveur de notre tenacité française.

Un programme musical agrémente la soirée. L'entrée est libre; les dames sont particulièrement invitées.

Le dîner annuel des diplômés de l'université aura lieu à l'édifice de la montagne le 27

L'Association générale des diplômés de l'université de Montréal organise cette année encore un grand dîner qui aura lieu au nouvel édifice de l'Université, avenue Maplewood, le jeudi 27 mai, à 7 heures. Tenue de ville.

Toutes les personnes qui ont fait leurs études à l'Université de Montréal voudront sans doute profiter de cette circonstance pour rendre à leur Alma Mater un témoignage de gratitude et de fidélité. Les diplômés de l'Université y trouveront en outre l'occasion de rencontrer d'anciens confrères dont les hasards de la vie les ont séparés et avec lesquels ils seront heureux de passer une agréable soirée. Ceux qui n'ont pas encore visité le magnifique immeuble du Mont-Royal auront l'avantage de le faire dans des conditions d'autant plus favorables que la maquette de M. Ernest Cormier, l'architecte de la nouvelle université, sera exposée dans la rotonde et qu'un préposé aux renseignements donnera aux hôtes toutes les explications qu'ils voudront bien lui demander.

Pas de dames

L'immense succès qu'a obtenu le dîner de l'an dernier fait prévoir qu'il y aura, cette année encore, une grande affluence. Aussi les organisateurs ont-ils le regret d'annoncer qu'ils ne pourront accueillir les dames, sauf, bien entendu, celles qui sont diplômées de l'Université.

Le comité d'organisation, tenant compte d'une critique — la seule, d'ailleurs — qui a été formulée l'an dernier, nous prie d'informer nos lecteurs que, si la température l'exige, l'immeuble sera chauffé.

Le prix du couvert a été fixé à \$1.50. Pour la convenance des Anciens de l'Université qui désirent se procurer des billets, les personnes dont les noms suivent ont bénévolement assumé la tâche de les distribuer. Chacun voudra bien s'adresser au représentant de la Faculté ou de l'Ecole dont il est diplômé.

COMITÉ DES BILLETS

Le Comité de la vente des billets dont le président est M. Henri Groulx, 252, avenue Bloomfield, Outremont, se compose de la façon suivante: Théologie: l'abbé Irénée Lussier, 1571 Parc Lafontaine; Gérard Chaput, p.s.s., 1009 boul. Crémieux est, Droit: Me Ch.-Emile Bruchés, 507 Place d'Armes; M. M. Paribault, notaire, 69 rue St-Jacques ouest; Médecine: le Dr Jean Sausier, 200 rue Sherbrooke est; le Dr L. C. St.-Maur, 1959 rue Sherbrooke est; le Dr Donatien Marion, 226 boul. St-Joseph est; Philosophie: Mlle Juliette Chabot, Bibliothèque Municipale; M. Hermas Bastien, 478 rue Cherrier, Lettres: M. Jean-Marie Gauvreau, Ecole du Meuble, rue Kimberley; Sciences: le Dr Georges Préfontaine, Université de Montréal; M. Philippe Montpetit, 528 rue Bloomfield; M. Lionel Lemay, Université de Montréal; Pharmacies: M. Rodolphe Dagenais, 6987, boul. Monk; M. Marquis Létourneau, 3828, boul. Pécarie; Chirurgie dentaire: le Dr A. L. Archéveque, 1191 Parc Lafontaine; Sciences sociales: M. Fernand Chausse, 152 Notre-Dame est; Ecole Polytechnique: M. Armand Clerc, 1159 St-Denis; Institut agricole d'Oka: M. Fernand Cormier, boeuf, Oka; Hautes Etudes Commerciales: M. Gérard Parizeau, 5519 Brillion, Optométrie: M. Armand Messier, 1767 St-Denis; M. Roland de Montigny, 1537 St-Denis; Médecine vétérinaire: le Dr J. H. Villeneuve, 214 rue Dorchester ouest; Hygiène sociale: Mlle Marchessault, Ecole d'Hygiène Sociale, Université de Montréal, avenue Maplewood. Pour la région des Trois-Rivières: M. Henri Lanouette, 1237 rue Hart, Trois-Rivières.

SPECTACLE DE CINÉMA

Le même soir, à 11 h. 30 aura lieu au Théâtre St-Denis, que la Compagnie France-Film met gracieusement à la disposition de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, une représentation spéciale, à laquelle les dames sont cordialement invitées. On projettera un grand film inédit au Canada et un film comique. Tenue de ville aussi. (Pour tous renseignements concernant cette représentation, on voudra bien s'adresser à l'Association des Diplômés, au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke est. Téléphone: Plateau 4812.)

M. Henri Groulx (CAIumet 2557) fournira volontiers tous renseignements utiles sur l'organisation du dîner des Diplômés de l'Université de Montréal.

Que les intéressés veuillent bien noter dès aujourd'hui la date: le jeudi 27 mai.



J.-B. BERGERON

Directeur de Funérailles

4228, AVENUE PAPINEAU

Vis-à-vis l'Eglise Im-Con.

Tél. AMherst 2562

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

D'après ce que j'ai dit hier, faut-il conclure que toute la science peut être accommodée pour être servie au micro?

C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre, car si on connaissait exactement le niveau de son public, on s'y ajusterait volontiers. Mais la seule chose que l'on sache c'est qu'on sera toujours incompris de quelqu'un. Alors, il faut prendre le parti d'être élémentaire, c'est-à-dire de partir sans cesse du commencement.

C'est facile pour les sciences dites naturelles. Mais l'initiative est plus malaisée pour la physique, reine du siècle. Elle n'est pas impossible, à condition d'employer la méthode que Goethe recommandait pour la poésie: choisir un petit fait, et le rattacher aux grandes causes.

Le tort de beaucoup de vulgarisateurs débutants, est d'arriver au micro avec un grand sujet: les rayons cosmiques ou le tremblement de terre. Tandis que l'univers est dans la goutte d'eau!

Il ne faut pas songer à faire une leçon, mais à ouvrir des perspectives. L'enseignement est parfois

plus fructueux qui montre les bornes de la science et souligne ses incertitudes.

Le devoir des vulgarisateurs est de répandre non seulement la lettre de la science, mais son esprit, qui apporterait sérénité et bonne conscience aux hommes divisés par leurs tristes ambitions personnelles. — LE CRITIQUE MASQUE.

MERCREDI, LE 19 MAI

CKAC

Matinée
7.15—Mélodies rythmiques.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Sérénade matinale.
8.15—Nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—L'Heure de la ménagère.
9.15—Le Don Juan de la chanson.
9.30—Bonjour, Madames.
10.00—Programme commercial.
10.15—Récital d'orgue.
10.30—L'Homme aux questions.
10.45—Les secrets de la ménagère.
10.55—Programme commercial.
11.00—Programme commercial.
11.30—"The Big Sister".
11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

12.00—Programme commercial.
12.15—Programme commercial.
12.30—Programme commercial.
12.45—Programme commercial.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercatiale des produits laitiers.
1.30—Température.
1.45—Causette agricole.

1.30—Nouveautés instrumentales.
2.00—Trio Mignon.
2.15—Programme commercial.
2.30—Le monde féminin.
3.00—"Manhattan Matinée".
3.30—Musique hawaïenne.
3.45—Poetic Strings.
4.15—Musique de danse.
4.30—Russell Dorr et orchestre.
4.45—Nouveautés instrumentales.
5.00—Événements sociaux.
5.15—Le programme Iakko.
6.30—Le programme du foyer.

Soirée

6.15—Programme de valses.
6.30—L'heure récréative.
7.00—Chansonnettes.
7.15—Le curé de village.
7.30—Programme commercial.
7.45—"Dans les griffes du diable".
8.00—Le programme Sweet Caporal.
8.30—"Laugh with Kex Murray".
9.00—Chantons en chœur.
9.15—Musique de danse.
9.30—Radio-journal.
10.30—La Pharmacie Montréal.
10.45—Berceuse.
11.00—Le reporter sportif.
11.15—Musique de danse.
12.00—Radio-minuit.
12.15—Musique de danse.

CHLP

Matinée
9.00—Chansons françaises.
9.30—Extraits d'opéras.
10.00—Programme commercial.
10.15—Causette sur l'hygiène.
10.30—Programme commercial.
10.45—Musique de danse.
11.00—Programme commercial.
11.15—Programme commercial.
11.30—Programme commercial.
11.45—Variétés.
12.00—Musique de danse.

Après-midi

12.00—L'heure féminine.
12.30—Programme commercial.
12.45—L'heure féminine.
2.00—Variétés instrumentales.
2.30—Poèmes symphoniques.

3.00—"Now and Then".

4.00—Baseball.

Soirée

6.30—Méli-Mélo.
6.45—Programme commercial.
6.55—Variétés.
7.00—Radio-annuaire.
7.15—Programme commercial.
7.30—Radio-annuaire.
7.45—Musique de danse.
8.00—Emission Sweet Caporal.
8.30—Siesta.
8.45—Chansons.
9.00—Cordes et clavier.
9.30—Le lever de rideau.
10.00—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée
7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—Mélodies.
8.30—"Cheerio".
9.00—"Breakfast Club".
9.20—"Personal Column of the Air".
9.45—"The House of Peter McGregor".
10.00—Dorothy Dale.
10.30—Cecil et Sally.
10.45—Causette sur l'hygiène.
11.00—Musique de danse.
11.15—Programme musical.
11.30—Higher Reel.
11.50—"Happy Dan".
11.55—Nouvelles.

Après-midi

12.00—"Sunshine Revue".
12.15—Solliste.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—"World Trade Luncheon".
2.00—"Eve", causerie sur le soin des enfants.
2.15—"Savitt Serenade".
2.30—Solliste.
2.45—"Airbreaks".
3.00—Voulez-vous écrire?
3.15—"New Jersey State Teachers College Choir".
3.45—Michael Strange, diseuse.
4.00—"Nat. Congress Teachers and Parents Prog".
4.30—"Gully Matinée".
5.00—Emission du studio.

5.15—"Young Hickory".

5.30—"Adventure Bound".

Soirée

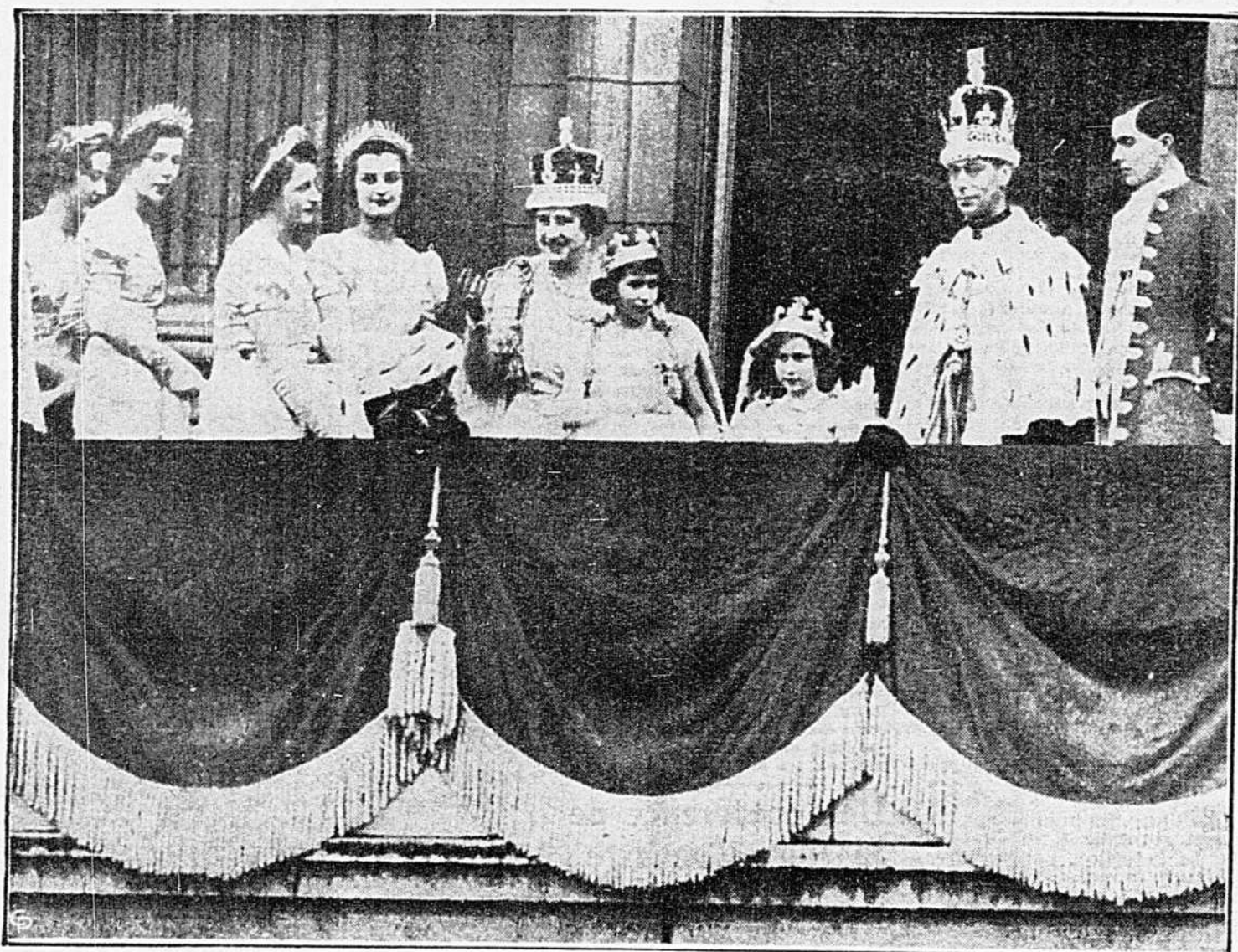
5.45—Programme musical.
6.00—Les valeurs minières.
6.15—Variétés.
6.40—Fantaisie musicale.
7.15—Programme musical.
7.30—Théâtre.
7.45—Solliste.
8.00—"One Man's Family".
8.30—Musique de danse.
9.00—Symphonie de cordes.
9.30—"Spotlight Parade".
10.00—Emission du studio.
10.15—"Friendly Store".
10.30—"Minstrel Show".
10.45—Nouvelles en anglais.
11.15—Magie noire.
11.30—Musique de danse.

CRCM

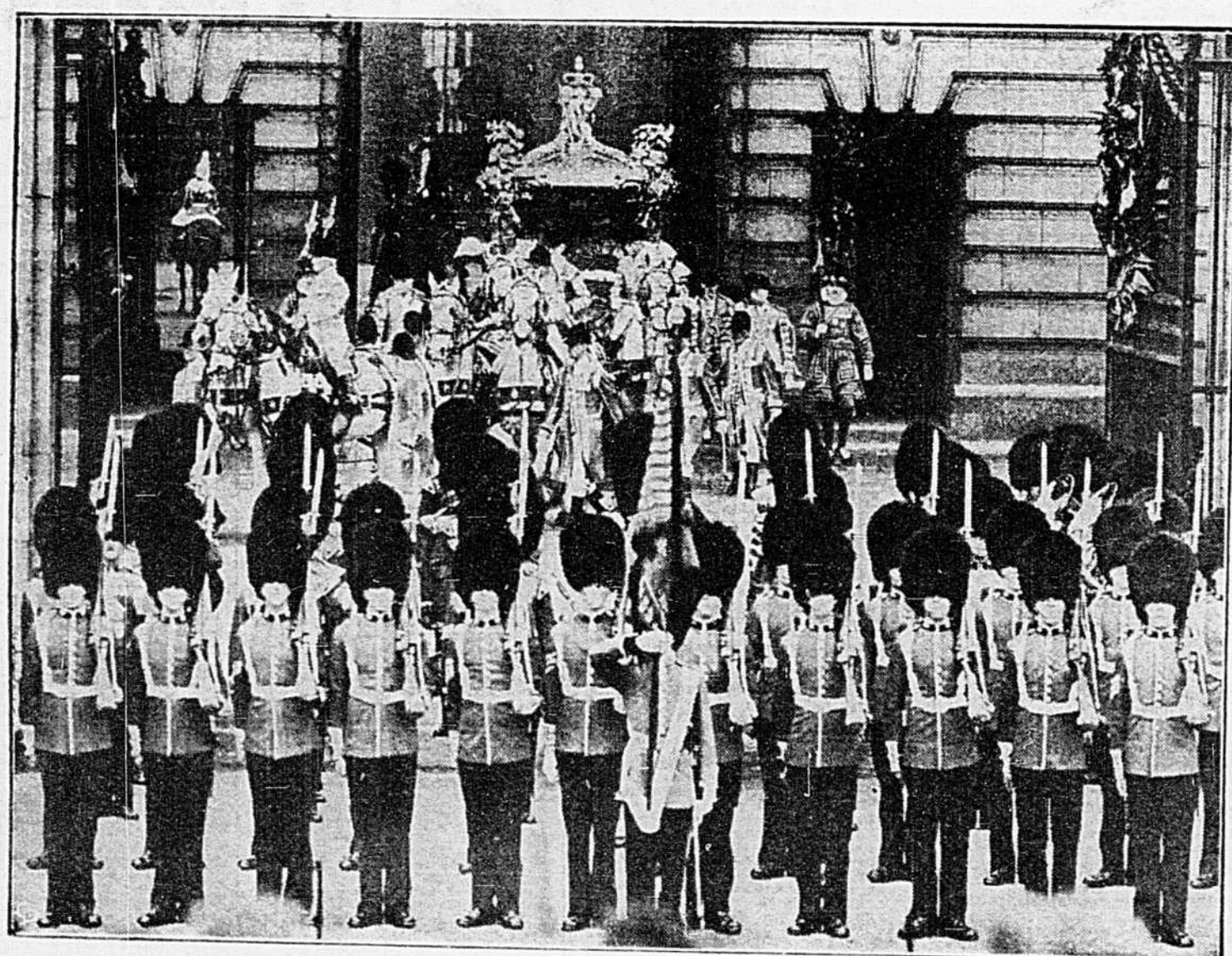
Soirée

5.00—Concert.
6.00—Cours de la Bourse.
6.15—Le disque pour tous.
6.30—Clark Dennis, ténor.
6.45—Les fureurs d'un pariste, par M. Paul Morin.
7.00—Récital.
7.15—Les Cavaliers de la Salla.
7.30—Service de nouvelles.
7.45—"Syncopated Brevities".
8.00—"Empire Service of Youth".
8.30—"Anything Goes".
9.00—Emission sous les auspices du ministère de l'Agriculture, M. Stanislas Gagnon, directeur de la ferme-école de Deschambault, accordera une entrevue à un reporter sur la fertilisation chimique de nos pâturages.
9.15—Concert par Mlle Suzette Fortgues, violoncelliste, et Jean Leduc, pianiste.
9.30—"Spotlight Parade".
10.00—"Pour le Congrès de la langue française".
10.15—"Equipe de Nuit".
10.30—Lloyd Huntley et son orchestre.
10.45—Radio-journal.
11.00—Mart Kenney et son orchestre.
11.30—"Musical Horizons".

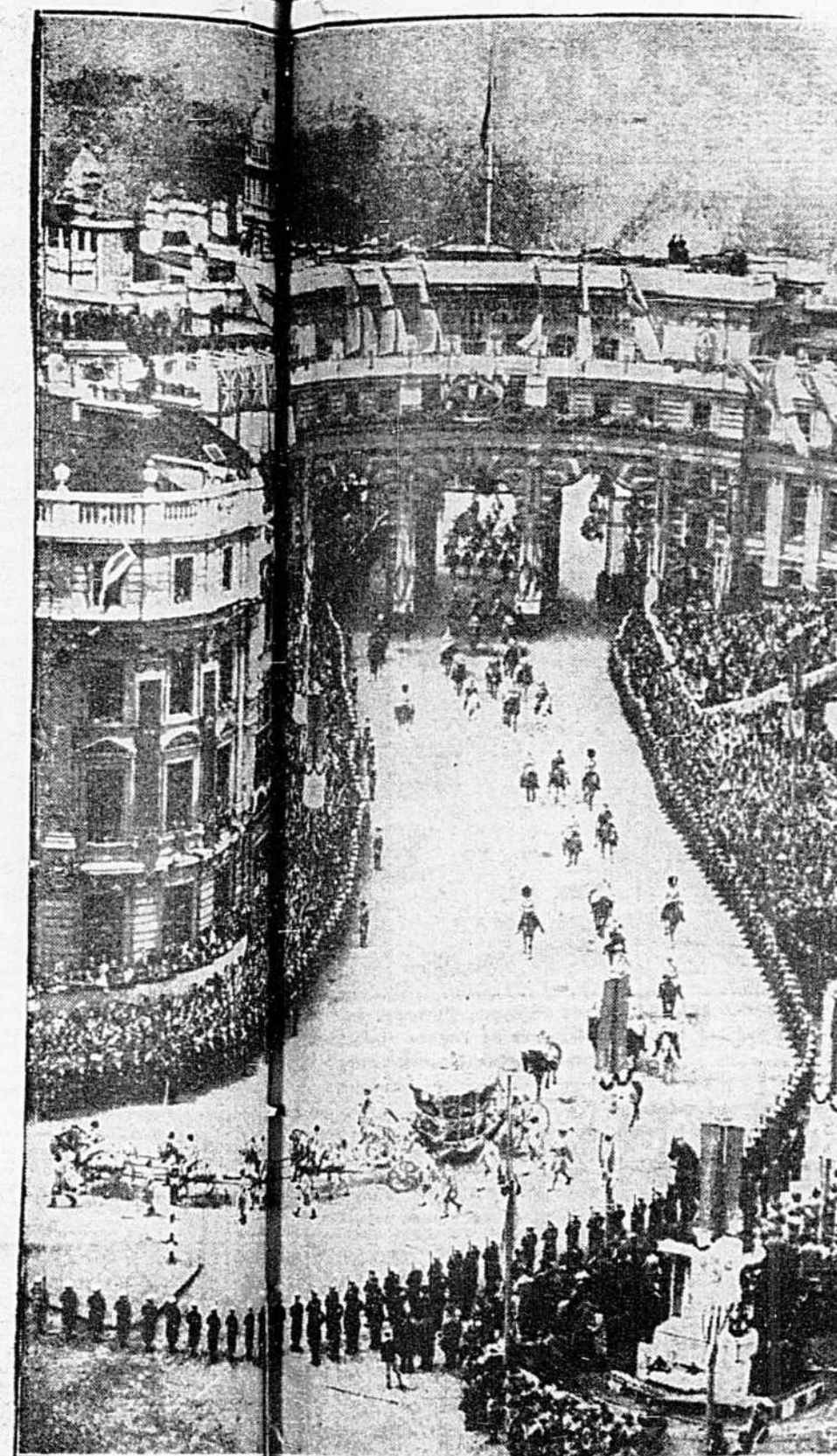
Le couronnement de George VI et d'Elizabeth



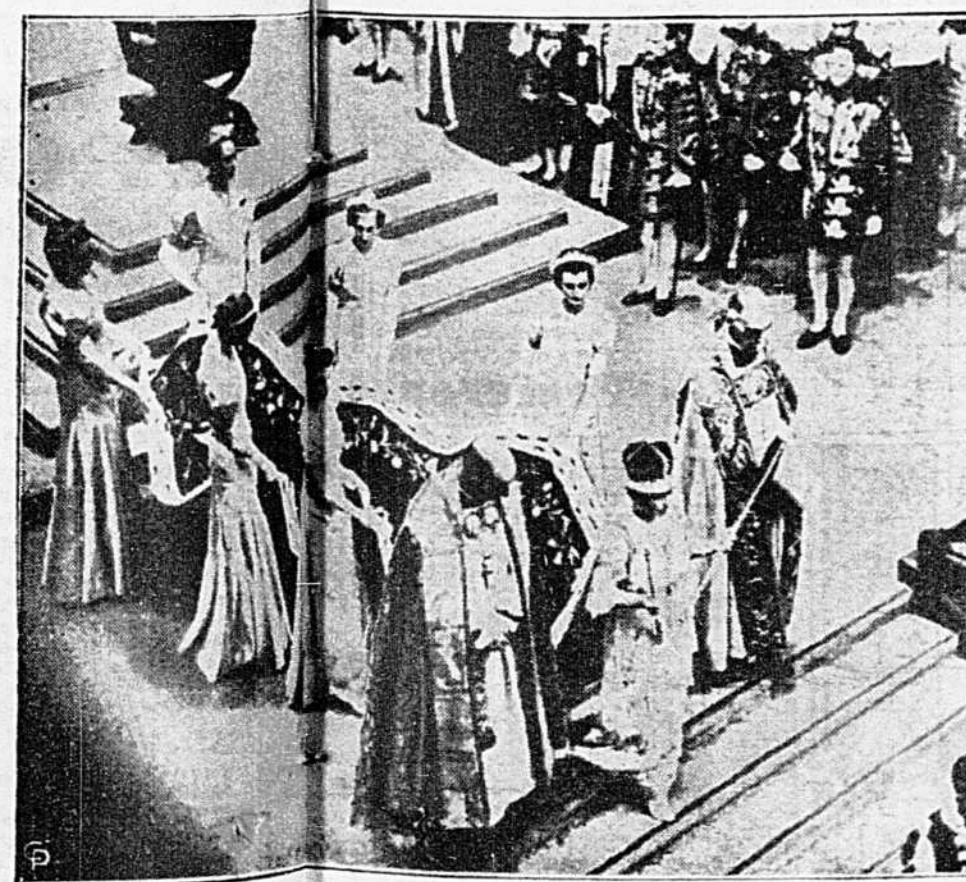
La famille royale réunie sur le balcon du palais de Buckingham.



Le carrosse royal quitte Buckingham pour l'abbaye de Westminster.



Excellente vue d'en haut du cortège royal après qu'il eut franchi l'arche de l'Amirauté.



Après le couronnement, la reine quitte l'abbaye.



Le premier ministre du Canada, le très honorable W. L. Mackenzie King photographié à Londres.

(Tous droits réservés au Canada, 1937, Central Press Canadian.)



L'arrivée de la petite princesse Elizabeth à l'abbaye de Westminster.



Des nobles et des dignitaires entourent Leurs Majestés le roi et la reine, au moment du couronnement.

Bonjour Madame!

Quedis-tu? Que dit-on?

Le manteau à carreaux

Une très sage personne conseillait l'autre jour, aux voyageuses, de ne plus revêtir le manteau à carreaux, ni pour le train, ni pour l'avion, ni pour le bateau. Et si je me le rappelle bien cet ordre-conseil venait d'une Parisienne.

Elle a raison! Il n'est pas beau, le manteau à carreaux, il épaissit la hanche et élargit le buste, c'est le désastre des épaules, il n'est pas plus chaud qu'un autre et un peu plus nuisible que tous les manteaux ensemble rapport à son poids en plus il évoque les vieilles patches poussiéreuses d'autrefois qui traînaient en chemin "pour avoir l'air de venir de très loin", comme disait Daudet... Mais, si tu trouves un de ces vétustes vêtements dans quelque bric-à-brac, dépêche-toi de l'acheter.

Laisse rire les gens de ton quartier, et songe que tu as trouvé tout ce qu'il faut pour tes vacances. Car un de ces jours tu vas partir. D'abord, à la gare, en te voyant si carrelée, le préposé aux tickets rangera les autres qui te précèdent depuis une heure, et d'un geste arrondi il te dira: "At your service lady." Les difficultés s'effaceront comme si tu soufflais dessus avec une haleine à l'ail. Sur le marche-pied du train, on fera descendre la petite dame en tailleur qui osera passer devant une Anglaise, et toi, tu souriras dans tes carreaux, de ce que tu obtiens toujours le meilleur morceau.

Par exemple tu vas à une agence transatlantique, porte au bras ton manteau: la cabane à deux hublots, c'est toi qui l'auras. Et s'il en reste une qui en a trois, tes malles y seront rendues avant que tu n'aies essayé de trouver la phrase entortillée et difficile qui fera comprendre que tu voudrais être bien logée à très bon marché.

Crois-moi: le bar-man t'offrira un cocktail chaque fois qu'il te verra un peu pâlotte. Enfin, avec un manteau à carreaux, madame, je suis presque sûre que tu pourrais entrer tout de go au palais de Buckingham!

Je t'en prie, ma pauvre amie, ne va pas faire comme l'an dernier. Tout de suite, commence à penser que les vacances s'en viennent et que tu as bien mérité les tiennes. Et surtout, ne viens pas me parler d'argent. Si tu n'en as pas, voyage avec l'argent des autres. C'est très porté cette année... Et c'est aussi profitable, en voyage, que le manteau à carreaux.

Jovette.

Le grand bal belgo-canadien

On sait que sur l'initiative de la Ligue Maritime Belge de Montréal, un grand bal aura lieu le soir du 28 mai, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur des officiers du navire-école belge MERCATOR, et des membres de la mission belge qui arriveront dans notre ville, samedi matin.

Parmi les nombreuses personnalités qui se sont inscrites pour

cette soirée, qui sera sans contredit une des grands "clous" de la saison montréalaise, on note déjà: Baron Louis Empain, M. et Mme Léon Mercier-Gouin, M. et Mme Henri Laureys, M. et Mme Arthur Letondal, M. et Mme Emile Vaillancourt, Mlle Vaillancourt, le docteur et Mme Maxime Brisebois, le docteur et Mme Jean Brisebois, M. Jean Lallemant, M. et Mme Emery Beaulieu, M. et Mme Henri Beaulieu, M. et Mme André Jobin, M. Jean Nolin, Mlle Marie-Paule Archambault, Mlle Lisette Gouin, M. Bob Lavigne, etc.

On cherche un mot américain pour "hors-d'oeuvre"

CHICAGO — L'homme, la femme ou l'enfant qui pourra trouver un mot américain convenable et simple pour désigner les "hors-d'oeuvre" est assuré de l'immortalité.

On préférerait un mot qui ne comporterait pas d'apostrophe, ni de lettres muettes, mais toute latitude linguistique est permise. En tout cas, les mets délicats qui portent les noms d'anchois, fromages, caviar, etc., n'en goûteront pas moins bon.

Le "Comité de réforme du hors-d'oeuvre" décernera un trophée, un prix en argent et dédiera sa reconnaissance éternelle à celui qui soulagera le peuple américain en inventant un vocable plus conforme à sa langue maternelle.

Les membres du comité veulent ainsi rendre service aux "millions de personnes" qui n'osent pas ordonner des hors-d'oeuvre, de peur de faire sourire le garçon de table par leur prononciation maladroite des syllabes françaises.

Soirée organisée par les Amis de saint François

Le public est prié de tenir compte que la soirée des Amis de saint François qui devait avoir lieu le 20 mai a été remise à jeudi, le 3 juin, à 8 heures 30, en la salle du Gesù, rue Bleury.

Les Amis de saint François y interpréteront: 1e un extrait de "La vie profonde de saint François", de H. Ghéon, (1er tableau: La rencontre avec dame pauvreté); 2e "Saint François le méchant homme", de H. Brochet.

Il y aura aussi intermèdes par des chanteurs et diseurs de renom. Parmi les artistes, citons: Mlle Madeleine Melançon et Mlle P.-H. Larocque et P.-A. Cadieux.

On peut se procurer des billets en s'adressant au No 2017 ouest, rue Dorchester, W.I. 0312 ou au Gesù.

VOYAGE A QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE

Samedi le 29 mai prochain, un groupe de chorales feront un voyage à Québec, Ste-Anne de Beupré et l'île d'Orléans, par autobus.

Le départ aura lieu du carré Philippe et Hôtel Pennsylvanie, à 7 h. 30 le matin. En allant, elles arrêteront à l'Assomption, Berthier, Trois-Rivières et Portneuf. Elles arriveront à Québec vers la fin de l'après-midi. Dimanche matin messe à Ste-Anne de Beupré, visite de l'endroit. Voyage spécial à l'île d'Orléans.

Au retour, elles arrêteront aux chutes Montmorency, les martyrs



M. et Mme HENRI MARSAN (née Simonne Plouffe), dont le mariage était célébré ces jours derniers en l'église St-Jacques. (La Photographie Générale Eurg.)

HOROSCOPE DU JOUR

MERCREDI, 19 MAI 1937

Il y a trop d'intensité. Il faut être calmes, sinon un désastre aura lieu durant la journée. Des personnes brutales auront beaucoup de décisions à prendre dans le monde. Les gens sont capables d'endurer beaucoup de choses, pourvu que cela ne les concerne pas. La discipline peut être exercée dans la soirée. Il faut éviter les accidents.

Voici pour chaque personnes et selon son mois de naissance l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Votre matinée est pleine d'attente. Vos activités sont trop difficiles à supporter.

FEVRIER — Faites un grand voyage, assistez aux affaires légales. Commencez une nouvelle aventure.

MARS — Continuez à profiter des des opportunités d'hier. Vos intérêts domestiques et d'affaires sont importants.

Canadiens à Giffard, le Cap de la Madeleine, Louisville et Lanoraie. Pour informations, veuillez communiquer avec la secrétaire du comité à CA. 9795 ou CL. 5729.

AVRIL — Vous avez des petits ennuis. Soyez occupé, mais prenez garde aux accidents.

MAI — Un jour plein d'espoir. Voyagez, écrivez, faites un voyage.

JUIN — Le monde est plein de gens curieux. Profitez des opportunités.

JUILLET — Le monde est plein de gens qui ont pitié pour eux-mêmes. Ne travaillez pas trop.

AOUT — Les changements d'affaires vous gardent en suspens. Evitez les spéculations.

SEPTEMBRE — Vous, et vos amis, vous êtes trop nerveux. Faites attention! Ne vous querellez pas.

OCTOBRE — Vous vous levez de mauvais poil, ce matin, mais vous êtes harmonieux quand même. Vous aurez une opportunité pour le plaisir et pour l'amour.

NOVEMBRE — Vous avez une bonne opportunité ce matin, profitez-en.

DECEMBRE — Accordez-vous avec les gens avec qui vous travaillez d'une manière ou d'une autre. Vous avez des splendides opportunités financières.

Collation de diplômes à l'hôpital St-Luc

La collation des diplômes aux gardes-malades de l'hôpital Saint-Luc aura lieu jeudi, le 20 mai, à l'hôpital Saint-Luc, 1058, rue St-Denis, à 4 heures de l'après-midi.

BLONDINETTE —

— Préférence

Cesse de faire du bruit, veux-tu? Comment puis-je répondre au téléphone avec tout ce bruit?



Maman, le messager de l'épicerie a laissé des bonbons au chocolat. Est-ce que je peux en prendre?



Non, tu n'as pas été assez gentil lorsque j'étais au téléphone, et c'est ta punition.



Est-ce que tu ne peux pas me donner une fessée à la place, pour ma punition?



L'INSPECTEUR WADE —

— LE RUBAN VERT



3-13 Copyright 1937, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

Cesse de me bousculer, et regarde la COURSE, veux-tu?

Mais je te dis qu'il se passe QUELQUE CHOSE D'ETRANGE dans la loge des juges!

Il m'a dit que c'était l'INSPECTEUR WADE qui lui avait dit de me téléphoner!

Mais c'est IMPOSSIBLE! Les chevaux ne peuvent pas avoir été ECHANGE!



Une question par jour

Par Robert Prevost

Courrier historique



Q. — Charles Huault de Montmagny, successeur de Champlain et deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, venu au Canada en 1626, n'était-il pas un sportsman avéré? — I. I.

R. — En autant que les relations du temps de M. de Montmagny nous permettent de l'établir, nous pouvons dire avec vérité que le deuxième gouverneur de la Nouvelle-France ne devait pas haïr les sports.

Ce qu'il aimait surtout, c'était les parties de chasse ou de pêche. Aussi, allait-il passer plusieurs semaines, au printemps et à l'automne, dans sa seigneurie de l'île-aux-Oies.

Au printemps de 1637, le gouverneur partait pour aller visiter un lac situé à environ quatre lieues de Québec.

Après avoir fait le trajet à pied, dans la neige, par un très grand froid, nos pêcheurs percèrent la glace et prirent des carpes et des truites saumonées en abondance.

C'est une histoire de pêche, mais elle est véridique!

Le gouverneur descendait un jour le fleuve en revenant de Montréal, lorsqu'il aperçut un superbe élan sur la rive.

Il fit arrêter la barque, sauta dans un canot avec quelques compagnons et se lança à la poursuite de la pauvre bête, jusqu'à ce qu'elle fût ramenée morte sur le tillac.

Mais, il ne faut pas croire que le gouverneur était toujours cruel à la vue du gibier, puisque, dès son arrivée au pays, il essaya de domestiquer quelques élan, frappé de ce qu'ils pouvaient se mettre à genoux comme les chameaux, pour manger, boire ou même se coucher.

Ces élan auraient fait de fiers coursiers, mais M. de Montmagny, n'ayant probablement pas réussi à les apprivoiser, dut continuer de voyager à dos d'âne, jusqu'à ce que les habitants du pays lui fissent cadeau du premier cheval venu au pays (1647).

Robert PREVOST

— Ah! tu te figures que tu es rigolo à soigner? Tiens, tu mériterais de n'avoir personne à ton enterrement.

HERNIE



MM. les Médecins recommandent la ceinture BONIN. Redevient absolument normal. Portez la fameuse ceinture herniaire (brevetée), du spécialiste BONIN, faite sur mesure. Ne se déplace jamais. Ecrivez pour brochure gratuite.

GRATIS
EXAMEN CONSULTATION
Bureau, 9 h. m. à 10 h. p.m.

ANTOINE BONIN
SPECIALISTE
3617, AVENUE PAPINEAU
Rue St. Gauthier
vis-à-vis Parc Lafontaine
Montréal
Tél. Alibert 8646

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous. Gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SARINE SABIN, L'Illustration Nouvelle, Case Postale 1480, Montréal.

MARIE-AIMEE. — Elle est ambitieuse mais avec justice, elle aime avec un brin de raison et elle juge avec autant de son cœur que de son esprit. D'abord elle veut être bonne pour tous. On le lui reproche, mais on ne le changera pas et tant mieux! C'est une âme très humaine qui ne s'attendrit pas pour un instant, mais qui porte au cœur une forte pitié pour tous les souffrants, ceux pour lesquels on a été injuste. Même pour ceux qui le sont sans s'en rendre compte. Une éducation ferme et donc, des principes qui ne l'empêchent en rien d'excuser, de comprendre. L'amour la guide partout.

PERLE D'AVRIL. — C'est une petite perle qui a des ombres et qui est loin d'être parfaite, mais c'est un cœur de femme dans toute l'acception du mot. Toutes ces petites imperfections d'impatience, voire même de jalousie et d'inexactitude sont largement couvertes par cet esprit de travail et ce courage à faire son chemin avec vaillance, avec honneur, je dirais. Il y a de la belle fierté dans votre tempérament. Vous vous plaisez à vivre lorsque vous avez à faire quelque chose qui rendra quelqu'un heureux. Vous vous dépensez parfois au détriment de votre repos et de votre santé.

RUBY B. — Petite Ruby qui a de l'espoir plein les yeux, et un peu de tristesse aussi. Il y a encore de la hardiesse et une volonté secrète de réussir. Vous vous reploiez souvent pour considérer le passé. Il ne faudra pas trop s'y attarder. A votre âge on doit aller de l'avant quel que soit le chemin que l'on a parcouru. Votre amitié est désintéressée et toute belle, mais vos amours se plaignent de quelque chose, ou bien je n'y connais rien.

NOS MEILLEURS VOEUX

— A M. Maurice Huard, de la rue Darling, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de sa femme et de son garçonnnet, Denis.

— A M. René Huard, de la rue Ste-Catherine, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de ses parents et sa filleule, Denise.

— A M. Jean-Baptiste Nowlan, du personnel de L'Illustration Nouvelle, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa femme et ses enfants, ainsi que ses confrères.

QUEL EST LE COMBLE

De la prévenance dentaire? Mettre des pantoufles à des dents qui se déchassent. De la précaution pour un médecin?

Avoir toujours du dactylum pour les gens qui se coupent dans la conversation.

APPRECIATION

Oh voyez-vous ma chère n'est-ce pas une pitié de renfermer un aussi joli oiseau dans une cage?

— C'est une honte. Quand je pense que ses plumes feraient si bien sur un chapeau.

L'ENSEMBLE IMPRIME



Aimeriez-vous posséder une gentille petite toilette de bengaline marine à dessins blancs mouchetés? Le boléro est la plus populaire version de l'ensemble printanier. Une blouse d'organdi souple et clair éclaire le corsage.



Déplacements

Mme L. H. Hébert est retournée à Québec après avoir passé quelques temps à St-Jean, l'invitée du lieutenant-colonel et de Mme René Duhaute. En route, Mme Hébert a fait un court séjour à Montréal, chez sa fille, Mme Albert Tétrault.

— Mme Pierre Rolland est à New-York depuis quelques jours.

— M. et Mme Francis W. Graham-Everitt, de retour de leur voyage de noces, sont maintenant installés en leur appartement, avenue des Pins ouest, 536. Avant son mariage, Mme Graham-Everitt était Mlle Marcelle Turgeon.

Mariage

Samedi a eu lieu, en l'église St-Eusèbe-de-Vercell, le mariage de M. Marcel Laliberté, fils de M. et Mme C. Laliberté, avec Mlle Liliane Normand, fille de M. et Mme P. Normand. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-O. Pilon.

L'information littéraire

POUR LE LIVRE FRANÇAIS

Nous lisons dans tous les journaux qui nous arrivent de Paris des articles sur "la crise du livre français", à laquelle nous nous devons de nous intéresser, car, en somme, le livre français c'est un peu de notre aliment spirituel et intellectuel qui est en danger.

Jérôme et Jean Tharaud, qui s'occupent de la question dans un des derniers numéros de *Paris-Soir*, citent l'exemple de ce qui s'est passé en Angleterre où, depuis assez longtemps, précisément pour combattre la crise littéraire — on a institué un "Conseil National du Livre". Ce Conseil a eu, entre autres, l'ingénieuse idée des *Bons du Livre*.

Rien n'est plus compliqué, en effet, que d'envoyer des volumes en cadeau. Vous ne savez jamais si la personne à qui vous les envoyez ne les possède pas déjà dans sa bibliothèque, ou s'ils sont justement ceux qu'elle aurait choisis elle-même.

Alors, pourquoi ne pas envoyer un bon pour un, deux, cinq, dix dollars d'ouvrages à acheter dans telle ou telle librairie? Ce procédé a donné des résultats merveilleux. En 1933, les libraires anglais ont vendu 32,000 bons. En 1936, ils en ont vendu 260,000, soit une valeur d'un million de dollars...

Jérôme et Jean Tharaud suggèrent aussi de constituer — comme il y en a à Lyon — des Sociétés où l'on discuterait les derniers volumes parus... Nous ne manquons pas, chez nous, des sociétés de ce genre, qui donnent parfois des conférences d'un intérêt moins continu, et qui pourraient s'adonner à ce travail très utile de critique parlée...

Nous soumettons l'idée à Mme Juliette Saint-Mars-Gauvreau, par exemple, dont les "Lundis Littéraires" ont rencontré tant de faveur, et qui dès le début de la saison prochaine pourrait consacrer quelques-uns de ces lundis à cette étude et à ce travail... Mais d'autres peuvent se mettre également sur les rangs... On n'a qu'à agir!

ON ECHAPPE PAS A SON DESTIN

Cet auteur célèbre de chansons et de revues, était sorti, dimanche, du Cabaret qu'il anime de sa verve et de son talent, avec quelques amis.

— Allons boire un verre... surtout sans musique et sans chansons, dit-il, car il avait été enfermé "chez lui" depuis les premières heures de l'après-midi.

Un quart d'heure plus tard, notre chansonnier-reviste était assis devant un "John Collins" dans un restaurant tranquille. Mais cinq minutes après, porté littéralement au piano de l'établissement par ses amis, il était obligé de "chanter pour eux seuls..."

Car on n'échappe pas à son destin, n'est-ce pas, Henri Letondal?

CENTENAIRE

L'Angleterre vient de célébrer discrètement le centenaire de Swinburne, l'un de ses plus grands poètes.

Il y a un incident peu connu qui arriva à l'auteur des "Chants avant l'aube".

Il se baignait à Etretat, quand il

perdit pied. Il appela au secours. Un homme se précipita, plongea et ramena le poète sain et sauf sur la grève.

L'incident eut été, en somme, de minime importance, si le sauveteur n'avait pas, lui aussi, un nom littéraire glorieux... C'était Maupassant... qui ne réclama pas de médaille de sauvetage, se contentant de la reconnaissance des Muses.

L'HUMOUR

Voici l'histoire que raconte M. René C. Colne:

"Dans une avenue, au coin d'une petite rue, dans l'est, une bagarre sérieuse éclate entre deux vieux amis.

"Un consommateur s'étonne: — "Tiens, dit-il, je les croyais inséparables."

— "En effet, répond le patron. Il nous a fallu nous mettre à six pour les séparer."

Partie de cartes

Une partie de cartes au profit d'un séminaire d'Afrique, organisée par Mme Jean Duquette, aura lieu cet après-midi à 2 heures, au Club Canadien, sous la présidence de R. P. Chabot. Le thé sera servi.

Parmi les personnes qui y participeront, mentionnons: Messieurs J. A. Martin, H. Michaud, A. Rivest, M. Léger, J. Champon, H. Bourassa, Ledoux, Graver, R. Brossard, A. Riopel, A. Langlois, Miller, Hardy, J. B. Caron, A. Beauregard, Denis Desilets, Henri Bradley, J. A. Berthiaume, Lemelin, A. Lefebvre, G. Pratt, James McLean, D. Mercier, N. Caron, D. Pilon, Deslauriers, Goulet, Demers, L'Espérance, Ste-Marie, Bergeron, Poirvin, Lamarche, Latour, Raymond, Gagnon, Lachance, Lalime, Chastier, Dubé, Jones, Gagné, Gaucher, M. Challe, G. Challe, M. Malette, G. Hamelin, G. Dubreuil, Chénier, Noel, Roy, Langlois, Fauriol, L. Lévesque, G. Rivard, J. A. Cadot, A. Archambault, A. Rouleau, L. E. Trudeau, J. H. Fortin, L. Trudeau, N. Chouinard, V. Clément, J. L'Heureux, Mlle Provost et nombre d'autres. Pour informations, s'adresser à H.A. 1392.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement

[Edition quotidienne]

MONTREAL ET BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$6.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou par chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

Election annuelle en Bourse locale

On annonce l'élection par acclamation du lieutenant-colonel J. E. McKenna, M. C., de la maison Yates and Co., au poste de président de la Bourse de Montréal, pour le terme 1937-1938, en remplacement de M. H. J. Child, de Holt, Rankin and Child, qui remplissait cette charge depuis deux ans. M. Child démissionnera comme président et comme membre du comité de régie à la réunion annuelle de la Bourse jeudi prochain.

La période de mise en nomination des nouveaux membres du comité de régie expirait lundi soir. A l'exception des cinq gouverneurs élus parmi les associés des membres de la Bourse, tous les autres membres ont été élus par acclamation.

M. Grant Johnston, le principal associé de la maison Grant Johnston and Co., remplira la charge de vice-président, en remplacement de M. F. S. Mathewson, de Thomson, Mathewson and Co., qui se retire du comité. M. Mathewson a été élu fiduciaire du fonds de bienfaisance pour une période de trois ans. Le nouveau secrétaire-trésorier, M. J. D. Herdt, associé de L. G. Beaubien et Cie, succède à M. Grant Johnston.

Les nouvelles nominations au conseil d'administration sont: M. F. S. Molson, de Molson, Lawson and Co., et Louis Robert, de Geof-

frion et Robert. Les membres suivants ont été réélus: M. Raymond Allan, de Greenshields and Co., M. H. C. MacDougall, de MacDougall and MacDougall; M. A. E. D. Tremblay, de Moat and Co., et M. D. S. Yulle, de O'Brien and Williams. M. G. P. G. Dunlop est assistant-secrétaire.

Les gouverneurs élus pour la prochaine année sont: M. Henri Garneau, de Garneau et Ostigay; M. Paul Goulet, de L. J. Forget et Cie; M. W. Hendrie Hay, d'Oswald and Drinkwater; M. R. N. Hickson, de Hickson and Yulle; M. G. S. McLennan, de Pittfield and Co., et M. Alex. Paterson, de Alex. Paterson and Co. Les élections auront lieu jeudi prochain. M. Garneau et M. Hickson ont été membres du comité de régie durant le dernier exercice, tandis que les autres sont de nouveaux candidats. Les gouverneurs sortant de charge sont: MM. Wm. Leggat, de Leggat, Cassels and Co.; G. E. McCuaig, de McCuaig Bros. and Co., et G. H. Turpin, de Turpin and Co.

POTINS

International Petroleum Co. Limited, rapporte une production totale pour le mois d'avril de 1,232,394 barils au Pérou, et de 1,660,469 en Colombie, soit 2,892,863, comparativement à 2,645,291 l'an dernier à pareille date.

Contrairement aux rumeurs qui circulaient rue St-Jacques, le comité de protection des actionnaires d'Abitibi ne soumettra pas cette semaine son plan de réorganisation. M. J. P. Riley, de New-York est le président de ce comité.

Les directeurs de Siscoe Gold Mines se réuniront vendredi prochain pour prendre une décision quant au dividende trimestriel.

On parle beaucoup en ce moment dans les milieux financiers de la menace d'une dictature que voudrait exercer sur l'industrie et le travail canadiens, une certaine organisation politico-ouvrière américaine, en l'occurrence la C. I. O.

Tout aurait raison d'amener une vague d'optimisme chez les spéculateurs mais à la suite de la dégringolade récente, les plus audacieux continuent à hésiter.

L'opinion publique semble réclamer le maintien du prix de l'or à \$35 l'once, car une diminution amènerait non seulement une baisse sur le marché des valeurs mais affecterait probablement les affaires en général.

L'assemblée annuelle des actionnaires de Merchants' Light Heat and Power Co., aura lieu aux bureaux de la compagnie, chambre 804, édifice Power, à Montréal, mercredi, le 2 juin, à midi.

Mouvement primaire du blé

Au cours de la semaine terminée le 16 avril le marché du blé dans les Provinces des Prairies s'élève à 946,356 boisseaux, contre 1,284,434 la semaine précédente et 786,477 il y a un an. Du 1er août au 16 avril la valeur totale du marché est de 152,997,045 boisseaux contre 196,053,533 pour la même période de la campagne précédente. La semaine du 16 avril, le marché atteint 472,146 boisseaux contre 401,340 l'an dernier en Saskatchewan, 383,602 boisseaux contre 313,347 en Alberta, et 90,690 boisseaux contre 71,790 au Manitoba. Du 1er août au 16 avril les totaux sont les suivants (ceux de 1936 entre parenthèses): Saskatchewan 84,277,939 (105,460,574) boisseaux, Alberta 49,291,817 (74,410,348) et Manitoba 19,427,289 (16,242,611).

RECETTES DU C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 mai 1937 se sont élevées à \$8,823,482 contre \$8,625,386 durant la semaine de 1936 correspondante, une augmentation de \$208,096.

Nouvelles minières

HUDSON BAY

La Hudson Bay Mining and Smelting Company qui, depuis le mois d'août, versait un dividende semi-annuel de 50 cents l'action, annonce un versement de 75 cents pour le 28 juin aux actionnaires inscrits le 28 mai. Comme le capital émis est de 2,757,973 actions, la compagnie se trouvera à déboursier une somme d'environ \$2,068,479.

MACASSA

La direction de Macassa Mines profite de la plus grande capacité de son moulin pour usiner le matériel de qualité inférieure. C'est ainsi que les chiffres pour le mois d'avril montrent une moyenne de \$15.70 par tonne, comparativement à \$17.50 l'an dernier, à pareille date. C'est la plus basse moyenne depuis 1935, mais l'augmentation de la production est suffisante pour marquer un record dans l'histoire de la compagnie, soit \$110,025.

DORVAL SISCOE

Le Toronto Stock Exchange a reçu avis que les versements échus le 15 mai et échéant le quinze juin conformément à l'option accordée sur les actions de Dorval-Siscoe Gold Mines ont été exécutés. L'exercice de l'option libère 85,722 actions.

CENTRAL CADILLAC GOLD MINES

Le président à son retour de la propriété rapporte que le croisement sur le niveau 200 pieds indique encore une minéralisation riche, à une distance de 453 pieds du puits.

Le bureau d'analyse est maintenant complété et sera entièrement outillé vers la fin de la semaine. M. Joseph Evans, M.E., qui était en charge du bureau d'analyse jusqu'à récemment pour O'Brien, a récemment été nommé au même poste à Central Cadillac. Il est ingénieur résident et il sera en charge complète des opérations sous la direction de M. R. C. Bryden, ingénieur conseil.

M. Andrew S. Beaubien président du marché des denrées

Andrew S. Beaubien, un partenaire de la firme L.G. Beaubien et Compagnie, a été élu hier président du marché canadien des denrées. M. Beaubien a été élu par acclamation, succédant à Grant Johnston, de Grant Johnston and Co., qui abandonnera son poste lors de la réunion annuelle, jeudi prochain. Toutefois, M. Johnston demeurera gouverneur. M. Beaubien était président de la Canadian Commodity Clearing Association, Inc.

Les nominations étaient closes hier midi et toutes les élections ont eu lieu par acclamation. M. K.H. Olive, a été réélu vice-président, tandis que M. J.B. Weir était nommé trésorier.

Voici la liste des gouverneurs: J. Chaput, H.T. Chisholm, L.S. Colwell, Russell Cowans, J.F. Desmarais, John Freeman, Grant Johnston, G.C. Liersch, Paul Linz, A.F. McGillis, Paul E. Ostigay, A.E.D. Tremblay, Mlle F. Monk agira comme secrétaire.

PRODUCTION D'ARGENT

En janvier la production d'argent au Canada, s'élève à 1,390,476 onces évalués à \$624,888, au prix moyen de 44,9262 cents l'once, contre 1,835,604 onces le mois précédent évaluées à \$831,900 au prix moyen de 45,32025 cents. La production au cours du mois correspondant de l'an dernier s'établissait à 1,213,478 onces évaluées à \$573,636 au prix moyen de 47.27c.

La production mondiale estimative est de 23,165,000 onces en janvier contre 19,594,000 en décembre. Le Mexique produit 8,765,000 onces contre 3,748,000; les Etats-Unis 5,409,000 onces contre 6,165,000; le Pérou, 1,600,000 contre 1,684,000; le mois précédent.

Le jury sera-t-il mis au...

(Suite de la page 7)

préviendrait la police provinciale il dépose qu'ayant appris le crime le lundi, il prit l'autobus de St-Hyacinthe, le lendemain, mardi, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour se rendre à Montréal chez son beau-frère M. Payette afin d'avoir des détails. A Chambly-Canton, il vit Choquette monter dans l'autobus. Il l'appela près de lui, lui demanda: "Comment es-tu venu ici?" à quoi Choquette répondit: "J'ai trouvé une occasion." "Où vas-tu?" "Me livrer à la police". Le témoin poursuivant ses demandes dit: "Pourquoi as-tu laissé les enfants seuls?" Choquette répond alors: "Ce n'est pas moi qui ai fait le coup, c'est Guertin et un autre de Longueuil. Ils m'ont fait boire et puis ils l'ont tué. Je ne me rappelle plus ce qui s'est passé ensuite". A St-Hubert, Choquette dit que son dîner "le fatiguait", Patenaude lui proposa de descendre pour prendre quelque chose. C'est alors qu'ils entrent chez Bouthillier. Il reconnaît avoir mis quelques gouttes dans le verre de Choquette comme dans le sien d'ailleurs. Les deux hommes se rendent chez Sauriol, à 5 minutes de marche. Patenaude fait entrer Choquette dans une petite pièce et lui fait répéter ce qu'il lui a dit. Il lui répond: "Je ne crois pas ce que tu racontes. Tu allais te livrer, vas-y et dis la vérité. Dépêche-toi, car j'ai envie de t'assommer". Choquette part en direction de Longueuil. Patenaude pris de crainte de le voir s'enfuir le suit à 300 ou 500 pieds en arrière. Choquette s'apercevant qu'il était suivi prend peur, il jette son pardessus et s'enfuit en direction d'un petit bois situé à 15 arpents environ de la route. Patenaude voyant Jean Gravel qui rentre chez lui en voiture lui crie d'arrêter Choquette. Gravel rattrape le fugitif et le ramène. Patenaude lui demande: "Pourquoi t'es-tu sauvé?" Choquette répond: "J'avais peur que vous me donniez une volée". Gravel rentre chez lui, les 2 autres se rendent chez Sauriol. Patenaude laisse le jeune garçon à la garde de ses belles-sœurs et va prévenir la police en téléphonant de chez Bouthillier. La police est arrivée quelques minutes plus tard. La défense souleva une objection en s'opposant à ce qu'aucune déclaration faite par l'accusé à Patenaude soit rapportée devant le jury, car, dit-elle, Patenaude doit être considéré comme étant "en charge" du moment où il arrêta Choquette. La défense, par Me Lucien Poulin, veut faire admettre au témoin qu'il agissait au nom de la famille mais le témoin nie formellement avoir agi en cette qualité. Il a agi de son propre mouvement pour que la police puisse l'arrêter et c'est tout.

Joseph Gravel qui arrêta effectivement Choquette déclare qu'il sentait mais ne veut pas dire qu'il sentait comme un homme qui serait "en bolsson". La défense insistant, il répond: "Il sentait, c'est tout ce que je peux dire. Je n'ai jamais senti que cet homme-là".

Opinions de New-York

Jenks, Gwynne and Co. — Ceux qui achètent des valeurs de placement ne doivent pas trop se soucier des irrégularités actuelles du marché, car au niveau actuel les prix sont attrayants.

Abbot, Procter and Paine. — Nous croyons que le marché sera très irrégulier pendant encore un certain temps, quoiqu'au niveau actuel quelques titres soient à prix raisonnable.

Post and Flagg. — Bien qu'il existe une vente continue, il ne faut pas s'en alarmer outre mesure, mais apparemment le sentiment est très pessimiste au sujet de la situation, car il se trouve peu d'acheteurs qui profitent des prix actuels, pourtant très bas.

Shearson, Hammill and Co. — Les marchés étrangers viennent de reprendre leurs activités après le récent congé: il serait bon que l'on attente un peu avant de faire des transactions, afin de juger si la baisse des ventes est d'un volume raisonnable ou non.

LES PAROLES DE L'ACCUSE

Un nouvel incident se produit sur la question de savoir si on va autoriser le témoin à rapporter les paroles de l'accusé. La question est permise. Gravel rapporte donc que Choquette lui raconta la version du crime commis par deux hommes de Longueuil qui l'auraient enivré au préalable. Il lui dit ça tandis qu'ils marchaient dans le champ, regagnant la route. Gravel assista à l'arrestation par la police chez Sauriol.

Mlle JEANNE BROUSSEAU

Mlle Jeanne Brosseau habitant chez M. Sauriol atteste que Choquette, alors qu'il était assis sur une chaise attendant la police déclara que le crime avait été commis par deux individus tandis que lui était drogué. La sœur du témoin aurait alors remarqué: "Si tu étais drogué, comment en as-tu eu connaissance?" Question qui resta sans réponse.

LE DETECTIVE MEUNIER

Hector Meunier, détective provincial, se rendit à Longueuil sur ordre de ses chefs. Prévenu à 5 h, 1-4 du soir de la présence de Choquette à St-Hubert, il s'y rendit avec ses collègues. Il prit possession de Choquette lui fit mettre les menottes et le fit monter dans l'automobile de la police. Meunier conduisait, Veullette était sur le même siège. En arrière Choquette était entre les détectives Robert et Demers. L'auto arrêta à Longueuil, près de la poste où Choquette apercevant M. Antonio Dulude lui dit quelques mots. L'auto emporta alors le prisonnier à la Sûreté à Montréal. En cours de route il parla, relatant vraisemblablement les détails du crime. Ces propos ne sont pas rapportés.

On rappelle les témoins précédents qui viennent témoigner que rien ne fut dit par l'accusé ou demandé par la police lors de l'arrestation.

LE DETECTIVE VEUILLETTE

Roland Veullette, détective de la police provinciale relate l'arrestation confirme les détails du retour jusqu'à la "sûreté" et affirme qu'il garda l'accusé jusqu'à 8 heures sans lui parler de l'affaire. A cette heure il fut introduit auprès du chef Aubé auquel il fit des déclarations écrites, en présence des détectives Lamoureux, Beauregard, Robert, du témoin et d'une dactylo. Il n'y eut ni menaces ni promesses de fautes et il fut mis sur ses gardes, conformément à la loi. Cette déposition est corroborée par le détective Jacques Demers. Elle l'est aussi par le détective Jean Robert. Le détective Beauregard explique que M. Antonio Dulude devait identifier Choquette, c'est pour cela qu'il l'attendait près de la poste de Longueuil. Or Choquette le voyant demanda à lui parler. Survenant un nouvel incident, la défense s'opposait à ce qu'on rapporte les paroles de l'accusé. On fait sortir le jury. Le témoin ayant ajouté qu'il assista à la déclaration reçue par le chef Aubé, on appelle M. Dulude. M. Antonio Dulude confirme la déclaration de M. Beauregard et dit que le prisonnier lui dit: "Je te donne la main pour la dernière fois. C'est bien laid à dire, mais c'est moi qui ai fait le coup".

LE CHEF AUBÉ

Le chef Aubé, de la police provinciale, est appelé à la barre pour témoigner des circonstances de la déclaration écrite signée par l'accusé au bureau de la sûreté provinciale. Il explique qu'averti par M. Patenaude que Choquette se trouvait chez M. Sauriol, il lui répondit: "J'envoie des hommes le chercher". Il déclare qu'il n'a pas chargé Patenaude de le garder. Il relate la façon dont fut reçue la déclaration de l'accusé. La défense prétend reprocher au chef Aubé de n'avoir pas fait figurer certaines remarques sur le libellé de la déclaration de Choquette. Elle soutient que dans ces conditions elle ne contient pas "toute la vérité". C'est le détective Veullette qui prévint M. Beauregard que l'accusé était disposé à faire une déclaration.

La défense et la Couronne représentée par Me Jacques Fournier assisté de Me Oscar Gagnon baillaient longuement sur la question des déclarations faites par l'accusé. Enfin, les deux parties tombent d'accord pour demander l'ajournement à aujourd'hui pour l'ajournement sur l'incident.

BOURSE DES MINES

Fournis par BURKE, DANSENEAU & Co., membres du Toronto

Stock	Exchange	Qu.	Haut	Bas	Fer.
Argosy		62	62	62	62
Ang. Huronian		5.50	5.50	5.40	5.40
Aldermac		35	1.05	36	1.02
Buffalo Anke		9.00	9.00	9.00	9.00
Big Missouri		45	45	48	45
Bidgood		88	88	83	85
Base Metals		130	304	30	304
Bankfield		86	88	85	85
Braclorne		6.45	6.50	6.45	6.50
B. C. Pioneer		4.00	4.10	4.00	4.00
Bobbo		154	16	154	16
Castle Hr.		95	1.00	95	1.00
Cent. Patricia		2.86	2.95	2.85	2.95
Can. Malartic		1.20	1.21	1.16	1.21
Chem. Res.		85	85	85	85
Chibougamau		1.99	1.05	1.00	1.05
Coniarum M.		1.20	1.23	1.20	1.23
Dome Mines		394	404	394	404
East. Malartic		1.00	1.08	1.00	1.08
Eldorado		2.55	2.70	2.55	2.70
Falconbridge		7.70	7.80	7.70	7.75
God's Lake		47	47	47	47
Gunner Gold		80	80	76	77
Jacola		35	35	35	35
Homa O.		1.85	1.86	1.85	1.85
Hudson Bay		294	294	294	294
Howey Gold		364	364	364	364
Hardrock		1.52	1.60	1.52	1.60
Halterow Sway		03	03	03	03
Hollinger		11	11	11	11
Int. Nickel		588	604	588	604
Jacks. Manion		28	28	28	28
Kirk. Hudson		1.90	1.95	1.90	1.95
Kirkland Lake		1.36	1.39	1.32	1.39
Lake Shore		512	512	51	512
Lamaque Con.		092	092	082	082
Lava Cap.		77	77	75	76
Little Long L.		5.25	5.25	5.25	5.25
Man. & East.		03	03	03	03
McKenzie R. L.		1.20	1.20	1.15	1.16
McMillan		034	04	034	04
MacLeod Cook		1.67	1.70	1.67	1.70
Mining Corp.		3.00	3.00	2.96	3.00
McIntyre		34	34	33	34
Macassa		4.95	5.15	4.90	5.15
Morris Kirk.		43	43	43	43
Noranda		60	61	60	61
O'Brien Cad.		8.30	8.35	8.15	8.30
Omega		56	56	56	56
Parkhill		120	20	194	193
Premier Gold		2.50	2.50	2.50	2.50
Pickle Crow		5.55	6.00	5.50	5.45
Pamour		2.25	2.35	2.25	2.35
Paymaster		554	57	55	57
Rayolite		364	364	364	364
Red Lake G.		39	39	38	39
Reno Gold		88	88	86	86
Sullivan G.		1.25	1.30	1.25	1.26
Sudbury Basin		4.20	4.20	4.20	4.20
Shaden		1.20	1.21	1.16	1.20
Stadacona		1.43	1.49	1.40	1.48
Siscoe		3.80	3.90	3.75	3.90
Sherritt G.		2.35	2.38	2.30	2.38
San Antonio		1.50	1.50	1.48	1.48
Sylvanite		3.10	3.10	3.10	3.10
Teck Hughes		5.00	5.00	4.95	5.00
Towagmac		95	1.05	95	1.05
Ventures		1.84	1.85	1.75	1.80
Wright Hargr.		6.40	6.40	6.30	6.30
Waite Amulet		2.70	3.00	2.70	3.00

NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT IMMEDIAT DE

Routhier-Cadillac

et LeRoy Mines

Circulaire sur demande

STERLING SERVICE LIMITED

Valeurs de Placement. Etablie en 1929.

767, ouest rue Notre-Dame. T. 2241 Montréal

LA PAGE OUVRIERE

Semaine de 44 heures dans l'industrie de la pulpe

M. Eugène Caron, organisateur des Syndicats Catholiques Nationaux de Sherbrooke, ainsi que M. l'abbé L. P. Michaud, aumônier et M. L.-P. Michaud, du syndicat de la pulpe à Bromptonville, sont revenus hier de Québec où ils ont assisté samedi, à l'assemblée de la Fédération Nationale des Pulperies et Papeteries. Au cours de la réunion, M. Philippe Lessard, de Port-Alfred, a été élu président en remplacement de M. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. C., agissant depuis quelque temps comme président provisoire de la Fédération. M. L.-P. Michaud a été nommé directeur de la Fédération.

M. Caron nous déclare que 2,000 résolutions ont déjà été adressées au cabinet provincial pour porter la durée du travail dans cette industrie à 132 heures par semaine (trois équipes). Le travail de la réparation des machines devra commencer à midi le samedi pour se terminer à minuit.

L'organisateur des Syndicats a ajouté: "Ces différentes résolutions doivent servir de remède à la terrible condition du travail dominical dans les moulins de pulpe. Tous les délégués ont en effet affirmé à la réunion de Québec que si l'on veut attirer les bénédictions divines sur l'industrie, il faudra d'abord observer les préceptes de l'Eglise".

M. Caron nous confiait qu'il est curieux de constater que dans les

moulins de la région du Lac St-Jean, beaucoup d'étrangers obtiennent leur compétence par l'enseignement que leur fournissent charitablement les Canadiens-français du métier, mais que certains patrons ne se gênent pas pour renvoyer beaucoup des nôtres et garder ainsi à leur emploi une main-d'œuvre étrangère. "Voilà pour quoi, dit-il, la Fédération, dans son projet de contrat collectif, demande que l'employeur s'engage à tenir compte de l'ancienneté dans la promotion de tous les emplois".

Zones industrielles

L'organisateur des Syndicats nous informe que la question des salaires raisonnables sera résolue par la formation de zones industrielles, principe adopté par la Fédération. Dans ce principe des zones, on considérera trois choses principalement: la catégorie des usines, le coût de la vie et le coût de la production.

Evidemment, nous dit M. Caron, chaque industrie aura son comité d'usine pour traiter à l'amiable des intérêts communs aux employeurs et aux employés.

M. Caron nous informe que comme c'est la coutume pour les Syndicats Catholiques de ne rien imposer aux patrons, mais de rechercher plutôt leur collaboration, l'exécutif de la Fédération rencontrera bientôt les différents employeurs de l'industrie pour en venir à une entente par un contrat collectif provincial.

PAS DE CONTRAT

L'hon. juge J.-B. Archambault, de la Cour de Circuit, a débouté l'action du comité conjoint de l'industrie de la boulangerie qui poursuivait J. O. Théorêt, vendeur. Ce dernier ne pouvait pas réclamer le salaire de la convention collective de travail. Car, comme l'explique le juge, pour que la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail s'applique, il faut qu'il y ait contrat de travail. Pour qu'il y ait semblable contrat, il faut deux éléments essentiels: la rémunération proportionnelle à la durée du travail et la subordination du salarié au patron. Ces deux éléments n'existent pas dans le cas d'une personne qui vend pour un boulanger du pain à commission, même s'il se sert de la voiture dudit boulanger.

AUX BOULANGERS

A cause de mon absence, l'assemblée des boulangers qui devait avoir lieu samedi soir, le 22 mai, est remise. La date de la prochaine assemblée sera publiée dans les journaux.

Les personnes qui auront affaire à moi, pourront m'atteindre d'ici quelques jours après avoir appelé FALKIRK 1139.

Les vendeurs sont aussi priés de prendre note de cet avis.

Le syndicat a pris ces précautions afin que rien ne soit négligé par suite de mon absence. M. Albert Beaudry sera au service des membres et sera aussi au bureau de temps à autre.

J.-M. Goulet

LES PLOMBIERS

Une importante assemblée du Syndicat des Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, aura lieu, mercredi soir, à 8 heures dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny.

Tous les plombiers, unionistes ou non sont cordialement invités à assister à cette assemblée. Des rapports très intéressants vous seront soumis. Que ceux qui sont désireux d'améliorer leurs conditions de travail viennent à cette réunion qui promet d'être intéressante pour tous.

DEBARDEURS COTIERS

Par la présente, je désire aviser tous les membres du local 1443 de l'Association internationale des débardeurs cotiers et intérieurs qu'il y aura mercredi, le 19 mai 1937, à 8 h. précises du soir au no 406 rue Champ de Mars, édifice des débardeurs, une assemblée régulière durant laquelle plusieurs questions d'un intérêt de la plus haute importance seront discutées. Tous les membres du local 1443 doivent se faire un devoir d'être présents à cette importante assemblée.

(R.-A. Brillion.)

Ces unionistes

Il est certains unionistes qui croient qu'il faille toujours partager leurs opinions même en matière ouvrière et d'union. Cette mentalité est devenue chez plusieurs, telle que le syndicalisme ouvrier et la cause des travailleurs en souffrent énormément.

Et quand ce sont des membres qui connaissent leur union si peu qu'ils restent ébahis quand quelqu'un se lève pour les renseigner sur leur union.

Et s'il fallait mesurer ou mentionner les services rendus à leur propre union par ceux qu'ils critiquent et taxent de favoriser telle union à telle autre, on n'en finirait plus.

De la sincérité chez ces membres ignorants qui trouvent tout mal chez les autres, mais il n'y en a pas car ils appartiennent à leur union parce qu'ils sont obligés ou encore parce qu'on les tire par le cou.

De ces unionistes moins une union en aura le mieux ce sera pour elle.

Les grèves et les abus

Il est par trop grand le nombre de nos ouvriers organisés qui croient que la grève est l'unique moyen de régler un différend qui peut surgir entre un employeur et ses ouvriers.

Il faut être à bout d'argument ou ne rien connaître des questions ouvrières pour avoir cette seule manière de mettre fin à une difficulté.

Il se peut que la grève soit nécessaire, soit utile et soit justifiable, mais encore faut-il qu'on en abuse pas, car une grève n'a jamais fait l'affaire des patrons et des ouvriers.

Durant les années de prospérité, alors que la main-d'œuvre est rare, les ouvriers deviennent trop exigeants. En temps de crise industrielle, ce sont les patrons qui abusent de leurs privilèges. Le mal est que le patron et l'ouvrier n'ont pas de contact intime. Le patron est naturellement égoïste. L'ouvrier le devient par suite de l'intervention de chefs dont le plus souvent le salaire dépend des troubles ouvriers. Les ouvriers ne sont ni meilleurs humains, ni plus mauvais que les patrons. Mais en somme ce sont les ouvriers qui souffrent le plus souvent.

Nous comprenons qu'il faut des grèves quelquefois pour amener les patrons à rendre justice. La grève est donc légitime, mais il faut avoir tenté tous les efforts avant de déclarer cette grève dont il ne faut pas abuser.

La grève moderne, inventée en France sous le gouvernement Blum, est une sorte de bolchévisme. Les ouvriers s'emparent de l'usine et en refusent l'accès aux patrons et aux ouvriers non-unionistes qu'on voudrait y faire travailler. Ce n'est plus une grève, cela, c'est de la confiscation, du chantage, du banditisme. Et les bons citoyens ne devraient pas tolérer pareil désordre dans notre province. Les autorités devraient prendre les moyens d'éviter ici les abus qui ont eu lieu ailleurs et chez nos voisins. — J. E. A. PIN.

Droit des maîtres peintres

Tous les entrepreneurs qui voudront exécuter des travaux de peinture à Montréal devront se munir auparavant d'un permis de cent dollars, suivant ce que l'hôtel de ville a annoncé dernièrement à l'association des peintres. Toutefois, le coût de cette licence sera doublé pour tous les étrangers qui voudront venir travailler à Montréal.

D'après le nouveau règlement, aucun entrepreneur ne pourra signer de contrat sans avoir auparavant obtenu de la ville un permis à cet effet. Le but de l'association en demandant cette loi était de diminuer le nombre des entrepreneurs d'occasion afin que les autres aient suffisamment de travail pour payer un salaire raisonnable aux ouvriers de ce métier. Elle tenait aussi à protéger ceux de Montréal et c'est pourquoi elle a demandé un permis de deux cents dollars pour tous les étrangers. Ce règlement avait été inclus dans le bill de Montréal, mais Québec a prétendu qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir son autorisation pour appliquer un permis de ce genre à Montréal et la clause fut retirée lors d'une séance du comité des bills privés. Bien qu'il ne soit pas actuellement en force, on croit que la ville l'adoptera bientôt.

LES TERRASSIERS

Le Syndicat Catholique National des terrassiers-manoeuvres de Montréal, Inc., tiendra une grande assemblée le 19 mai, à 8 heures p.m., dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny.

Terrassiers et manoeuvres sont priés d'être présents à cette assemblée, des questions très importantes y seront discutées.

L'agent d'affaires, M. Albert Archambault fera rapport de ses activités. Terrassiers et manoeuvres le temps est venu de vous organiser. Faites salle comble, mercredi soir, le 19.

UNE SCISSION QUI S'ACCENTUE

Il est regrettable qu'il existe une si grande méfiance entre les travailleurs. On ne peut pas croire que ceux qui préconisent un principe contraire à celui déjà établi ne font pas le jeu des employeurs, quels qu'ils soient. Une nouvelle nous arrive de la Presse Associée, via New-York, annonçant que l'Union des Travailleurs du transport au nombre de 16,000, avait décidé de se détacher de la Fédération Américaine du Travail pour se joindre au Comité d'organisation industrielle de John L. Lewis.

Il appert qu'une dispute existe déjà depuis assez longtemps entre l'Association amalgamée des Employés de Tramways électriques et de Chauffeurs d'Autobus d'Amérique et des Employés de chemins de fer de la troisième avenue, New-York, à propos du droit d'organisation et de la juridiction de l'union à laquelle les employés doivent appartenir. — (Le Monde Ouvrier).

LES BARBIERS

Une assemblée des officiers de l'Association indépendante des barbiers aura lieu, ce soir, à 3341 rue Ste-Catherine. A cette assemblée rapport sera fait du récent concert-boucane.

Au cours de l'assemblée régulière, M. W. Thinel, trésorier, a insisté sur le devoir de l'association de garder le juste milieu et de dans les meilleurs intérêts des membres comme aussi de leurs clients. Le jour où l'association s'éloignera du juste milieu, elle s'en ira vers une faillite générale.

CONVOCATIONS

CE SOIR :
INTERNATIONAUX : Bureau des examinateurs des peintres, au Monument National, chambre 14. Union internationale des mouleurs, local 91, à rue Craig-est. Union internationale des menuisiers, local 21, à 3401, rue Hutchison. Loge Laurier no 1290 des commis de chemins de fer, au Monument National. Conseil de district No 5 des peintres, à 1331 rue Ste-Catherine-est. Conseil de district des charpentiers-menuisiers au Monument National.

CATHOLIQUES : Syndicat des typos, Syndicat des relieurs, Syndicat des chauffeurs d'autos, Syndicat des terrassiers-manoeuvres, Syndicat des plombiers, Monteurs 1 et 7 cuir à semelle, machinistes des travailleurs en chaussures, à 1231 rue Demontigny-est. Union des travailleurs du port de Montréal, à 27 rue Notre-Dame-est.



Un ralliement des ouvriers papetiers des Trois-Rivières

En fin de semaine avait lieu aux ailes du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières une importante assemblée des employés de la Wayagamack, locaux 222 et 216. Cette assemblée réunissait près de 300 membres. Quatre-vingt-sept nouveaux membres furent initiés lors de cette réunion aux grands applaudissements des membres.

Il fut décidé à l'unanimité de s'affilier au Conseil provincial des Unions Internationales dans les moulins de papier. Nos lecteurs savent que cette organisation tiendra les 29 et 30 mai prochain, leur convention annuelle qui groupera des représentants de plus de 9,500 membres organisés.

M. J.-T. Joly, vice-président du Conseil des Métiers et du Travail, fut invité à prendre la parole à cette assemblée. Il se déclara très heureux d'accorder tout son appui à ses confrères de la Wayagamack. Il invita tous les membres à assister en grand nombre à toutes les réunions et d'apporter un précieux concours à toutes les initiatives lancées par le Conseil. M. Joly continue en disant qu'aujourd'hui nous avons un projet de loi qui a trait au droit d'association reconnu et qui édicte des peines assez sévères contre les patrons qui veulent empêcher un employé de faire partie d'une association ouvrière... On dit que c'est la meilleure législation qui ait été présentée par le nouveau gouvernement.

MM. Luc Bergeron et Jos. Proulx, respectivement publiciste du Conseil des Métiers et officier du local 136 de la St-Lawrence prirent aussi la parole.

Les officiers remercièrent les orateurs d'avoir prêté main-forte à leurs confrères. L'orateur ajouta qu'à l'heure présente 75 et même 80 pour cent des employés sont organisés et que d'ici quelques semaines 90 pour cent des membres auront leurs cartes de travail.

Poursuivant son allocution, M. Joly ajoute "qu'une déclaration

qui vient à point est celle faite par l'honorable William Tremblay, ministre du travail, déplorant le fait que les unions ouvrières se combattent entre elles.

L'on passa ensuite aux affaires de routine. Une lettre de M. M. L. P. Lacroix fut lue. Un officier lut l'article suivant publié dans "Le Soleil" de Québec: "On a raison de prendre des mesures sévères pour battre en brèche le communisme qui cherche à s'implanter dans la province de Québec comme dans le reste du pays. L'opinion publique comprend et seconde cette réaction. Cependant, à cause de litiges passagers entre employés et patrons, qu'on ne commette pas l'erreur dangereuse de confondre les travailleurs sincères avec les perfides agitateurs qu'on a raison de combattre. Nos braves ouvriers ne méritent pas cet affront". (Com.)

UNE CONVENTION

La convention annuelle de l'Union internationale des ouvriers de la fourrure est commencée depuis lundi matin, à Chicago, sous la présidence de M. L. Lucchi.

Les locaux 66 et 67 de ce puissant organisme ouvrier ont nommé MM. Alb. Roy, Adrien Courville et Mlle Emérendine Brien comme délégués à cette convention. Avant le départ des délégués, il y eut fête au Café St-Jacques au cours de laquelle il y eut danse et bons souhaits.

CONSEIL DE DISTRICT

Le Conseil de district des charpentiers-menuisiers tiendra sa séance régulière, ce soir, au Monument National. Tous les représentants des unions affiliées sont invités à assister à cette séance au cours de laquelle des questions fort intéressantes seront discutées.

Les officiers ont raison de compter sur la collaboration généreuse de tous les représentants des unions affiliées.

Le DOMAINE SPORTIF

La chance a favorisé War Admiral dans le Preakness

A cause du petit nombre de partants dans cette classique, les concurrents furent envoyés au centre de la piste au départ

NEW-YORK, 18. — De petits détails décident souvent de choses importantes. Tel fut le cas dans la reprise de cette année du Preakness. War Admiral avait reçu la première place au poteau de démarrage, sa position chanceuse dans le Derby du Kentucky.

S'il était parti de la première position au poteau dans la classique de Pimlico, plusieurs sont d'opinion qu'il aurait été battu. Car le long de la clôture, la piste était beaucoup plus lourde qu'au centre à la suite des pluies abondantes de jeudi et vendredi.

Avec le départ rapide de Jewell Dorsett et Flying Scot, il lui aurait été impossible de trouver le terrain ferme avant une couple de furlongs et ceci l'aurait battu. Avec seulement huit partants dans le peloton, les concurrents furent envoyés au centre de la piste, et War Admiral se trouva à occuper la position No 4, qui se trouvait sur la partie sèche de la piste.

Ce changement lui a permis de l'emporter, car il réussit à battre Pompoon par une tête. A la suite de sa double victoire dans le Derby et le Preakness, ainsi que quatre victoires sur autant de départ en 1937, le rejeton de Man O'War doit être considéré comme le champion des trois ans. Dans chacune de ces classiques, sa vitesse du départ l'a empêché de se trouver en difficultés, pendant qu'il a démontré la force et le courage de son père lorsqu'il fut en danger.

Il est assuré qu'il sera le choix dans le Belmont, qui sera disputé à deux semaines de samedi, mais il est aussi certain qu'il ne sera pas à 7 pour 20 si Pompoon prend part à cette épreuve et est en bonne condition. Le sensationnel rejeton de Man O'War a aussi été inscrit au Derby Américain, pour une bourse de \$25,000 ajoutés, qui sera disputée à Washington Park, le 19 juin, sur une distance d'un mille et quart.

Entrées de Narragansett

(Premier départ à 2 h. 15)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

Première Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Critical Lady . . . 102/Charmed Eyes . . . 109
Regula Baddun . . . 114/Gayette . . . 97
Milk . . . 104/Starogan . . . 109
You Know Her . . . 109/Glynnia . . . 111
Coya . . . 109/James River . . . 109
Witson . . . 114/Teddy Carl . . . 109

Deuxième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Blessed Event . . . 114/Bulstrode . . . 114
Mathias . . . 109/A. O'Connell . . . 114
Galle . . . 114/Bay Buddy . . . 114
Secret Vote . . . 111/Tragat . . . 109
The Triumvir . . . 114/Mock Modesty . . . 101

Troisième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans. — 1-16 mille.
Doctor C. N. . . 105/Zor . . . 110
Playline . . . 108/Gold Spray . . . 100
Myron . . . 107/Sheathe . . . 105
Starwick . . . 105/Harry's Dream . . . 100
Lateral Pass . . . 110/More Poise . . . 102

Quatrième Course \$1,400 The Harwich Handicap. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Zaca . . . 100/Dreel . . . 100
Rollin Home . . . 112/Zoic . . . 117
Reaping . . . 108/Palan . . . 109
Green Melon . . . 101

Cinquième Course \$3,000 ajoutés.
The Bethy Williams Stakes. Poulches de 3 ans. — 1 mille et 70 verges.
Shooting High . . . 113/Trina . . . 113
a-Genaib . . . 106/Lady Bewithus . . . 113
Miss Dolphin . . . 113/The Schener . . . 106
a-Beau Edwina . . . 109/Patrolite . . . 106
Buttermilk . . . 109

Sixième Course \$1,200 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Onrush . . . 109/Holluschickie . . . 90
Ironbound . . . 107/Forcellus . . . 104
Wacobe . . . 105/Gilbert Elston . . . 105
El Puma . . . 107/Breeding Along . . . 114

Septième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Redress . . . 114/Still Alarm . . . 107
Swiftlet . . . 113/High Diver . . . 116
Mannerly . . . 114/Prince Dean . . . 114
Bryon Falcon . . . 116/Bevan . . . 109
a-Golle . . . 114

Huitième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Cynxay . . . 114/Bravado . . . 114
Handsome Hal . . . 119/Grey Shot . . . 98
Auntie Peyton . . . 113/More Pep . . . 114
U. Demon . . . 113/Credulous . . . 111
Peaceful . . . 113/Lady Hockberger . . . 112
Steelhead . . . 111/Grandpa's Boy . . . 111

Temps clair. Piste rapide.

Entrées d'Aurora

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

Première Course \$600 A réclamer.
2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Queen of Gold . . . 108/Grey Lassie . . . 108
Oakwood Lady . . . 108/Fredericka R. . . 108
War Jest . . . 108/Mr. Mickey . . . 106
Luckingo . . . 108/Kizzy D. . . 108
Oddessa Nancy . . . 108

Deuxième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Indiana Maid . . . 102/Goldspan . . . 103
Onslaught . . . 116/Little Peggy . . . 111
Spicken . . . 111/Luteen . . . 108
Take Down . . . 116/Scotch Thistle . . . 103
Miss Palette . . . 102/Polante Seth . . . 103
Beryl King . . . 111/Hildur Queen . . . 94

Troisième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Gypsy Chief . . . 111/Kieva . . . 111
Sparkling Rose . . . 111/Nick's Gal . . . 111
Spanish Art . . . 111/The Darb . . . 111
Falerman . . . 111/Sherron . . . 116
Peter Pepper . . . 111/Probationer . . . 111
Canusee . . . 116/All Night . . . 116
Young Bill . . . 111/Battling Eye . . . 116
Easy Flight . . . 116/Star Royal . . . 111
Mindalo . . . 104/King Toney . . . 104

Quatrième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Baby Way . . . 95/Grandma's Boy . . . 114
Sleep Along . . . 112/John Tho . . . 112
Mottled . . . 113/Jim McConnell . . . 106
The Row . . . 113/Parva Stella . . . 106
Boiling Point . . . 110/Gibby's Choice . . . 111
Lo . . . 115/Sarahmond . . . 102
Swap . . . 104

Cinquième Course \$700 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Old State . . . 107/Virginia J. . . 115
Play Pal . . . 116/Denbigh . . . 107
Tryanbury . . . 102/Tetrasher . . . 107
Pay Check . . . 107/My Tommie . . . 107
Hearty . . . 107

Sixième Course \$1,000 Handicap The Chicago Heights. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Little Reigh . . . 114/Ana X. . . 106
Rapid Bells . . . 109/Surly . . . 109
The Nile . . . 109/Moonson . . . 114
Eddies Brother . . . 114/Irish Wake . . . 114
Homer L. . . 114/Onside . . . 114

Septième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
a-Entrée Garrett Watts.
b-Entrée B. Hernandez.

Huitième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-16 mille.
Memphis Lass . . . 102/Crowned Head . . . 112
Bay Memor . . . 112/Barrido . . . 107
Two Brooms . . . 109/Broadway Lights . . . 107
Beaver . . . 112/Anclot . . . 112
Jack Murphy . . . 112/Spicon . . . 112
Roger Witch . . . 112

Neuvième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 vges. (Sub.)
Bombastic . . . 100/Highman . . . 107
Shirley B. . . 105/Captain Danger . . . 112
Fair Moie . . . 114/Pan Toy . . . 110
Poet Prince . . . 103/Miss Rita . . . 100
Sister Jean . . . 100/Hour Lady . . . 107
Levi Cooke . . . 107

Temps nuageux. Piste boueuse.

LES DOUBLES

A NARRAGANSETT — \$249.80.
A AURORA — \$32.60.
A CHURCHILL DOWNS — \$608.90.

Entrées Churchill Downs

(Premier départ à 4 h.)

PARI DOUBLE: 1ère et 3ème courses

Première Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Kings Double . . . 115/Ariel Gold . . . 103
Anna V. L. . . 113/Precursor . . . 112
Miss Monk . . . 107/Ada W. . . 97
My Blaze . . . 112/Unkie Tom . . . 112

Deuxième Course \$700 Novices de 2 ans. — 5 furlongs.
Kings Double . . . 115/a-Pameio . . . 115
Rocky Road . . . 115/Birthday . . . 115
Jimmy W. . . 115/Manoeuvre . . . 115
Nut Brush . . . 115/a-Back In Time . . . 115

Troisième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Pan Toy . . . 108/Gilt . . . 108
Burning Billows . . . 106/My Peter . . . 113
Cavalry Call . . . 108/Buddle Miller . . . 103
Riff . . . 108/Inflame . . . 113
Sailors Gift . . . 108/Our Sammy . . . 108
Byrdline . . . 108

Quatrième Course \$700 A réclamer.
2 ans. — 5 furlongs.
Margaret L. . . 100/Accordion . . . 105
Wise Princess . . . 108/Little Ormont . . . 105
Clashman . . . 106/Smith David . . . 111
Alm High . . . 100

Cinquième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Geo. Gable . . . 114/Jubilee Jim . . . 108
Hermanita . . . 96/Irish Ford . . . 110
Peter Pumpkin . . . 115/Sea Ted . . . 110
Eddies Brother . . . 107

Sixième Course \$1,000 Handicap. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Prince Fellow . . . 102/Isaluh . . . 106
Mansco . . . 107/a-Cross E. . . 98
a-Sir Emerson . . . 107/Manners Man . . . 113
a-Entrée Valinda Farm.

Septième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Kallin . . . 110/Red Go . . . 110
Miss Lizzie . . . 104/Red Quill . . . 108
Eddie Heick . . . 105/Mr. Quick . . . 103
Galeco . . . 105

Huitième Course \$700 A réclamer.
3 ans. — 1-16 mille.
Col. Julian . . . 112/Desgal . . . 110
Inacot . . . 110/Moandmo . . . 112
Al Au Feu . . . 110/Silperry Jim . . . 107
Epitome . . . 108/Carl S. . . 112
Mils . . . 102/Whipstitch . . . 102

Temps nuageux. Piste rapide.

Entrées de Belmont

(Premier départ à 2 h. 30)

Première Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Ethels Choice . . . 102/Stickemup . . . 111
Hypo . . . 102/Flying Victory . . . 112
Frederick . . . 114/Galon Boy . . . 119
Speed . . . 107/Fair Deal . . . 112
Stage Girl . . . 109/Exhort . . . 104
Peppery . . . 112/Tractable . . . 114
Free Again . . . 114/Eiwawa . . . 119

Deuxième Course \$1,000 The Equity Steeplechase. 4 ans et plus. — Environ 2 miles.
Hillwood . . . 137/Bellman . . . 135
Little Marty . . . 150/Axework . . . 149
Harem Money . . . 140/Hurry Harry . . . 149

Troisième Course \$1,000 A réclamer.
2 ans. — 5 furlongs.
Noble Scot . . . 114/Lightly . . . 106
False Dawn . . . 108/a-Fly Me . . . 111
Maemute . . . 112/a-Mixed Weather . . . 117
Killian . . . 108/Ellenbee . . . 108

Quatrième Course \$1,500 ajoutés.
Handicap Ben Brush. 3 ans et plus. — 1-16 mille.
Count Arthur . . . 120/Esosia . . . 113
Moonside . . . 115

Cinquième Course \$1,000 Novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.
a-Regal Sun . . . 116/Button Button . . . 116
Bonnie Sea . . . 116/Chaps . . . 116
b-Dissembler . . . 116/Moujik . . . 116
b-Suburbanite . . . 116/Encore . . . 116
a-Sun In Play . . . 116/Wood Song . . . 116

Sixième Course \$1,000 Novices de 3 ans et plus. — 1 mille.
a-Pearl Diver . . . 114/Mazebob . . . 109
Idle Miss . . . 109/Exhibitor . . . 114
Unlimited . . . 114/Camp . . . 109
Melodiana . . . 109/Vamoose . . . 114
Fore . . . 114/Never Never . . . 114
Samakov . . . 122/Royal Reigh . . . 114

Septième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Legionary . . . 109/Uncle Lester . . . 103
Sea Myth . . . 117/Risotto . . . 103
Catamar . . . 105/Merry Pete . . . 117
Pastry . . . 109

Temps clair. Piste rapide.

Al Trépanier triomphe

Lors de la première course du club cycliste Cyro dimanche dernier, Al Trépanier se classa premier. Il parcourut la distance de 22 milles en 47 minutes. André Funks arriva deuxième suivi de près par Yvon DesChâtelets. René Bisette se classa quatrième et Georges Trépanier, cinquième.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

ALLOWANCE—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, pour venir finir deuxième, se rapprochant rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Course à conditions spéciales.

BROWN TWIG—Toujours bien placé et constamment retenu à portée des premiers, a amélioré rapidement sa position après six furlongs, a pris momentanément les devants à la dernière courbe, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de vitesse ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une demi-longueur. Handicap.

COUNT STONE—Très lent à se mettre au travail et en dernière place jusqu'aux six furlongs, a fait preuve de beaucoup de vitesse après avoir été secoué par son jockey et est venu finir troisième, bien que n'ayant pu menacer les deux premiers. Handicap.

EARLY SETTLER—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers jusqu'aux six furlongs, a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant lentement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$3,000.

HIGH TORQUE—Toujours bien placé et retenu à portée du premier durant toute la course, a continuellement forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, pour se rapprocher rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Novices, course à pesanteurs spéciales.

STRANGE TIMES—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, a amélioré rapidement sa position pour prendre un gros avantage à la demie, mais faiblit rapidement durant la dernière poussée, et ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur, étant battu par une longueur. Inscrit à \$1,400.

VISIBILITY—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, prit un bon avantage par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par un nez. Inscrit à \$1,000.

ODESSA LADY—Toujours bien placée et retenue à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Novices, course à pesanteurs spéciales.



UN TOAST
A VOTRE AMIE
Qu'elle devienne
votre femme
et qu'elle demeure
votre amie !

Cuisine superbe . . .
Déjeuner ou dîner

Déjeuner . . . 75¢
Dîner table d'hôte . . . 90¢

Café Martin

Le restaurant français le plus chic de Montréal

1521, RUE DE LA MONTAGNE

Ne manquez pas de visiter notre bar des produits de la mer
"C'EST LE PLUS BEAU DU CANADA"

Salles luxueuses pour réceptions privées, petites ou grandes

Téléphones : MARquette 0421 — MARquette 9963

PROPRIÉTAIRE . . . LEO DANDURAND

Black Look remporte la bourse Swift à Belmont

Le rejeton de Whichone cause une surprise en remportant cette épreuve importante. Parloch gagne la bourse Hartford hier

NEW-YORK, 18. — Black Look, appartenant à C.-V. Whitney, a causé une surprise cet après-midi à Belmont Park, alors qu'il a remporté la trente-septième reprise de la bourse Swift, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance de 7 furlongs, pour une bourse de \$2,000 ajoutés. Le rejeton de Whichone l'a emporté sur Mosawire, pendant que Fencing finissait troisième. Négligé des parieurs, Black Look a rapporté exactement sept pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

Fitter, appartenant à George D. Widener, a remporté l'épreuve à conditions spéciales qui était le numéro d'importance secondaire à ce programme. Le rejeton de Stickle l'a emporté sur Orient Express, pendant que Cardinals finissait troisième.

Quelque peu négligé des parieurs, Fitter a rapporté près de trois pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

Au Rhode Island

Pharloch, appartenant à Mme V. Hopper, a remporté la victoire dans le numéro principal de la matinée, la bourse Hartford, qui était le numéro principal de la matinée, à Narragansett, alors qu'il l'a emporté sur Good Catch, qui courait en entrée avec Sweepalot, sous les couleurs de l'établissement Dixiana, et qui était favori, pendant que Natty Boy finissait troisième.

Deuxième choix, le rejeton de Pharamond II, a rapporté un peu moins que deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

My Lawyer, qui courait en entrée avec Wicked Time, appartenant tous deux à l'établissement Dixiana, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en s'assurant la part du lion de la bourse Greenwich, ouverte aux chevaux de deux ans sur une distance de quatre furlongs.

Le rejeton de Wise Counsellor l'a emporté sur String Along, pendant que Don Lopez finissait troisième. Bien supportée des parieurs, l'entrée Dixiana a rapporté un peu plus que part égale à ceux qui l'avaient supportée.

Résultats de Belmont

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix des trois premiers chevaux tels qu'ils seraient au mutuel. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Glasbury (Sarno) . . . 18.00 10.00 5.20
Blind Brook (Vernal) . . . 5.20 3.40
Spartan Lady (Richards) . . . 2.50
Temps 1:45 1-5. — Ont aussi couru: Grand Jester, Chief Yeoman et Black Witch.

DEUXIEME COURSE \$1,200 Steeplechase
4 ans et plus. — Environ 2 milles.
Rideaway (Theodore) . . . 10.50 5.20 3.60
Swimalong (Thorndyke) . . . 5.20 3.60
Good Chance (Little) . . . 3.00
Temps 3:44 3-5. — Ont aussi couru: Trajan Pass, Sunny Thoughts, Blackcock, St. Francis, Lola Montez II.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer
Poulains novices de 3 ans. — 1/2 furlongs.
Weeper (Kopel) . . . 15.00 8.00 5.20
Jacqueline M. (Steffen) . . . 8.00 4.80
Long Wave (Srenick) . . . 8.00
Temps 1:54. — Ont aussi couru: My Pauline, Mary Bonate, Never Cease, Bagging, June Girl, a-Open Up, Rich Cream, Ingenuous, a-Depend, Idolize, Diarissa, et Well Timed.

QUATRIEME COURSE \$2,000 ajoutés.
The Swift Sinks. 3 ans. — 7 furlongs.
Black Look . . . 14.00 7.00 4.40
Mosawire . . . 6.00 4.00
Fencing . . . 6.00
Ont aussi couru: North Riding, Court Scandal, Chiclorado, Zostera, Charing Cross, Beau Parade.

CINQUIEME COURSE \$1,000 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Fitter . . . 8.70 4.00 2.80
Orient Express . . . 8.00 4.80
Cardinals . . . 5.20
Ont aussi couru: Half Time, Danger Point, Wam, Baltimore, Bonny Clabber.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
San Antiocha . . . 10.50 4.80 3.00
Zay . . . 3.00 2.30
Gean Canach . . . 2.50
Ont aussi couru: Velvet Mask, Evening Hour.

PRIX D'OUVERTURE ET FERMETURE

1ère—Glasbury ouvre et ferme à 7-1.
2ème—Rideaway ouvre à 4, ferme à 9-2.
3ème—Weeper ouvre à 8, ferme à 7.
4ème—Black Look ouvre à 5, ferme à 7.
5ème—Fitter ouvre à 15-5, ferme à 7-2.
6ème—San Antiocha ouvre à 5, ferme à 7-2.

Au Kentucky

L'établissement Valdina s'est assuré la grosse part de la bourse du handicap Castlewood, qui était le numéro principal de la matinée, à Churchill Downs, alors que ses représentants, Eagle Pass et Valted ont fini respectivement premier et deuxième, pendant que Professor Paul devait se contenter de la troisième position, dans cette épreuve sur un mille.

Bien supportée des parieurs, l'établissement Valdina a rapporté moins que part égale à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Résultats de Narragansett

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Good Dame (Bierman) . . . 6.80 3.00 2.40
Real Jam (Jaekle) . . . 2.60 2.30
Romney Royal (Richard) . . . 3.10
Temps 1:12 4-5. — Ont aussi couru: Housewarmer, Merry Kin, Royal Bird, Blakeen, Black Nick Consistent.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Sainted (Eccard) . . . 101.50 22.70 8.90
Transit Lady (Bierman) . . . 4.60 3.50
Union (Napier) . . . 4.90
Ont aussi couru: Pretty Russell, Carnoustie, Bounding Count, Cumberland, Admitté, Brucedale, Landcape, Larrigan.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Bank Holiday (Bronson) . . . 5.90 3.50 2.70
Candar (Hartle) . . . 5.10 3.80
Douglas SF. (Maloney) . . . 3.80
Ont aussi couru: San Fafael, Hasty Hanna, Black Timber, Dixie Plapper, Frascatti, Winter Sport, Grand Anna.

QUATRIEME COURSE \$1,100 A réclamer
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Count Dean (Stevenson) . . . 12.20 4.90 3.30
Molason (Kenney) . . . 5.10 3.60
Buster Boy (Deering) . . . 3.60
Ont aussi couru: Baby Sweep, Edlie Way, All Forlorn, High Pool, Ladfield.

CINQUIEME COURSE \$1,100 The Greenwich.
2 ans. — 4 furlongs.
a-My Lawyer (Stevenson) . . . 4.10 2.50 2.20
String Along (Richards) . . . 4.20 3.50
Don Lopez (Barba) . . . 4.30
Ont aussi couru: Standard Time, a-Wicked Time, Cape Race, Memory Chair, Retlaw, Blue Grotto.

SIXIEME COURSE \$1,200 The Hartford
3 ans. — 1-16 mille.
Pharloch (Howell) . . . 6.70 3.00 2.50
a-Good Catch (Wholley) . . . 2.90 2.40
Natty Boy (Smith) . . . 3.60
Ont aussi couru: Donald Duck, Brown Prodigy, a-Sweepalot, Gallant Eagle, Bright Land.

SEPTIEME COURSE \$1,100 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-16 mille.
Peerless Pal (Bierman) . . . 7.30 4.10 3.10
Chance King (Napier) . . . 5.50 4.20
Koterito (Seeth) . . . 10.00
Ont aussi couru: Royal Tread, Pasleat Way, One Chance, Sir Michael, Satrapal, Hunterdon, Bahamas, Maestrom.

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-8 mille.
Moralist (Barba) . . . 6.80 3.70 3.40
Palatine (Bierman) . . . 4.20 3.20
Sir Reg (Esmith) . . . 7.10
Ont aussi couru: Wiley B. Bryan, Prince Pompey, Traitress, Ukraine, Anhelation.

Résultats Churchill Downs

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Nogalo (Swain) . . . 15.20 7.80 4.60
Thistle Red (Craig) . . . 13.20 8.40
Vertner (Chall) . . . 6.30
Ont aussi couru: Blond Reel, The Mayor, More Ringlets, Pats Daughter, Theodora A., Crack Boy, Five Sisters, Epique, et Dark Chick.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Thistle Reas (Dabson) . . . 26.20 11.20 6.00
Kharfair (James) . . . 10.40 5.20
Minster (Hutton) . . . 3.60
Ont aussi couru: Polywhisk, Miss Adams, Bright Don, Jooney B., Mario Jean, Busy Girl, Sky Cloud, Robert S., Captain Henry.

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Manrico (Roberts) . . . 5.00 3.20 2.60
Ripple Along (Dickinson) . . . 3.20 3.00
Witch Wings (Lounman) . . . 3.40
Ont aussi couru: 80 Good, Tucula, Alerky, Ballah, Bay Boy, Derby Dusk, Guinea Law, Miss Tranquil, Blazing Sun.

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Joe Schenck (Haas) . . . 9.60 3.80 3.40
a-Lassator (James) . . . 2.80 3.00
a-Roy T. (Dabson) . . . 3.00
Ont aussi couru: Betty Allene, Liberty Scout, Stormy Sea, Noticing.

Black Buddy (James) . . . 3.69 2.60
Tenace (Dickinson) . . . 4.00
Ont aussi couru: Conrad Mann, Night Bandit, Board Trade.
SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap Castlewood. 3 ans et plus. — 1 mille.
b-Eagle Pass (James) . . . 3.80 3.00 2.40
b-Valted (Roberts) . . . 3.00 2.40
a-Prof. Paul (McGomery) . . . 4.00
Ont aussi couru: a-Cristate, Whipwill, Dnieper, Spanish Babe.
SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-16 mille.
Maple Ricca (Dotter) . . . 8.20 4.60 3.60
Lame Duck (Martin) . . . 4.60 3.20
Vitamin B. (P. Roberts) . . . 3.20
Ont aussi couru: Be Big, Just Frank, Some Boy, Boy Valet, Cross Ruff, Seven Star, Manhattan.

Résultats d'Aurora

PREMIERE COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Daria (Dyer) . . . 8.20 4.00 2.80
Dixie Fox (Vedder) . . . 3.80 2.80
Fast Roamer (Fuche) . . . 2.80
Ont aussi couru: Cohort Lass, Sugar Creek, Identical, Gleaning Ruth, Sun Monk.
DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-16 mille.
(Inscrite comme huitième course)
Captain Red (Hauer) . . . 15.80 4.20 2.60
Bob Weidel (Dyer) . . . 4.00 2.80
Playaway (Guymon) . . . 2.80
Ont aussi couru: Adge W., Flat Rock et Photography.

TROISIEME COURSE \$600 Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.
(Inscrite comme deuxième course)
Young Agnes (Ryan) . . . 4.04 3.20 3.00
Legsure (Guymon) . . . 3.80 2.80
Sunny Bethina (Vedder) . . . 4.80
Ont aussi couru: Allegory, Mahmowd, Mittel Kai, Eastern Ruler, Whata Question.
QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Evening Gown (Finnerty) . . . 3.60 2.60 2.60
Calm (Mora) . . . 3.80 3.60
Bar Play (Dyer) . . . 3.40
Ont aussi couru: Noitso, Campo, Club Soda.

CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Rush Play (Vedder) . . . 6.60 3.80 2.60
Hymarque (Ryan) . . . 4.80 3.20
Pops Betty (Mora) . . . 3.80
Ont aussi couru: Bahadur, Yes Polly, Tiger Claw.

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
The Jurist (Vedder) . . . 6.10 3.40 2.80
Baranca (Mora) . . . 4.40 3.00
Walter Morton (Hauer) . . . 3.40
Ont aussi couru: Wild Play, Ottoman et Bedlight.

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-16 mille.
Brown Man (Vedder) . . . 11.20 6.00 3.80
Hi Well (Hauer) . . . 3.80 3.00
Jeffrey (Richards) . . . 4.20
Ont aussi couru: Kabanero, Two Brooms, Sun Caprice.

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
(Inscrite comme troisième course)
Gold Step (Guymon) . . . 4.20 3.60 3.20
Paplay (Haber) . . . 17.00 6.40
Monie Blue (Meloche) . . . 5.60
Ont aussi couru: o-Miss Palette, Henrietta, Grandmas Girl, o-Dark Rascal, Verna T., Paplay, Spickeen, Sainte D'Espoir, et Dark Roamer.

BEAU GESTE

En témoignage d'admiration et de respect pour le regretté Howie Morenz, l'Association des chroniqueurs de hockey de New-York vien de présenter à Howie Jr cent parts de compagnies de mines dans l'espoir que lorsqu'il aura 21 ans, ce placement représentera une somme assez rondelette.

Pendant qu'ils étaient à Montréal avec les Rangers lors des séries éliminatoires, tous les chroniqueurs de hockey allèrent visiter la tombe de Howie et placèrent une immense gerbe de fleurs, mais Bob Skinner, de la compagnie Mount Bruno Florist, refusa cependant d'accepter qu'ils paient pour ce tribut d'hommages, de sorte que Kerr-N. Petrie, du New-York Herald Tribune, et Jas-S. Hurley, du New-York Daily Mirror, suggérèrent alors l'achat d'une centaine de parts de mines pour être remises à Howie Jr.

Voici la lettre adressée à Howie Morenz Jr: "En témoignage de l'admiration et du respect que nous avons toujours eus pour votre père, l'Association des chroniqueurs de hockey, pendant qu'ils étaient à Montréal récemment, ont décidé de vous offrir un léger cadeau qu'ils espèrent que vous accepterez avec leurs plus sincères souhaits. Nous espérons que lorsque vous aurez 21 ans, ce placement vous sera utile."

Cette lettre est signée par Kerr-N. Petrie, New-York Herald Tribune, Alfred-E. Dayton, New-York Sun, James A. Burchard, World Telegram, George Currie, Brooklyn Eagle, W.-M. Farnsworth, N.-Y. Evening Journal, Lewis Burton, N.-Y. American, "Gene" Ward, New-York Daily News, Jim Hurley, New-York Mirror, Frank White, New-York Post.



(Note. — Nous attirons l'attention des fervents du pari au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

GEO GABLE est inscrit à la cinquième course, à Churchill Downs, cet après-midi. Ce quatre ans appartenant à l'établissement L. B., vient de remporter une victoire très facile sur la même distance, alors qu'il l'a emporté par quatre longueurs avec 118 livres. Il revient aujourd'hui avec quatre livres de moins et n'aurait qu'à afficher un effort semblable pour se classer au moins parmi les trois premiers, s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

CHURCHILL DOWNS

Première course — Anna V.L., My Blaze, Precursor.
Deuxième course — Back In Time, Jimmy W., Birthday.
Troisième course — Sailors Gift, Inflame, Cavalry Call.
Quatrième course — Accordion, Wise Princess, Clashman.
Cinquième course — Geo. Gable, Peter Pimpkin, Eddie Brother.
Sixième course — Manners Man, Mansco, Isaiah.
Septième course — Eddie Helck, Red Go, Miss Lizzie.
Huitième course — Slippery Jim, Epitome, Moandmo.

NARRAGANSETT

Première course — Charmed Eyes, Starogan, Redula Baddus.
Deuxième course — Blessed Event, The Triumph, Bulstrode.
Troisième course — Harry's Dream, Starwick, Gold Spray.
Quatrième course — Zaca, Reaping, Zoic.
Cinquième course — Lady Bewithus, The Schmer, Miss Dolphia.
Sixième course — Porcellus, Onrush, Gilbert Elston.
Septième course — High Diver, Still Alarm, Mannerly.
Huitième course — Credulous, Lady Hockberger, Cynwyd.

BELMONT

Première course — Ethels Choice, Tractable, Frederick.
Deuxième course — Axework, Hurry Harry, Bellman.
Troisième course — Mixed Weather, Maemute, Noble Scot.
Quatrième course — Moonside, Count Arthur, Esposa.
Cinquième course — Sun In Play, Suburbanite, Wood Song.
Sixième course — Melodiana, Late Day, Maebob.
Septième course — Sea Myth, Pastry, Merry Pete.

AURORA

Première course — War Jest, Mr Mickey, Oddesa Nancy.
Deuxième course — Scotch Thistle, Goldspun.
Troisième course — Canusee, Gypsie Chief, Peter Pepper.
Quatrième course — The Rew, Grandma's Boy, Lo.
Cinquième course — Tryanahurry, Virginia J., Tetrashera.
Sixième course — Getalong, Boston Sound, Silverette.
Septième course — Irish Wake, Moonsan, Rapid Bells.
Huitième course — Spicson, Crowned Head, Two Brooms.
Neuvième course — Sister Jean, Shirley B., Captain Danger.

LE CLUB O.G.I.

Le club de balle molle O.G.I. est de nouveau organisé. Comme par le passé les parties seront jouées au Parc Dupéré situé près de l'institut St-Antoine rue Sherbrooke, angle St-Donat. fard, Tél. CL. 7414.

HÔTEL TAFT LIMITÉE

(Successeur de Hôtel Iroquois Ltd.)

PLateau 5271

MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double \$1.00 et plus	Chambre à la semaine
\$2.00 et plus	Eau courante Téléphone	\$2.50 et plus

SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER	Spécial à 35¢
Gruau avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café	Jus de tomates — céréales avec crème — oeufs rôtis ou bouillis — pain rôti, thé ou café.
15¢	
Spécial à 25¢	Spécial à 50¢
Jus de tomates — céréales ou gruau — pain rôti et marmalade, thé ou café.	Jus d'oranges — "Shredded" Wheat" avec crème — "Club House" — pain rôti, thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

Cinquante-deux inscrits au tournoi de championnat

Ceci est le plus grand nombre de concurrents dans l'histoire de ce tournoi important.—La province de Québec compte de bons boxeurs

Cinquante-deux inscriptions, le plus grand nombre encore enregistré dans un tournoi pour le championnat amateur de boxe du Canada, ont été reçues pour le grand tournoi, qui s'ouvrira, ce soir, au Forum, pour se compléter demain, et devant un tel nombre de concurrents, les organisateurs se sont vus forcés, hier soir, d'avancer l'heure du début des deux soirées à 7 h. 30, à cause du grand nombre de rencontres que ceci causera.

La ville de Montréal et la Commission Athlétique locale ont décidé de commémorer ce tournoi important, et à cette fin ont fait frapper des médailles qui seront distribuées à tous les concurrents dès ce soir.

Le comité en charge des médailles est formé de Wm. Roughton, l'échevin Weldon, l'échevin Rochon et M. Mendelsohn. Ces médailles ont été frappées à la mémoire de Louis Rubenstein ancien président de la Commission Athlétique en l'honneur duquel ce tournoi a été nommé.

Montréal aura cette année un des meilleurs contingent pour la représenter dans les annales de ce tournoi. Tommy Osborne, qui l'an dernier vint tout près de remporter le championnat poids lourd du Canada, a de magnifiques chances d'accomplir cet exploit dans la division des poids lourds, pendant que chez les mi-lourds la province est très bien représentée avec Eli Brown et Harry Bray. Chez les poids moyens, Dominic DiLalla et Cecil Braithwaite sont de solides batailleurs, qui se sont disputés la finale pour le championnat provincial. Dans la catégorie des 147 livres, Harry Baltin et Rollie Potvin devraient faire la vie dure à tous leurs rivaux. Potvin se signala lors des essais olympiques l'an dernier, et reçut même des offres professionnelles par la suite. Chez les poids légers, la province aura quatre représentants avec Jerry Polleno, le champion, Wilfrid Knight et Clarry Harding, représentant le Y.M.C.A., qui étant affilié directement à l'U.A.A. a droit à son représentant, et Jean-Paul Lachapelle, qui ayant été empêché par la maladie de participer aux championnats de la province, a été admis dans le tournoi par permission spéciale.

Harry Hurst, champion de la catégorie des 126 livres et Babe Gagnon promettent de tenir leur bout contre les trois autres concurrents inscrits à cette catégorie, pendant que Bill Barrie et Joe De-

brofsky devraient avoir de belles chances de se disputer le championnat poids coq.

Le sensationnel Joe Gagnon est favori pour s'assurer la victoire chez les poids mouches et aura à ses côtés Dave Walters qui est aussi ambitieux de faire honneur à la province qu'il représente.

Voici la liste complète des inscrits au tournoi:

112 livres: William Brade, Manitoba; Red Wade, Ontario; D. Walter, Québec; Gerald Farren, St-Jean, N.-B.; Georges Rolland, N. Y. C.; Jos. Gagnon, Québec; L. Pickelman, Québec; Frank Shea, Cent. Ontario; Eddie Pratt, Cent. Ontario.

118 livres: Archie Crowe, Ottawa; Jim Matthews, Manitoba; Alex McCullough, Ontario; Bill Barrie, Québec; J. Debrofsky, Québec.

126 livres: Mike Miller, Manitoba; Mike Martyk, Ontario; H. Hurst, Québec; Babe Gagnon, Québec; S. Curley, Cent. Ontario.

135 livres: Tony Citibell, Billy Rowan, Manitoba; J. Polleno, Québec; W. Knight, Québec; Carmen Glenn, Minto, N.-B.; H. Jackson, Joe Genovese, Stewart Gordon, Cent. Ontario; Clarry Harding, Y.M.C.A.; Jean-Paul Lachapelle.

147 livres: E. Westwood, Ottawa; Gordon Schmaltz, Ontario; Paul Dyxandra, Manitoba; Tony Rusco, Ontario; H. Baltin, Québec; R. Potvin, Québec; N. Hurdman, Cent. Ontario.

160 livres: Jack Cummings, Manitoba; Steven Sloan, Ontario; D. DiLalla, Québec; C. Braithwaite, Québec; Bus Hurdman, Cent. Ontario.

175 livres: Otello Mattiussi, Ontario; Erhlie Kehler, Manitoba; Archie Sparrow, Ontario; Eli Brown, Québec; Harry Bray, Québec.

Poids légers: Charles Balazs, Ontario; Russel Keillor, Colombie-Anglaise; Thomas Osborne, Québec; Joe Nykluk, Manitoba; Lenale Stein, Cent. Ontario.

Les propriétaires de piste attendent avec anxiété une décision du premier-ministre

AURORA, Illinois, 18. — Ayant appris qu'aucun ordre-en-conseil n'avait encore été passé, Léo Dandurand et Jos. Cattarinich ont déclaré qu'aucun plan ne pouvait être préparé pour la saison des courses dans la province de Québec, avant que le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, ne se rende à la demande qui lui avait été faite par les associations de Québec, il y a environ trois semaines.

On avait alors fait remarquer au gouvernement qu'une réponse immédiate aiderait considérablement aux organisations désirant opérer cette saison. On a appris que MM. Dandurand et Cattarinich reviendraient à Montréal après la clôture de leur réunion fructueuse ici, samedi, tous deux ayant été constamment en communication avec leur bureau à Montréal au sujet des courses depuis leur départ pour Chicago, il y a 3 semaines.

DWYER OPERERA

William V. Dwyer a annoncé hier soir que le Back River Jockey Club reprendrait la piste de Mont-Royal. Cet été, qu'il en était venu à une entente avec les liquidateurs et qu'il avait loué la piste jusqu'au 15 juillet. A cette date, la propriété sera vendue à l'encan à moins que les dettes ne soient réglées par le Back River Jockey Club.

La location de la piste permettra au Back River Jockey Club de tenir sa réunion annuelle, et Dwyer a déclaré que les dates définitives seraient allouées lors d'une réunion de la Province of Quebec Racing Association à la fin du mois. Le corps dirigeant des courses dans cette province a été pratiquement assuré d'une réduction de taxes lors d'une déclaration faite par le premier ministre Duplessis il y a quelque temps, mais aucune confirmation officielle n'a encore été reçue par l'association.

Les propriétaires des pistes à Montréal et de Connaught Park, situé à Aylmer, attendent des nouvelles officielles du gouvernement avant d'annoncer leurs dates. On s'attend à ce que ceci soit obtenu d'ici à la fin de la semaine, après quoi on se mettra rapidement à l'œuvre pour préparer les pistes qui opéreront cette saison.

Tennis

Von Cramm se retire du tournoi
PARIS, 18. — Le baron Gottfried Von Cramm, a avisé aujourd'hui, la Fédération de tennis de France, qu'il ne défendrait pas son titre de champion de France sur courts durs, qui ont débuté aujourd'hui, au stadium, Roland Garros.

Von Cramm a déclaré qu'il était très fatigué et qu'il préférerait s'entraîner pour les matches de la coupe Davis. La pluie a forcé les rencontres à se poursuivre à plus tard. Un seul match a été disputé aujourd'hui. Il mettait aux prises Helen Jacobs et Hilda Sperling contre Simone Barbier et Edith Bellard. Helen Jacobs et Hilda Sperling ont triomphé par 6-0, 6-0.

EN APPEL

PHILADELPHIE, 18. — La Cour d'Appel des Etats-Unis étudiera le 26 prochain, un appel contre le jugement rendu par le juge Guy L. Fike, de Newark. Ce dernier renvoya l'injonction du Madison Square Garden, qui veut empêcher James J. Braddock de rencontrer Joe Louis, à Chicago, le 22 juin prochain.

McGOWAN RENVOYE

BOSTON, 18. — Incapable de jouer à son meilleur pour les Bees de Boston, Frank McGowan, voltigeur âgé de 36 ans, a été retourné aux Bisons de Buffalo.

McGowan déclara que ses pieds malades et ses chevilles faibles, résultats de son inaction l'hiver dernier due à deux opérations majeures, étaient un handicap trop lourd à supporter.

Ted Bell tentera de faire subir à Victor Delamarre son premier échec, demain soir

Le champion lutteur poids mi-lourd, Ted Bell, veut qu'on sache que s'il n'a pas voulu risquer son titre demain soir, à l'Arena Mont-Royal, ce n'est pas parce qu'il craint d'être battu. Il sait que Delamarre est doué d'une force extraordinaire qui le rend capable de triompher de la science dans la lutte et Bell ne veut pas prétendre que Delamarre ne peut pas le battre jamais.

Il dit cependant qu'il ne voyait pas la nécessité de risquer son championnat contre un athlète qui ne lutte pas régulièrement et qui n'est d'ailleurs pas dans la catégorie des mi-lourds puisqu'il ne pèse pas plus qu'un poids-moyen. Bell se prépare à faire un grand match et si la science doit l'emporter sur la force demain le champion fera subir au samson du Lac Bouchette son premier échec comme lutteur.

Delamarre revient de son camp de Stoneham, il n'a fait que passer.

Les joutes de la ligue de balle molle Nationale

Voici le programme de la ligue Nationale pour ce soir: Allard & Frère vs O. B.; Hochelaga vs Montréal-Nord; Ahuntsic vs Bolvert-Sports; Gagné vs Canadien. Toutes ces parties commenceront à 7 h. 15.

Le club Themens visitera le St-Hyacinthe dimanche le 23 dans une partie simple. Pour informations s'adresser à Irénée Brien, 5286 rue Chambord, Tél. FRontenac 6481.

Le club Atlanta a signé le lanceur Trexler, qui était avec le Richmond et qui fut déclaré agent libre parce qu'il ne recut pas de contrat avant le 1er mars.

à Québec en route pour Montréal. Son gérant d'affaires à Montréal a reçu de lui une lettre dans laquelle Delamarre lui dit qu'il se propose de donner une grande exhibition contre Ted Bell.

On croit que ce match attirera une grande foule à l'Arena car les demandes de billets se font par centaines depuis samedi. Le gala monté par Ray Lamontagne est à l'avenant. Le bad man Alex Tex-luck rencontrera Eddie Marquette dans la semi-finale de 30 minutes. Jacques Trudreau aura comme adversaire le populaire athlète juif Jack Miller dans un autre match de 30 minutes. Les préliminaires seront les suivantes: Bob Steele vs Wilfrid DuTremble; Paul Pléard vs Jack Rémillard.

ARENA MONT-ROYAL

LUTTE

JEUDI SOIR A 8 H. 30

Finale: VICTOR DELAMARRE vs TED BELL

• 4 AUTRES COMBATS 4 •

Réservations 50c, Dames 35c.
Admission générale 35c, Dames 15c.
TELEPHONE HARBOUR 4676

PRATIQUEZ LE TIR PENDANT 105 ANS

et il est probable que vous ferez mouche à tout coup. Dans la distillation, la perfection s'acquiert aussi avec la pratique. Chaque bouteille d'Old Rye Whisky est soutenue par une tradition d'excellence qui date de plus d'un siècle — 105 ans de pratique dans la distillation!

G&W OLD RYE WHISKY

10 oz. 85c. 25 oz. \$2.00 40 oz. \$3.00

Ligue Internationale

VICTOIRE DU ROCHESTER

ROCHESTER, 18. — Le coup de circuit de Cuccinello à la neuvième manche, a permis aux Red Wings de remporter la victoire sur les Chiefs par le score de 9 à 3, aujourd'hui.

Alors que les Red Wings menaient par le score de 8 à 1 à la septième manche, les Chiefs frappèrent 10 coups sûrs et comptèrent sept points contre quatre lanceurs dans les trois dernières manches pour égaliser le score dans la neuvième. Norbert retira deux frappeurs du Syracuse dans la neuvième manche après que Smith, Doyle et Kaufmann furent envoyés aux douces et reçut le crédit de sa cinquième victoire de la saison.

Eddie Miller, arrêt-court du Syracuse, se fit en évidence au bâton

IRENEE ROY DEFENDRA SON TITRE, VENDREDI

Irénée Roy, le brillant lutteur de Québec qui s'illustra en enlevant le titre de champion du monde des poids légers et la ceinture "Police Gazette" au vétéran Engéne Tremblay, viendra défendre son titre et sa ceinture contre notre scientifique lutteur local, Roméo Masse au Stade Ontario vendredi soir. Voilà la grande finale que présenteront les promoteurs Julien et Duval à l'occasion de la réouverture des séances de lutte pour la saison d'été. Cette rencontre qui est sanctionnée par la Commission de Montréal, sera un 2 dans 3 sans limite.

Dans la semi-finale les amateurs de lutte salueront avec plaisir Armand Courville qui fera face à un brillant lutteur québécois dans la personne de Paul Savary. Savary quoiqu'étant un inconnu pour les amateurs de Montréal est un très brillant lutteur qui saura faire la vie dure à notre lutteur local, puisqu'il vient de faire match nul avec l'ex-champion des mil-moyens de la province Lucien Sansfaçon de Québec.

Le 30 minutes spécial sera disputé entre le nouveau champion de la province des mil-moyens, Young Sonnenberg, l'as du coup de bélier, et Georges Gagné un autre brillant lutteur qui a produit la Vieille Capitale. Les amateurs se rappelleront sans doute les récentes visites à Montréal de Georges Gagné tandis qu'il semble inutile de faire aucun commentaire sur Young Sonnenberg.

Le premier 30 minutes mettra aux prises deux des plus grands rivaux de l'arène, Maurice Gosselin, l'ex-champion provincial des mil-moyens juniors qui rencontrera le scientifique Aristide Du Tremble dont la réputation n'est plus à faire. Young Marquette et Maurice Fortin, de Québec feront les frais du lever de rideau un 15 minutes ou une chute.

L'inauguration des séances de lutte au stade Frontenac, aura lieu ce soir

Pour commémorer la grande ouverture du stade Frontenac, situé rue Ste-Catherine, près de Frontenac, ce soir, Armand Courville, le célèbre lutteur de St-Henri, se propose de battre le champion mondial, Sam Chuck, qui lui fera face dans une rencontre à finir spécialement sanctionnée par la Commission.

Le promoteur Sylvio a garanti à ces deux importants finalistes, un contrat si intéressant, pour le vainqueur de ce soir, dans cette rencontre, sans limite de temps, que le match se prolongera certainement très tard.

Le programme comporte trois finales. La deuxième aura lieu entre Marcel Ouimet et Paul Desco-teaux. Tout laisse prévoir que cet engagement sera sensationnel et émouvant. La troisième finale mettra en présence Curley Buster Jones, le nègre de Manchester dont la dureté des coups de tête ont été le facteur de ses succès depuis son arrivée et la puissant athlète d'Hochelega, Jos. Samson, dont la force est reconnue.

L'italien John Carochia se mesurera au champion provincial, qui enlève son titre, Jean-Louis

avec un coup de circuit, un double et deux simples.

Syracuse . . . 010 000 223-8 13 1
Rochester . . . 200 105 001-9 13 0
Batteries: Koip, Cook, Holmes, Pearce et Campbell; Smith, Doyle, Kaufmann, Kleinke et Crouch.

BUFFALO GAGNE

BUFFALO, 18. — Les Bisons ont fait subir une autre défaite aux Orioles de Baltimore ici aujourd'hui par le score de 8 à 3, pour remporter la première joute de la série et arrêter leurs échecs consécutifs qui se chiffraient à quatre.

Les Bisons envoyèrent Léon Chagnon et Dusty Rhodes aux douces en moins de deux manches dans lesquelles ils enregistrèrent sept points.

Baltimore . . . 021 000 000-4 7 1
Buffalo . . . 430 010 00x-8 10 0

Batteries: Chagnon, Rhodes, Pettit et Savino; Kowalik et Crouse.

MULLIGAN ALLOUE DEUX HITS

TORONTO, 18. — Big Joe Mulligan, s'est distingué en n'allouant que deux coups sûrs aux Bears de Newark pour permettre aux Leafs de l'emporter par 4 à 2, aujourd'hui.

Le lanceur du Toronto fut toutefois erratique et alloua six buts sur balles. Richardson compta les deux points de son club après qu'il eut pris son premier but sur des balles dans les sixième et huitième manches.

Les Leafs frappèrent Vito Tamulis pour quatre coups sûrs et deux points dans la première manche et l'envoyèrent aux douces dans la quatrième avec un autre ralliement, de deux points.

Ted Petoskey fit compter deux des quatre points du Toronto.

NEWARK									
	AB	P	CS	R	A	E			
Gordon, 2b.	4	0	0	3	2	0			
Gleeson, c.g.	3	0	0	4	0	1			
McQuinn, 1b.	4	0	0	11	1	0			
Dahlgren, 3b.	4	0	1	1	1	0			
Keller, c.d.	4	0	1	1	0	0			
Seeds, c.c.	3	0	0	1	0	0			
Rosar, r.	4	0	0	0	0	0			
Richardson, a.s.	1	2	0	2	2	1			
Tamulis, l.	1	0	0	1	1	0			
Plechota, l.	0	0	0	0	4	0			
a-Kelleher	0	0	0	0	0	0			
Yocke, l.	0	0	0	0	0	0			
Totaux	24	2	2	24	11	2			

TORONTO									
	AB	P	CS	R	A	E			
Madura, 2b.	3	1	0	2	3	0			
Gantenbein, a.c.	3	2	3	2	5	0			
Oliver, c.c.	4	1	2	2	0	0			
Petoskey, c.g.	5	0	1	3	0	0			
Comorosky, c.d.	1	0	0	0	0	0			
b-Porter, c.d.	1	0	0	0	0	0			
Walsh, 1b.	4	0	0	2	11	0			
Ross, 3b.	3	0	0	1	2	0			
Heath, r.	3	0	0	0	6	1			
Mulligan, l.	4	0	1	0	4	0			
Totaux	33	4	9	27	15	0			

a-Frappa pour Plechota à la 8ème.
b-Frappa pour Comorosky à la 4ème.
Newark . . . 000 001 010-2
Toronto . . . 200 200 00x-4
SOMMAIRE. — Points produits par: Petoskey 2, Walsh, Porter, Gleeson 2. Deux buts: Dahlgren, Keller. Sacrifice: Oliver. Doubles-jeux: Gordon à McQuinn; Heath à Ross. Laissés sur les buts: Newark 5, Toronto 12. Buts sur balles: de Tamulis 4, Mulligan 5, Plechota 2. Retirés: par Mulligan 5. Coups sûrs: sur Tamulis 8 en 3 manches; Plechota 1 en 4; Yocke 0 en 1. Lanceur perdant: Tamulis. Arbitres: Swanson, Weaver et Van Graffan. Durée: 1 h. 59.

Browns défaits à Washington

WASHINGTON, 18. — Les Sénateurs de Washington ont défaits les Browns de St-Louis par le score de 7 à 6 aujourd'hui alors que le simple de Walter Millies à la neuvième manche brisa l'égalité. Les Sénateurs comptèrent cinq points à la deuxième manche avec six coups sûrs et deux erreurs.

Les Browns comptèrent à la première et la troisième sur des coups de Roy Bell, le meilleur frappeur de la ligue. Ils égalèrent le score à la troisième sur deux coups sûrs, une passe au premier et deux erreurs du Washington et prirent les devants à la cinquième alors que Bell frappa un deux-but et compta sur le simple Kuickerbocker.

Les Sénateurs égalèrent de nouveau à la huitième sur un coup opportun de Lewis, et Millies frappa à la neuvième pour faire compter Stone et donner la victoire aux Sénateurs.

St-Louis . . . 101 310 000-6 11 3
Washington . . . 050 000 011-7 13 4

Batteries: Tietje, Caldwell, Knott et Hemsley; Fischer, Appleton et Riddle, Millies.

L'ENDEAVOUR II EST ARRIVÉ A BRISTOL

BRISTOL, R.-I., 18. — L'Endeavour II, le nouvel aspirant pour la coupe America, est arrivé, ici, aujourd'hui. A l'entrée du port Newport, l'Endeavour II a rencontré le Yankee, l'un des aspirants américains.

Warneke bat les Giants

ST-LOUIS, 18. — Le grand Lon Warneke s'est joint à son fameux co-équipier, Dizzy Dean, comme gagnant de cinq parties, alors qu'il a, aujourd'hui, défaits les Giants, qui ouvraient leur première tournée dans l'Ouest par le score de 3 à 2, pour enregistrer sa cinquième victoire contre une défaite. Il a tenu les Giants à huit coups sûrs et les a blanchis de la deuxième à la huitième manche.

Jimmy Ripple, frappant en quatrième place, alors que Bill Terry a réorganisé son alignement, a suivi le deux-but de Joe Moore avec un coup de circuit à la première manche pour faire compter deux points. Les Giants ne comptèrent de nouveau que lorsqu'il y eut deux hommes de retirés à la neuvième manche.

Les Cardinals comptèrent à la deuxième sur le circuit de Johnny Mize, la passe au premier de Martin, le simple de Léo Durocher et le coup en l'air de Mickey Oken. Ils s'assurèrent la victoire à la septième manche sur un simple de Owen, une erreur de Bartell le trois-but de Don Gutteridge et le deux buts de Terry Moore.

NEW-YORK									
	AB	P	CS	R	A	E			
Bartell, a.c.	5	0	0	3	3	1			
Chiozza, 3b.	4	0	0	1	1	0			
J. Moore, c.g.	3	1	1	3	0	0			
Ripple, c.c.	4	1	2	3	0	0			
Ott, c.d.	3	0	0	0	0	0			
McCarthy, 1b.	4	0	0	0	0	0			
Mancuso, r.	4	0	0	2	0	0			
Whitehead, 2b.	4	0	0	3	2	0			
a-Leale	3	0	1	2	3	0			
Castleman, l.	1	1	1	0	0	0			
Schumacher, l.	2	0	0	0	0	0			
b-Dunning	1	0	1	0	0	0			
Totaux	34	3	5	24	10	1			

ST-LOUIS
Gutteridge, 3b. . . 3 1 1 0 3 1
Brown, 2b. . . 4 0 1 2 5 1
T. Moore, c.c. . . 4 0 1 5 0 0
Medwick, c.g. . . 4 0 0 2 0 0
Mize, 1b. . . 4 1 2 13 1 0
J. Martin, c.d. . . 2 1 0 1 0 0
Durocher, a.c. . . 4 0 1 0 3 1
Owen, r. . . 3 0 2 3 2 1
Warneke, l. . . 3 1 1 1 1 0
Totaux . . . 31 4 9 27 13 4
a-Frappa pour Whitehead à la 9ème.
b-Frappa pour Schumacher à la 9ème.
New-York . . . 200 000 001-1
St-Louis . . . 020 000 20x-4
SOMMAIRE. — Points produits par: Ripple 2, Dunning, Mize, Owen, Gutteridge, T. Moore. Deux buts: J. Moore, Brown, Mize, T. Moore, Dunning. Trois buts: Gutteridge. Circuits: Ripple et Mize. Sacrifice: Castleman. Doubles-jeux: Whitehead (sur) Whitehead à Bartell à McCarthy. Laissés sur les buts: St-Louis 6, New-York 7. Buts sur balles: de Castleman 3, Warneke 2. Retirés: par Warneke 2, Castleman 1, Schumacher 1. Coups sûrs: sur Castleman 7 en 6 1-3 manches; Schumacher 1 en 1 2-3. Mauvais lanceurs: Castleman 1. Lanceur perdant: Castleman. Arbitres: Stewart, Barr et Stark. Durée: 2 h. 19.

TOURNEE EN EUROPE

NORTH BATTELFORD, 18. — On a appris aujourd'hui, que les Beavers, finalistes dans la série pour la coupe Allan avaient accepté une offre pour une tournée en Europe, l'hiver prochain.

La C. A. H. A. a donné au North Battelford, la permission de faire cette tournée. Ils s'embarqueront au début du mois d'octobre, et reviendront en janvier prochain.

**Les Grandes
Renommées
Reposent sur les
Performances
Passées**



**SANDY MACDONALD
HIGHLAND WHISKY**

La renommée des grands favoris du turf est la conséquence logique de longues années d'élevage et d'entraînement soignés. Il en est de même des Whiskies et des Gins fins dont la popularité repose sur une longue expérience des procédés de distillation et des mélanges.

DISTILLERS CORPORATION LIMITED
MONTREAL
JOSEPH E. SEAGRAM & SONS LIMITED
WATERLOO, ONT.

**Seagram's
V.O.**



13 oz. \$1.40
25 oz. \$2.70
40 oz. \$4.05

**WHITE SATIN
GIN**



26 oz. \$2.25
40 oz. \$3.35

**SANDY MACDONALD
SPECIAL
OLD HIGHLAND
WHISKY**



26 oz. \$2.60
40 oz. \$3.90

BAILLARGEON

Sainte-Catherine et Frontenac
Téléphones: CH. 0214-DO. 6176
ADMISSION: 15c, 25c, 35c

Duke remporte sa quatrième victoire consécutive

Il alloue 12 coups sûrs, mais triomphe du Jersey-City par 7 à 6. Les lanceurs des Giants manquent de contrôle. Home run pour Bell

Les Royaux ont profité de la faiblesse et du manque de contrôle des lanceurs du Jersey City, pour remporter une victoire dans la joute qui marquait le début de la série entre ces deux équipes, ici, hier. Marvin Duke a remporté la victoire par le score de 7 à 6, pour égaliser les chances de son équipe contre celle des Giants, depuis le début de la saison. C'était la deuxième joute seulement entre ces deux clubs. Le Jersey City avait décroché les honneurs de la première sur son terrain, par le score de 1 à 0, le 25 avril dernier. C'est la quatrième victoire consécutive de Duke.

John Babich, le lanceur débutant des visiteurs a manqué de contrôle, et pendant son séjour sur le monticule qui fut de courte durée, seulement 1-2-3 manche, les hommes de Maranville, ont reçu cadeau de deux points. Il n'est pas parvenu à prendre le contrôle sur ses balles, et deux de ses buts sur balles consécutifs ont forcé les deux points de la seconde manche.

Son successeur, Veach, a brillamment mis fin au ralliement de la deuxième manche en retirant Hafey au premier sur un roulant, alors que les buts étaient remplis. Ses coéquipiers lui accordèrent un bon support, et à la quatrième, ils lui donnaient une avance d'un point, en portant le score à 3 à 2, après un ralliement de trois points. Avant de prendre le chemin des douches, Veach lui aussi, a fait cadeau d'un point aux Royaux, en allouant un but sur balles alors que les buts étaient remplis.

Bell égale le compte

Le petit Sammy Bell a répété son exploit de dimanche, en expédiant la balle par-dessus le tableau indicateur, au début de la troisième manche pour égaliser les chances. Après ce coup, Veach a

Chandler blanchit les White Sox

NEW-YORK, 18. — Spurgeon Chandler s'est de nouveau rapproché d'une position régulière sur l'équipe des Yankees, alors qu'il a blanchi les White Sox par 6 à 0, les tenant à six coups sûrs et permettant aux Yankees de se maintenir à une demi-partie des Athlétiques.

Bonura a été le seul joueur des White Sox à se rendre au troisième à la dernière manche, lors d'un double vol avec Luke Appling alors que Jackie Hayes était retiré au bâton. Le deuxième coup de circuit de la saison de Lou Gehrig fit compter le premier point des Yankees. Tom Henrich, le fameux voltigeur, a porté à six la série de parties au cours de laquelle il a placé la balle en lieu sûr.

CHICAGO	AB	P	CS	R	A	E
Steinbacher, c.e.	3	0	0	0	0	0
Kreevich, c.e.	4	0	1	3	0	0
Walker, c.e.	4	0	0	3	0	0
Bonura, 1b.	4	0	3	12	2	0
Appling, a.c.	3	0	1	0	1	1
Hayes, 2b.	3	0	0	1	2	0
Piet, 3b.	4	0	0	0	1	0
Fiedler, r.	3	0	0	3	3	0
Lyons, 1.	1	0	0	2	0	0
Radcliff, 1.	1	0	0	0	0	0
Rigney, 1.	0	0	0	0	0	0
Totaux	30	0	6	24	9	1

NEW-YORK	AB	P	CS	R	A	E
Crossetti, a.c.	4	0	1	7	6	0
Hofe, 3b.	3	1	0	1	2	0
Henrich, c.e.	2	1	1	1	0	0
Dimaggio, c.e.	4	0	1	1	0	0
Gehrig, 1b.	4	1	1	11	0	0
McKirk, c.e.	4	0	1	0	0	0
Dickey, r.	4	1	1	6	0	0
Lazzeri, 2b.	3	0	0	0	2	0
Chandler, 1.	3	0	2	0	2	0
Totaux	31	4	8	27	13	0

a-Frappa pour Lyons à la 5ème.
Chicago... 000 000 000-0
New-York... 020 001 01x-4
SOMMAIRE. — Points produits par: Gehrig 2, Chandler 1, Circuit: Gehrig. Buts volés: Bonura, Appling. Sacrifice: Henrich. Doubles-jeux: Lazzeri à Crossetti à Gehrig 2. Crossetti à Gehrig. Laissés sur les buts: New-York 6, Chicago 8. Buts sur balles: de Chandler 5, Lyons 1, Rigney 1. Retirés: par Chandler 5, Lyons 3. Coups sûrs: sur Lyons 7 en 7 manches; Rigney 1 en 1. Lanceur perdant: Lyons. Arbitres: Dinneen, Owens et Hubbard. Durée: 1 h. 45.

faibli, mais il s'en est bien tiré, laissant trois coureurs sur les buts et aucun autre point contre lui, malgré que les locaux aient obtenu un simple, un double et un but sur balles.

Dans la manche suivante, il ne fut pas aussi chanceux. Deux simples, un mauvais lancer, un fly, et deux buts sur balles permirent à ses adversaires de compter deux points, pour lui ajouter une défaite à son débit.
De La Cruz, qui le remplaça au milieu de la cinquième manche, fut le lanceur le plus solide du Jersey City. Pendant les 2-3 manches qu'il officia, il n'alloua que trois coups sûrs, et fit mordre la poussière à un frappeur. Il fut retiré à la huitième en faveur d'un frappeur d'urgence. Gabler qui a terminé la joute, a été touché pour trois simples dans la huitième manche.

Les Giants menaçants à la fin

Les visiteurs ont menacé les locaux dans la dernière manche. Tirant à l'arrière par deux points, les visiteurs ont tenté un ralliement. Après que deux frappeurs eurent été retirés, Marvin Duke fut touché pour trois simples consécutifs par Blakely, Lee et Charley Wilson, ce qui porta le score à 7-6. Anton a cependant failli à la tâche, en frappant un "fly" à Bell, mettant ainsi fin à la joute, alors que deux coureurs étaient sur les buts.

Les Royaux ont fabriqué suffisamment de points pour enregistrer la victoire, mais ils ne se sont pas montrés redoutables au bâton dans les moments opportuns. A quatre reprises, ils ont terminé des manches en laissant trois coureurs sur les buts. Dans deux autres, ils en laissèrent deux, pour un total de 16 coureurs laissés sur les buts au cours de la joute.

Duke faiblit à certains moments

Marvin Duke a failli à quelques moments, mais il reprenait vite son aplomb. Dans cinq manches, au cours de la joute, il n'a permis à aucun frappeur de placer des coups en lieu sûr. Dans les cinquième, sixième et septième manches, il a montré beaucoup de force, seulement neuf frappeurs lui ayant fait face.

A la quatrième, les visiteurs groupèrent quatre de leurs douze hits, pour enregistrer trois points, tandis qu'à la huitième le même nombre en a permis deux autres, et les trois de la dernière manche, ont donné le dernier point aux hommes de Travis Jackson.

Paul Dunlap et Ben Sankey se sont partagés les honneurs de la journée au bâton, avec chacun trois coups sûrs. Gus Dugas a obtenu un double, en deux apparitions au bâton. Deux de ses buts sur balles ont produit des points.

Walter Stephenson a été banni de la joute par l'arbitre Jorda, alors que Sully était au bâton, à la huitième manche. La discussion au sujet d'une décision ne fut pas longue, ce qui nous porte à croire que les paroles du receveur ne devaient pas être élogieuses.

Six journalistes, cinq de Jersey-City et un de New-York, ont fait le voyage avec le club de Travis Jackson.

Feller revient pour les Indiens

BOSTON, 18. — Les Indiens de Cleveland ont eu recours à six lanceurs, y compris le sensationnel Bob Feller aujourd'hui pour venir d'en arrière dans un ralliement à la neuvième manche et l'emporter sur les Red Sox par le score de 7 à 4 dans la première joute de la série.

Feller, qui faisait sa première apparition depuis qu'il se blessa au bras, le 12 avril, fut le quatrième lanceur à passer sur le monticule pour les Indiens, au début de la dernière partie de la neuvième manche. Il ne fit face qu'à un frappeur, Doc Cramer, et lorsqu'il ne lui lança qu'une "strike" en le passant au premier sur quatre balles, Steve O'Neil le retira pour le remplacer par Lloyd Brown. "Le bras de Feller est en excellente condition, mais il manquait de contrôle," a expliqué O'Neil.

CLEVELAND	AB	P	CS	R	A	E
Lary, a.c.	5	3	5	2	4	0
Pytlak, r.	4	0	0	6	1	1
Averill, c.e.	4	1	2	2	0	0
Trosky, 1b.	5	1	1	11	0	0
Hale, 2b.	5	0	1	2	4	0
Campbell, c.e.	3	0	0	3	0	0
Weatherly, c.e.	5	1	2	1	0	0
Hughes, 3b.	4	0	1	0	0	0
Harder, 1.	3	0	0	0	2	1
Heving, 1.	0	0	0	0	0	0
Hudlin, 1.	0	0	0	0	2	0
a-Sullivan	1	1	0	0	0	0
Feller, 1.	0	0	0	0	0	0
Brown, 1.	0	0	0	0	0	0
Galehouse, 1.	0	0	0	0	0	0
Totaux	39	7	12	27	13	2

BOSTON	AB	P	CS	R	A	E
Dallessandro, c.e.	5	1	2	6	0	1
Cramer, c.e.	3	0	1	2	0	0
McNair, a.c.	5	1	2	0	3	1
Fox, 1b.	5	1	2	12	0	0
Higgins, 3b.	4	0	0	0	3	1
Almada, c.e.	3	0	1	0	0	0
Doerr, 2b.	4	0	0	7	8	0
Desautels, r.	4	0	1	6	1	0
Walberg, 1.	2	0	0	0	0	0
b-Marcum	1	0	1	0	0	0
c-Bowers	0	1	0	0	0	0
Wilson, 1.	1	0	0	0	0	0
Totaux	37	4	10	27	13	3

a-Frappa pour Hudlin à la 5ème.
b-Frappa pour Walberg à la 7ème.
c-Courut pour Marcum à la 7ème.
Cleveland... 100 011 604-7
Boston... 000 000 400-4
SOMMAIRE. — Points produits par: Averill 2, Hale 2, Trosky, Hughes, Fox 2, Cramer, McNair. Deux buts: Trosky, McNair 2. Trois buts: Hale, Circuit: Fox. Buts volés: Lary 2, Pytlak, Sacrifice: Cramer. Double-jeu: Higgins à Doerr à Fox. Laissés sur les buts: Cleveland 9, Boston 11. Buts sur balles: de Harder 2, Heving 1, Feller 1, Walberg 3, Wilson 1. Retirés au bâton: par Harder 4, Galehouse 2, Walberg 5, Wilson 2. Coups sûrs sur balles de Harder 9 en 6-2-3 manches; Heving 0 en 0; Hudlin 0 en 1-1-3; Feller 0 en 0; Brown 1 en 0; Galehouse 0 en 1; Walberg 9 en 7; Wilson 3 en 2. Lanceur gagnant: Hudson, Lanceur perdant: Wilson. Arbitres: Johnson, Geisel et Summers. Durée: 2 h. 20.

Rick Ferrell sera inactif 15 jours

BOSTON, 18. — Les Red Sox de Boston ont perdu leur fameux coéquipier de la troisième position de l'alignement au bâton, pour au moins deux semaines. L'examen aux rayons-x a révélé aujourd'hui que le receveur Rick Ferrell s'était fracturé un bras. Cette blessure est survenue hier, contre les Sénateurs, alors que Ferrell tenta d'attraper un "foul".

Gene Desautels, la recrue des Red Sox et Moe Berg, se partageront le travail en arrière du marbre, jusqu'au retour de Ferrell.

Le gérant Cronin a confiance de revenir sur l'alignement demain. Il a été frappé par un lancer de Pinky Higgins, au cours de la pratique d'hier, avant la joute.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City à Montréal.
Newark à Toronto.
Syracuse à Rochester.
Baltimore à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE
Chicago à New-York.
St-Louis à Washington.
Detroit à Philadelphie.
Cleveland à Boston.

LIGUE NATIONALE
Boston à Cincinnati.
Brooklyn à Chicago.
New-York à St-Louis.
Philadelphie à Pittsburgh.

Les Athlétiques conservent la tête

PHILADELPHIE, 18. — Le jeune Chubby Dean a tenu les Athlétiques en première place dans la ligue Américaine, aujourd'hui, alors qu'il a frappé un coup de circuit qui a valu trois points, à la huitième manche aujourd'hui pour donner une victoire de 8 à 7 aux hommes de Connie Mack sur les Tigers.

Peters, le premier homme au bâton fut passé sur quatre balles. Moses fut atteint par la balle et Eldon Auker retira Bob Johnson au bâton pour voir ensuite l'ancienne vedette de l'université Duke envoyer la balle dans les estrades pour gagner la partie.

C'était la quatrième victoire des Athlétiques sur les Tigers et le troisième triomphe de la saison pour le vétéran Harry Kelley. Hank Greenberg vint tout près d'égaliser le score à la dernière manche avec un trois buts, mais Peters attrapa le roulant de Walker pour prendre Greenberg entre le troisième et le marbre et le retirer.

DETROIT	AB	P	CS	R	A	E
Fox, c.e.	5	0	1	3	0	0
Cochrane, r.	4	1	1	3	0	0
Gehringer, 2b.	4	1	2	0	2	0
Greenberg, 1b.	5	1	2	8	1	0
Walker, c.e.	4	1	1	3	0	0
Herman, c.e.	2	1	1	3	0	0
White, c.e.	1	0	0	0	0	0
Rogell, a.c.	4	0	2	3	5	1
English, 3b.	4	1	1	0	2	0
Gill, 1.	3	0	0	1	0	0
Auker, 1.	1	1	1	0	1	0
Russell, 1.	0	0	0	0	0	0
Totaux	40	7	12	24	11	1

PHILADELPHIE	AB	P	CS	R	A	E
Parker, c.e.	4	0	0	1	0	0
Peters, 3b.	3	1	0	1	4	1
Gehringer, c.e.	3	2	1	1	0	0
Johnson, c.e.	4	1	1	2	0	0
Dean, 1b.	4	2	3	12	0	0
Hayes, r.	4	2	3	5	2	1
Newsome, a.c.	4	0	0	3	4	1
Kissell, 2b.	4	0	1	2	4	0
Kelley, 1.	3	0	0	0	2	0
Totaux	33	8	10	27	16	3

a-Frappa pour Jorgens à la 5ème.
Philadelphie... 100 000 600-1
Pittsburgh... 200 000 600-2
SOMMAIRE. — Points produits par: Brown, Dickshot. Deux buts: P. Wane. Trois buts: Martin. But volé: Young. Sacrifices: Blanton 2, Doubles-jeux: Whitely & Young & Camilla; Brubaker & Handley & Suhr; Handley & Vaughan & Suhr. Laissés sur les buts: Philadelphie 4, Pittsburgh 8. Buts sur balles: de Blanton 2, Jorgens 3. Retirés: par Blanton 8, Jorgens 3. Coups sûrs: sur Mulcahy 3 en 1-3 manches; Jorgens 2 en 6-2-3; Passeau 1 en 1. Frappé par le lanceur Jorgens (Brubaker). Lanceur perdant: Mulcahy. Arbitres: Ballant, Klem et Sears. Durée: 1 h. 46.

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 7, Jersey-City 6.
Toronto 4, Newark 2.
Buffalo 8, Baltimore 3.
Rochester 9, Syracuse 8.

LIGUE AMERICAINE
Philadelphie 8, Detroit 7.
New-York 4, Chicago 0.
Cleveland 7, Boston 4.
Washington 7, St-Louis 6.

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 2, Philadelphie 1.
St-Louis 4, New-York 3.
Boston à Cincinnati — Pluie.
Brooklyn à Chicago — Pluie.

Deux tournois annoncés par la P.Q.L.T.A.

Les officiers de la P.Q.L.T.A. ont annoncé, hier, que le tournoi sénior provincial serait tenu sur les courts du club N.D.G. du 10 au 17 juillet, et que le tournoi intermédiaire était cédé pour le 23 juin au 3 juillet, sur les courts du club Westmount.

Orlin Collier, lanceur et ancien gérant du club Paragould de la ligue Northeast Arkansas, a signé avec le Jackson de la ligue Kitty.

Blanton paralyse les Phillies

PITTSBURGH, 18. — Les Pirates de Pittsburgh ont maintenu leur allure vertigineuse en tête de la ligue Nationale alors que Cy Blanton a tenu les Phillies à six coups sûrs, en retirant huit au bâton pour l'emporter par 2 à 1.

Tous les points furent comptés à la première manche. Hershel Martin, voltigeur gauche des Phillies, frappa un trois-but et compta sur le simple de Brown dans l'intérieur, mais Blanton tint les Phillies à sa merci durant la balance de la joute, la balle ne sortant de l'intérieur qu'à trois reprises.

PHILADELPHIE	AB	P	CS	R	A	E
Young, 2b.	4	0	1	5	4	0
Martin, c.e.	4	1	1	4	0	0
Brown, c.e.	4	0	1	0	0	0
Arnovich, c.e.	4	0	2	1	0	0
Camilli, 1b.	3	0	1	0	1	0
Wilson, r.	3	0	0	4	1	0
Whitely, 3b.	2	0	0	0	1	0
Scharen, a.c.	3	0	0	3	4	0
Mulcahy, 1.	0	0	0	0	0	0
Jorgens, 1.	2	0	0	1	2	0
a-J. Moore	1	0	0	0	0	0
Passeau, 1.	0	0	0	0	0	0
Totaux	30	1	6	24	13	0

PITTSBURGH	AB	P	CS	R	A	E
Jensen, c.e.	4	1	1	0	0	0
P. Wane, c.e.	3	1	2	0	0	0
Dickshot, c.e.	4	0	1	1	0	0
Vaughan, a.c.	3	0	1	3	2	0
Suhr, 1b.	3	0	1	12	0	0
Todd, r.	4	0	0	8	1	0
Handley, 2b.	3	0	1	2	4	0
Brubaker, 3b.	2	0	0	0	3	0
Blanton, 1.	1	0	0	1	3	0
Totaux	27	2	6	27	13	0

a-Frappa pour Jorgens à la 5ème.
Philadelphie... 100 000 600-1
Pittsburgh... 200 000 600-2
SOMMAIRE. — Points produits par: Brown, Dickshot. Deux buts: P. Wane. Trois buts: Martin. But volé: Young. Sacrifices: Blanton 2, Doubles-jeux: Whitely & Young & Camilla; Brubaker & Handley & Suhr; Handley & Vaughan & Suhr. Laissés sur les buts: Philadelphie 4, Pittsburgh 8. Buts sur balles: de Blanton 2, Jorgens 3. Retirés: par Blanton 8, Jorgens 3. Coups sûrs: sur Mulcahy 3 en 1-3 manches; Jorgens 2 en 6-2-3; Passeau 1 en 1. Frappé par le lanceur Jorgens (Brubaker). Lanceur perdant: Mulcahy. Arbitres: Ballant, Klem et Sears. Durée: 1 h. 46.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Newark	15	7	.682	
Toronto	15	10	.600	
Montréal	12	9	.571	
Buffalo	12	10	.545	
Rochester	11	10	.524	
Jersey-City	10	12	.455	
Syracuse	10	13	.435	
Baltimore	4	18	.182	

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Philadelphie	12	7	.632	
New-York	13	9	.591	
Cleveland	10	8	.556	
Detroit	11	11	.500	
Boston	9	10	.474	
Washington	10	13	.435	
Chicago	9	12	.429	
St-Louis	8	12	.400	

LIGUE NATIONALE	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Pittsburgh	17	5	.773	
St-Louis	14	9	.609	
New-York	12	12	.500	
Brooklyn	11	11	.500	
Chicago	11	12	.478	
Cincinnati	8	13	.381	

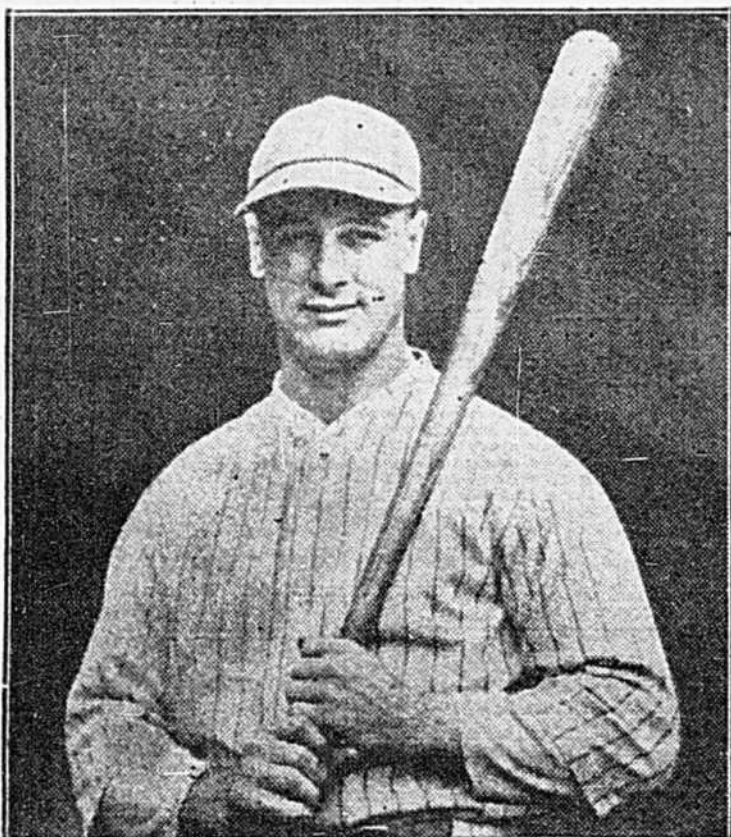
L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MONTREAL, MERCREDI,
19 MAI 1937

Vol. VII — N° 233 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480



Le Manitoba a envoyé huit boxeurs pour le représenter dans les championnats de boxe amateur du Canada, qui seront disputés au Forum ce soir et demain. On voit ici trois de ses représentants, de gauche à droite, TONY CITI-BELL, poids-léger; MIKE MILLER, poids-plume et PAYL DY-ZANDRA, poids-mi-moyen, inscrits au tournoi.



LOU GEHRIG, premier but des Yankees a aujourd'hui frappé un coup de circuit, son deuxième de la saison, pour faire compter deux des quatre points de son club, qui a blanchi les White Sox par quatre à zéro.



LOU AMBERS est dans un corps à corps dangereux. Le champion poids-léger de l'univers a présenté Mlle Margaret Cello comme sa fiancée et a annoncé qu'il se marierait prochainement.



TOMMY OSBORNE, le seul poids-lourd de la province de Québec dans les championnats de boxe du Canada, qui s'ouvrent ce soir au Forum.



RICK FERRELL, receveur des Red Sox, qui s'est fracturé le bras en tentant de frapper et sera plusieurs semaines sans jouer.

Jersey-City 6, Montréal 7

JERSEY-CITY

	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PP	BB	SV	R	A	E	P.C.
E. Wilson, c.d.	4	0	1	0	0	0	1	2	0	2	0	0	0	.250
E. Smith, a.c.	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	.000
Blakely, c.c.	5	2	2	1	0	0	3	0	0	2	0	0	0	.400
Lee, c.g.	5	0	1	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	.200
C. Wilson, 3b.	5	0	2	0	0	0	2	2	0	2	1	0	0	.400
Anton, 1b.	5	2	1	0	0	0	1	0	0	9	0	0	0	.200
Klumpp, r.	4	1	3	1	0	0	4	0	0	1	0	0	0	.750
Gomez, 2b.	2	1	1	0	0	0	1	1	0	3	3	0	0	.500
Babich, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Veach, l.	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	1.000
De La Cruz, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	.000
a-Sullik	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Gabler, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Totaux	39	6	12	2	0	0	14	6	0	24	8	0	0	.308

MONTREAL

	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PP	BB	SV	R	A	E	P.C.
Bell, 2b.	4	1	2	0	0	1	5	1	0	4	6	0	0	.500
Jeffries, 3b.	6	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	.000
Dunlap, c.c.	4	0	3	0	0	0	3	1	0	3	0	0	0	.750
Dugas, c.d.	2	0	1	1	0	0	2	2	0	2	0	0	0	.500
Hafey, c.g.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Cobb, 1b.	5	1	1	0	0	0	1	0	0	12	0	0	0	.200
Sankey, a.c.	5	2	3	0	0	0	3	0	0	2	4	0	0	.600
Stephenson, r.	3	1	1	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	.333
Kies, r.	1	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1.000
Duke, l.	5	2	2	1	0	0	3	1	0	0	1	0	0	.400
Totaux	38	7	14	2	0	1	19	7	0	27	12	1	0	.368

a—Frappa pour De La Cruz à la huitième manche.

JERSEY-CITY	0	0	0	3	0	0	0	2	1	—	6
MONTREAL	0	2	0	1	2	1	0	1	x	—	7

SOMMAIRE. — Double-jeu: Sankey à Bell à Cobb. Laissés sur les buts: Jersey-City 9, Montréal 16. Buts sur balles: de Babich 6, Duke 3, Veach 3. Retirés au bâton: par Duke 4, De La Cruz 1. Coups sûrs: sur balles de Babich 2 en 1-2-3 manche; De La Cruz 3 en 2-1-3; Veach 6 en 3; Gabler 3 en 1. Mauvais lancer: Veach. Balle passée: Klumpp. Lanceur perdant: Veach. Arbitres: Jorda et White. Durée: 2 h. 28.



JIMMY RIPPLE, envoyé comme "clean up batter" par Bill Terry a frappé deux coups sûrs en quatre apparitions au bâton dont un coup de circuit pour faire compter deux des trois points de son club qui a été défait par 4 à 3 par les Cardinals.